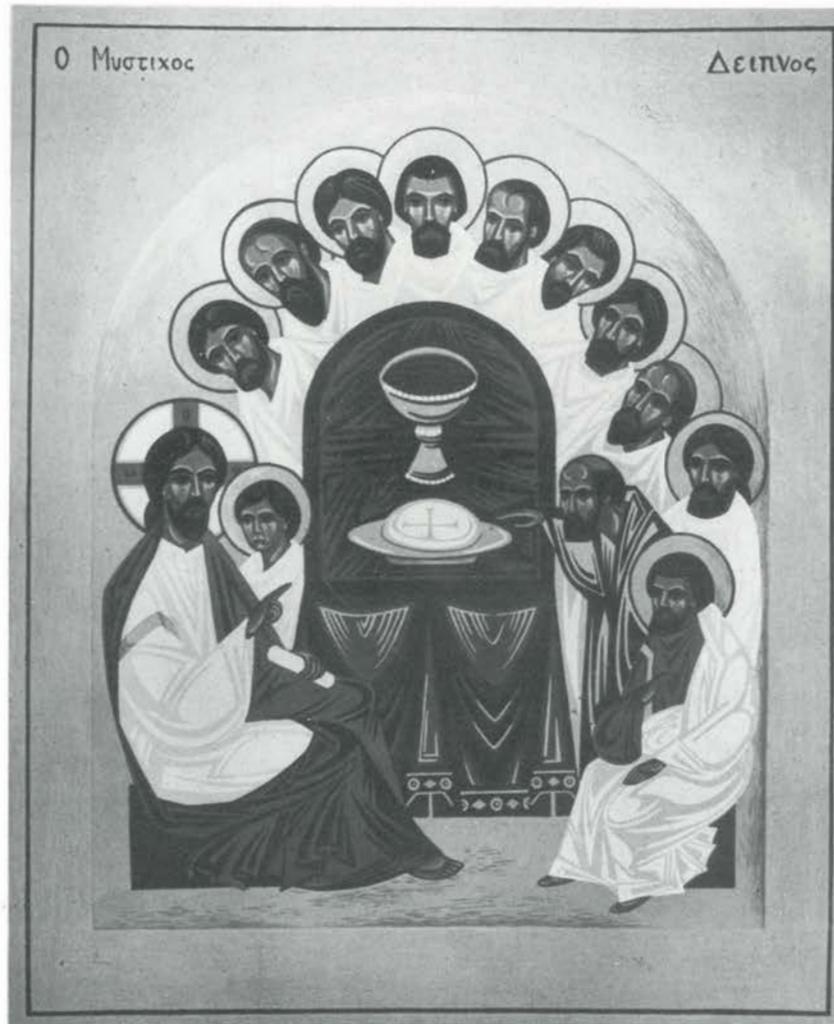


UNITÉ DES CHRÉTIENS

LE BEM

*Le document de LIMA
sur le Baptême, l'Eucharistie
et le Ministère*



UNITÉ DES CHRÉTIENS

— : —
Revue trimestrielle
de formation et d'information

— : —
Rédaction - Administration
17, rue de l'Assomption
75016 Paris Tél. 647.73.57

ABONNEMENTS 1985

FRANCE

Simple : 68 Frs
Soutien, à partir de : 120 Frs
C. C. P. 34 611 20 C La Source

BELGIQUE

— : —
S'adresser à :
Communauté de la Résurrection,
B 5030 Vedrin-Namur
C.C.P. 000 - 1410048 - 56
Simple : 400 FB - Soutien : 500 FB

CANADA

— : —
S'adresser à :
Periodica, 1155, Avenue Ducarme,
Outremont QC, Canada H2V 1E2 ou
Case Postale 444 Outremont QC,
Canada H2V 4R6.
Simple : \$ 20 par an.

SUISSE

— : —
S'adresser à :
Mlle Madeleine Bovey, C. C. P.
12 22220 Unité des Chrétiens, 15,
Parc Dinu-Lupatti, 1225 Chêne-
Bourg.
Simple : 20 FS - Soutien : 30 FS

AUTRES PAYS ETRANGERS

Abonnement : 80 Frs par an.
Surtaxe aérienne : 25 Frs en plus
A verser CCP Unité des Chrétiens
34 611 20 C La Source

L'abonnement partant obligatoirement de janvier, les personnes qui souscrivent un abonnement avant octobre reçoivent les numéros déjà parus dans l'année. Pour tout changement d'adresse, joindre 5 francs.

Directeur de publication :
René Girault
Secrétaire de rédaction :
Jérôme Cornélis

IMPRIMERIE DE LA CENTRALE,
10, rue de l'Hospice, 62301 Lens
N° C.P.P.A.P. 51562

SOMMAIRE No 57

	Pages
<u>EDITORIAL</u>	
René Girault : Le bon usage du BEM	1
<u>DOSSIER : LE BEM</u>	
<u>1) Qu'est-ce que le BEM ?</u>	
Max Thurian : L'événement du BEM	2
Emmanuel Lanne : La « réception » du BEM	6
<u>2) Deux outils de travail</u>	
Le BEM : éléments pour son étude par les catholiques	7
Le BEM : le questionnaire luthéro-réformé	11
<u>3) L'accueil fait au BEM</u>	
Louis Deroousseaux : L'accueil du BEM dans les Eglises	15
<u>4) A quelle conversion le BEM invite-t-il les Eglises ?</u>	
Joseph de Baciocchi : Metanoia catholique appelée par le BEM ..	19
Alain Blancy : Jalons pour une metanoia protestante	21
Nicolas Lossky : A quelle « metanoia » le texte de Lima appelle-t-il l'Eglise Orthodoxe ?	23
<u>ACTUALITE ŒCUMENIQUE</u>	
Jacques Fischer : La F.L.M. a tenu sa 7 ^e Assemblée à Budapest ..	24
Marjolaine Chevallier : 3 ^e rencontre œcuménique européenne à Riva del Garda et Trente	25
Jérôme Cornélis : Jalons sur la route de l'Unité	27
(Juillet - Septembre 1984)	
<hr/>	
Couverture : Icône peinte par Henry Corta, intitulée « Le Repas mystique » et représentant la Cène.	

LE BON USAGE DU BEM

UN nouveau sigle vient d'apparaître dans l'horizon œcuménique : le BEM (Baptême, Eucharistie, Ministère). Le petit livret de 90 pages qui présente le document (1) commence à se répandre, et on ne peut que lui souhaiter la plus large audience. A une condition toutefois, c'est que ses usagers l'abordent dans la perspective qui est la sienne à certains égards si nouvelle que le lecteur non prévenu n'évite pas toujours certaines méprises.

Le dossier que nous présentons ici voudrait faciliter un bon usage du BEM pour lequel on pourrait proposer au départ trois points de repère :

1.) Le BEM est un **texte rédigé par des chrétiens appartenant à toutes les Eglises**. Le mouvement « Foi et Constitution », qui a accepté ce texte à son Assemblée de Lima, en 1982, présente en effet cette particularité, au sein du Conseil Œcuménique des Eglises auquel il appartient, d'inclure organiquement depuis 1968, des théologiens catholiques. Les 129 participants de la rencontre de Lima (2), qui ont été d'accord pour que le document soit envoyé aux Eglises, représentent donc en fait, la quasi totalité de l'éventail des Eglises chrétiennes encore divisées. C'est là une réussite tout à fait unique.

2.) Le BEM n'est pas un **texte d'accord, mais un texte de convergence**. C'est là un point qui a parfois donné lieu aux plus fâcheuses méprises. Spontanément, en effet, le lecteur non prévenu mis en présence d'un texte résultant d'une discussion entre chrétiens d'Eglises divisées le considère comme un accord sollicitant son acquiescement (ou entraînant éventuellement son refus) sans plus. Or, c'est un tout autre genre

littéraire qui est exposé ici. J'entends encore Lukas Vischer, qui fut longtemps un des responsables de « Foi et Constitution », s'exclamer lors de la rencontre des responsables œcuméniques de Chantilly, en 1983 : « Des gens lisent le BEM et disent qu'ils ne s'y retrouvent pas... Mais personne ne s'y retrouve ! C'est un texte de convergence, qui inaugure un nouveau style de travail. Ce n'est pas un accord à « avaler » par des chrétiens ; c'est un texte qui veut interpeller toutes les Eglises et les inviter à se situer ».

Sur le Baptême, l'Eucharistie et le Ministère, le BEM propose des énoncés qui vont aussi loin que possible dans l'effort pour rendre compte de la foi et de la pratique des diverses Eglises, en montrant qu'elles commencent à s'écouter et à se respecter, dans la diversité de leurs attitudes et le vœu commun d'une convergence.

3.) Le BEM engage un processus de « **réception** ».

Nous voici au cœur de la difficulté en même temps que de l'espérance. Les rédacteurs du BEM qui, répétons-le, sont représentatifs de toutes les Eglises, proposent leur texte à ces Eglises divisées, dont ils sont les fils fidèles, en leur demandant de dire dans quelle mesure elles peuvent le recevoir.

Ce qu'ils souhaitent, ce n'est pas un jugement analogue à la sentence d'un tribunal, mais la prise en compte d'une question, l'ouverture à une écoute, éventuellement l'invitation à reconsidérer tel usage. Et cela, non pas avec une visée de nivelage ou d'uniformisation, mais avec le souhait de provoquer un lent mûrissement dans la disponibilité à l'Esprit. En fin de compte, chaque Eglise est invitée à se laisser d'a-

bord interroger avant de prendre éventuellement sa distance.

**

Les articles qui suivent s'inscrivent dans cette triple perspective.

Max Thurian, qui fut l'un des principaux artisans du BEM dès le début, le situe dans son élaboration et caractérise son contenu.

Emmanuel Lanne, qui, à Lima même, fit une importante communication sur la « réception » (3), en rappelle l'essentiel.

Louis Derousseaux donne l'écho des premières réactions écrites, avec leurs contrastes.

Nous avons voulu publier dans leur intégralité, malgré leur longueur, les **guides de travail** proposés en France, successivement par le Conseil permanent des Eglises luthériennes et réformées et par la Commission épiscopale catholique. Ce seront sans doute les meilleurs instruments pour introduire à une lecture individuelle ou en groupe du BEM, amorçant le processus souhaité de conscientisation et de maturation qui prépare la « réception ».

Enfin, à la pointe même de la réflexion, trois représentants des grandes Eglises en dialogue en France (le Père **Joseph de Baciocchi** et le Pasteur **Alain Blancy** qui sont coprésidents du groupe des Dombes, et **M. Nicolas Lossky** qui fut l'un des représentants de l'Eglise orthodoxe à Lima) disent à quelle conversion le BEM invite, selon eux, chacune de leurs Eglises. Détaillés ou allusifs, leurs appels sont signi-

(1) Foi et Constitution : Baptême, Eucharistie, Ministère - Le Centurion - Presses de Taizé, 1982.

(2) Il est intéressant de considérer la répartition des participants suivant les diverses Eglises. Sur les 129 membres de l'Assemblée :

— 114 représentants des Eglises membres du COE : 76 Protestants (33 Réformés, 22 Luthériens, 13 Méthodistes, 8 Baptistes), 23 Orthodoxes, 14 Anglicans, un Vieux-catholique ;

— 15 représentants des Eglises qui ne sont pas membres du COE : 13 Catholiques, 1 Pentecôtiste, 1 Adventiste.

(3) Texte dans *Irenikon*, 1982/2, pp. 199-214. On trouvera une partie de ce texte dans le numéro spécial d'*Istina* (janvier-mars 1982), sur la Conférence de Lima, avec d'importantes contributions données à l'Assemblée.

A tous nos lecteurs et amis, nous offrons nos vœux pour 1985. Que le Seigneur leur donne de recevoir toujours davantage l'Unité, selon sa Volonté, en eux-mêmes, dans leurs familles et milieux de vie, pour sa Gloire et le Salut des hommes.

ficatifs du chemin œcuménique que le BEM voudrait contribuer à ouvrir davantage.

Les Eglises s'engageront-elles sur ce chemin ? L'avenir seul le dira, mais, à certains égards, le BEM pourrait bien apparaître comme un « révélateur » de nos attitudes profondes d'ouverture ou de fermeture à l'œcuménisme.

Il faudra sans doute du temps et du courage pour accepter de s'engager dans la voie des métanoias, sans tricher ni trahir, et dans la totale ouverture à l'Évangile. Pour s'y engager ensemble : autrement la métanoia des uns risquerait bien de conforter le triomphalisme des autres. Pour s'y engager sans esprit pharisien de comparaison hâtive : souvenons-nous de la parabole de l'Évangile, où le fils qui refuse la demande du père finit par l'accepter, tandis que celui qui avait dit spontanément oui, change d'avis et ne bouge pas ! (4)

J'oubliais l'essentiel. Il y a, quelque part au milieu du livret, quelques lignes qu'il faudrait commencer par lire et garder en mémoire tout le long, parce qu'elles sont la clé : **« Les Eglises doivent chercher une réponse commune à la question suivante : comment, selon la volonté de Dieu et sous la conduite de l'Esprit, la vie de l'Eglise doit-elle être conçue et structurée, en sorte que l'Évangile puisse se répandre et la communauté être construite dans l'amour »** (5) Si nous nous éloignons de cette perspective fondamentale, nous nous éloignons de l'Évangile et nos débats sont stériles !

♦♦

Au moment où s'imprimeront ces pages, l'Archevêque de Cantorbéry, Robert Runcie, invité par la Conférence épiscopale française, effectuera en France (à Paris, à Autun, à Taizé, à Lyon, au Bec-Hellouin), un voyage de contacts pastoraux et œcuméniques, au cours duquel il rencontrera non seulement l'Eglise catholique, mais les Eglises anglicane, protestante et orthodoxe.

En avril prochain, « Unité des Chrétiens » publiera un numéro spécial sur « L'Eglise orthodoxe aujourd'hui ».

A côté du dialogue multilatéral auquel nous convie le BEM, les dialogues bilatéraux et les contacts d'Eglise à Eglise, ne doivent pas manquer de trouver place. Tous concourent à l'unité.

(4) Mt 21, 28 ss.

(5) BEM, page 49, n° 6.

L'événement du BEM

par Frère Max Thurian, de Taizé



Le document « Baptême, Eucharistie, Ministère », le BEM*, est maintenant à l'étude dans les diverses Eglises du Conseil Œcuménique et dans l'Eglise catholique, qui devront faire parvenir leurs réponses et réactions d'ici la fin 1985. Quelles que soient ces réponses et ces réactions, le BEM constitue d'ores et déjà un événement unique dans l'histoire de l'Eglise depuis les séparations de l'Orient et de l'Occident. C'est en effet la première fois que toutes les Eglises chrétiennes sont consultées pour qu'elles donnent leur avis sur un texte doctrinal qui touche au plus profond de leur foi. Le fait qu'un texte doctrinal exigeant ait reçu très vite un large accueil signifie bien qu'il correspond à un besoin dans la vie des Eglises, pour les faire réfléchir à la foi fondamentale qu'elles ont en commun. Malgré les augures qui prédisaient qu'un tel texte théologique ne pouvait plus intéresser le peuple chrétien, le BEM est devenu un succès de librairie. A ce jour et à notre connaissance, il a été traduit et publié en vingt-deux langues, dont la plupart des langues européennes, y compris le grec, le russe, le polonais, le roumain et le tchèque ; mais également dans des langues asiatiques, comme l'hindi, le malayalam et le coréen. Sont en préparation les traductions en arabe, en chinois, en japonais, en thaï... Les tirages sont considérables étant donné ce genre de texte : en août 1984, on comptait 80 000 exemplaires en anglais, 80 000 en allemand, 20 000 en français, 7 000 en italien, 6 000 en suédois... En tout les 200 000

(*) Document de convergence doctrinale sur Baptême, Eucharistie et Ministère, publié en 1982 par la Commission de FOI et CONSTITUTION du Conseil Œcuménique des Eglises ; édition française au CENTURION et aux PRESSES DE TAIZE. Voir mon article dans « Etudes », janvier 1985.

exemplaires ont été largement dépassés. De nombreux groupes au niveau des paroisses ont abordé l'étude du texte avec un grand intérêt. Dans plusieurs langues, on a édité des guides de réflexion (study guides) pour aider les fidèles à entrer dans cette étude : ainsi, en France, un guide catholique et un guide protestant. L'intérêt porté au BEM prouve, s'il en était besoin, que le peuple chrétien, laïcs aussi bien que pasteurs, garde une attention forte pour les problèmes de la foi et les réponses qu'aujourd'hui l'Eglise leur donne. Même si certaines Eglises devaient être réticentes à son égard, le texte du BEM existe, comme fruit d'une longue et patiente réflexion, reconnue mûre pour être soumise à toutes les Eglises par plus de cent théologiens unanimes, représentant toutes les confessions chrétiennes, réunis à Lima en janvier 1982. Depuis ce jour historique, ce document du BEM existe comme un texte de référence pour tous les chrétiens. On ne pourra plus parler du Baptême, de l'Eucharistie et du Ministère, dans le dialogue œcuménique entre chrétiens, sans commencer par le BEM comme base de réflexion.

Ce texte prouve que, lorsque les chrétiens se mettent ensemble pour approfondir leur foi commune dans la ferme intention de parvenir à redécouvrir leur unité visible, il se passe quelque chose par la grâce de l'Esprit Saint. Le renouveau de la vie chrétienne dans les Eglises est au prix de cet effort conciliaire pour retrouver l'unité dans la foi. Les communautés ecclésiales qui se refuseraient à cet effort, et aux sacrifices qu'il implique, pour se satisfaire de leurs traditions confessionnelles, risquent bien de ne pas connaître le renouveau nécessaire à leur développement.

D'ici la fin de 1985, chaque Eglise aura à répondre à trois questions importantes à propos du BEM :

— reconnaît-elle dans ce document la foi de l'Eglise à travers les siècles ;

— quelles conséquences peut-elle tirer de ce texte pour ses relations avec d'autres Eglises, particulièrement celles qui reconnaissent aussi ce texte comme expression de la foi apostolique ;

— quelles indications peut-elle re-

cevoir de ce texte en ce qui concerne sa vie liturgique, le contenu de sa catéchèse et de sa théologie, sa conception de l'éthique et ses formes de spiritualité ?

Ainsi les Eglises sont invitées à une véritable conversion œcuménique, à un enrichissement de leur tradition spirituelle par l'apport de l'héritage des autres, à un sacrifice de tout ce qui les sépare des autres sans être nécessaire à l'observance fidèle de la Parole de Dieu. Il ne s'agit pas de juger le BEM à la mesure de sa propre tradition confessionnelle, mais de se laisser juger et stimuler par tout ce qu'il nous rappelle de la foi de l'Eglise indivise.

Une longue histoire

C'est une longue histoire de recherche et de dialogue qui a trouvé son aboutissement dans le BEM. On trouvera ailleurs les étapes de cette histoire (1). Présent à cette recherche dès 1949, je puis témoigner de la représentation vraiment universelle des Eglises, avec une participation croissante des orthodoxes et, dès après le Concile Vatican II des théologiens catholiques. L'histoire de FOI et CONSTITUTION et du BEM doit être divisée en deux périodes qui correspondent à deux styles dans les méthodes utilisées.

La première période, qui va de Lausanne (1927) à Bristol (1967), se déroule en deux temps : le temps des comparaisons doctrinales entre Eglises qui définissent leur propre identité (de Lausanne 1927 à Lund 1952) et le temps de la construction commune sur les bases bibliques et christologiques (Lund 1952 à Montréal 1963). Avec un prélude à Aarhus (1964), où les thèmes de l'eucharistie et du ministère sont repris à la lumière de Montréal, la deuxième période s'engage vraiment à Bristol, en 1967. Là on reprend le rapport entre Ecriture et Tradition et l'étude systématique de l'eucharistie. Mais surtout on prend conscience qu'il existe une sorte de « tradition œcuménique » développée au cours des diverses Conférences mondiales et Commissions plénières de FOI et CONSTITUTION. Cette tradition peut être repérée dans les divers rapports finaux votés par les délégués des diverses Eglises. Si la première période a produit des monographies remarquables sur différents thèmes, la seconde période abordera l'élaboration de consensus sur les mêmes thèmes. La première période a stimulé certains théolo-

giens à produire des textes qui, bien qu'œcuméniques, restent marqués par une personnalité. (2) La deuxième période fera plus confiance au travail de groupe, sur la base d'une tradition œcuménique, en vue de la recherche d'un véritable consensus doctrinal entre Eglises. Les premières ébauches qu'on me demanda de rédiger, dès 1967, pour servir de base à cette recherche d'un consensus, consistaient presque essentiellement en citations des rapports officiels, organisées selon une structure théologique intelligible. Ce fut d'abord le texte sur l'eucharistie (1967), puis celui sur le baptême (1968), enfin celui sur le ministère (1972). (3)

Le texte provisoire de BEM reçu à Accra par FOI et CONSTITUTION, en 1974, fit un premier « passage » dans les Eglises qui envoyèrent leurs remarques et corrections (150 réponses furent reçues à Genève). Un groupe de travail remit en chantier le texte, pour tenir compte des réactions des Eglises, et proposa un texte final à la rencontre de Lima, en janvier 1982, où la Commission plénière de FOI et CONSTITUTION le déclara, à l'unanimité, mûr pour être envoyé à nouveau aux Eglises, en vue de son accueil comme base valable du dialogue œcuménique au plan doctrinal.

L'intention fondamentale et décisive de cette offre d'accueil faite aux Eglises est le souci du renouveau dans la foi et la prière de tous les chrétiens. Il ne s'agit pas d'atteindre à l'uniformité dans la vie des Eglises, ni de retourner en arrière vers un modèle d'Eglise idéale qu'on situerait entre le 1er et le 5ème siècle, ou entre saint Paul et saint Augustin, mais il est question de savoir si, dans la diversité de nos traditions confessionnelles légitimes et enrichissantes, confessant la même foi fondamentale de notre Credo commun, nous pouvons et voulons travailler ensemble au renouveau des Eglises, sur la base de notre unique baptême, dans la même conception de l'eucharistie et du ministère, avec l'espoir de nous retrouver un jour à la même Table du Seigneur qui nous partage sa Parole et son Corps.

Il est clair que le BEM veut exprimer la foi chrétienne, concernant le baptême, l'eucharistie et le ministère, sur la base de la Parole de Dieu et en conformité avec elle. Le BEM suppose l'autorité souveraine de l'Ecriture en matière de foi ; non pas l'autorité d'un texte sacré isolé, comme un code tombé du ciel et qu'il n'y aurait qu'à observer à

la lettre ; mais bien plutôt l'autorité d'une Parole reçue toujours à nouveau par la communauté de l'Eglise universelle à travers les siècles et lue, relue, expliquée et appliquée par cette communion vivante des croyants aidés par leurs pasteurs. Le premier accueil de l'Evangelium et des textes du Nouveau Testament par les premières Eglises reste pour tous les chrétiens très éclairant ; c'est pourquoi le BEM se réfère plusieurs fois à cette première et originelle lecture de la Parole de Dieu par l'Eglise des Pères.

« Les éléments essentiels du mystère chrétien nous sont connus grâce au témoignage de la communauté apostolique transmis dans les Ecritures. Celles-ci sont le fruit de l'Evangelium et de l'action de l'Esprit dans l'Eglise primitive. D'une part, elles témoignent de ce que l'Eglise apostolique a compris du mystère du Christ. D'autre part, toutefois, la vérité quelles transmettent ne saurait être pleinement saisie que dans le contexte de la vie de la communauté des premiers temps fidèle à l'enseignement des Apôtres, à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières (cf. Act. 2, 42. . .). Après la **période apostolique, normative**, l'Eglise, porteuse de l'Esprit mais engagée dans l'histoire, s'est vue amenée à expliciter la foi reçue des apôtres. Ce qu'elle vivait dans sa liturgie et ce dont elle rendait témoignage, parfois jusqu'au martyre, elle devait l'exprimer dans des termes lui permettant de garder son unité et de rendre compte de son expérience. . . L'Esprit a alors, en effet, conduit l'Eglise à s'explicitier les éléments nécessaires à sa communion avec la foi apostolique. Cette **période édicatrice** est celle des Pères, des symboles, de la naissance des grandes liturgies, des grandes conciles. . . » (4)

(1) FOI et CONSTITUTION, La réconciliation des Eglises, Baptême, Eucharistie, Ministère, Taizé 1974, pp. 106-111 ; Baptême, Eucharistie, Ministère, Paris-Taizé 1982, pp. 3-11. Positions Luthériennes, « Le ministère et l'ecclésiologie, selon le doc. BEM », 1983, n° 4, Paris.

(2) Ainsi le document sur le baptême du théologien réformé écossais T.-F. Torrance.

(3) On trouvera les premiers documents dans *Ecumenical Perspectives on Baptism, Eucharist and Ministry*, F.O. 116, C.O.E., Genève 1983.

(4) Vers une même profession de foi commune, FOI et CONSTITUTION, n° 100, Genève 1980 (Colloque de Venise, juin 1978). Cette conception de l'autorité souveraine de l'Ecriture sainte dans une Tradition explicative de l'Eglise est conforme aux grandes intuitions de la Réforme, en particulier de Calvin, qui a toujours montré un grand respect pour la Tradition des premiers siècles de l'Eglise chez les Pères et dans les quatre premiers Conciles œcuméniques (voir, par exemple, dans *L'institution de la religion chrétienne*, le chapitre IV du livre IV, où Calvin montre son accord général avec la Tradition de l'Eglise des premiers siècles).

Baptême

Le chapitre du BEM sur le baptême met en évidence quatre thèmes importants. Tout d'abord, le baptême est le premier sacrement. Le BEM ne donne pas de définition de ce mot, mais parle à plusieurs reprises de la notion de signe efficace. Le sacrement est le signe concret d'une présence et d'une action de Dieu qui accomplit ce que ce signe veut signifier. « Le baptême est incorporation en Christ... Par le baptême les chrétiens sont plongés dans la mort libératrice du Christ... Ainsi, les baptisés sont pardonnés, purifiés et sanctifiés en Christ... Dieu répand sur chaque baptisé l'onction du Saint Esprit promis... » (B. 1-5). Cette efficacité du sacrement fondée sur la Parole du Christ et la puissance de l'Esprit Saint est un thème fondamental du BEM qui s'inscrit ainsi dans la grande tradition doctrinale de l'Eglise, y compris celle de la Réforme.

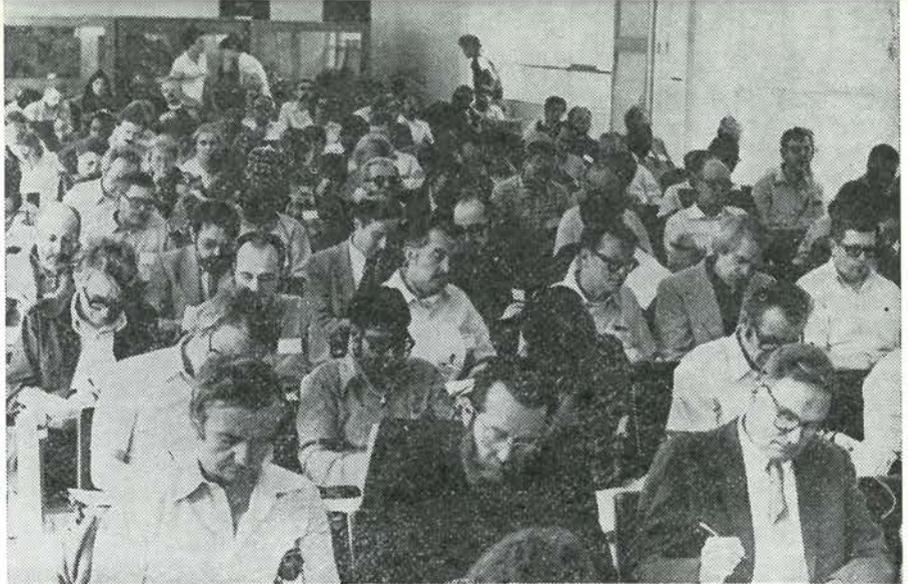
Le baptême chrétien est à la fois baptême dans l'eau qui signifie la participation à la mort et résurrection du Christ, et baptême dans l'Esprit qui est don de Dieu pour susciter la foi dans le cœur, lorsque le Christ se manifeste par sa Parole. Ce don de l'Esprit au baptême est explicité dans la liturgie par des symboles divers hérités de la tradition ancienne : l'imposition des mains, l'onction ou le signe de la croix sur le front.

Le baptême peut être accordé aux enfants ou à des adultes qui demandent à entrer dans la communion du Christ et de l'Eglise. Le BEM souhaite que les deux pratiques coexistent pacifiquement dans les Eglises, selon les conditionnements culturels divers et les exigences de la pastorale.

Enfin, le baptême est le sacrement œcuménique par excellence. Il fonde et signifie l'unité de tous les chrétiens dans l'unique Corps du Christ, même s'ils se rattachent à des Eglises qui ne sont pas en pleine communion les unes avec les autres. « C'est pourquoi notre unique baptême en Christ constitue un appel aux Eglises, pour qu'elles surmontent leurs divisions et manifestent visiblement leur communion » (B. 6).

Eucharistie

Le chapitre sur l'eucharistie, ou sainte cène, propose toute une catéchèse sur ce sacrement. Il est construit selon un plan trinitaire et aborde



Une séance de travail à l'Assemblée « Foi et Constitution » de Lima où fut adopté en janvier 1982 le document « Baptême, Eucharistie, Ministère », le BEM.

la signification de cette célébration comme action de grâces au Père, mémorial du Christ et invocation de l'Esprit Saint.

Dans la première partie (E. 3-4), c'est le rapport entre l'œuvre de la création et celle de la rédemption qui est souligné. L'eucharistie, « qui contient toujours à la fois parole et sacrement, » est une proclamation et une célébration de l'œuvre du Père. C'est une bénédiction au sens biblique, une action de grâce à Dieu pour tout ce qu'il a accompli « dans la création, la rédemption et la sanctification ». Dans l'eucharistie, l'Eglise offre sa louange au nom de la création tout entière. « Ce sacrifice de louange n'est possible que par le Christ, avec lui et en lui. »

Dans la deuxième partie (E. 5-13), l'explication est sous-tendue par le thème biblique du mémorial. « L'eucharistie est le mémorial du Christ crucifié et ressuscité, c'est-à-dire le signe vivant et efficace de son sacrifice, accompli une fois pour toutes sur la croix et toujours agissant en faveur de toute l'humanité » (E. 5). Comme le repas pascal fait participer le peuple juif à l'exode, à la libération de l'esclavage, ainsi le mémorial eucharistique actualise l'événement libérateur de la croix et rend l'Eglise contemporaine du sacrifice de Jésus Christ. Dans l'eucharistie, le peuple de Dieu est présent au pied du Crucifié dont il reçoit la puissance libératrice et salvatrice toujours actuelle, active et efficace. « L'Eglise est unie avec le Fils, son Grand Prêtre et son Interceuseur (Rm. 8, 34 ; He. 7, 25). L'eucharistie est le sacrement du sacrifice unique du Christ, toujours vivant pour

intercéder en notre faveur » (E. 8). Dans la célébration eucharistique, en présence du Christ crucifié et ressuscité qui intercède pour tous, l'Eglise unit son intercession à celle de son Seigneur. Le mémorial, le sacrement ou la présence active du sacrifice et de l'intercession du Christ devient la prière-même de l'Eglise son Corps. « Dans le mémorial de l'eucharistie, l'Eglise offre son intercession, dans la communion du Christ notre Grand Prêtre ». L'Eglise prie avec la croix qui est son intercession, comme son action de grâces par excellence.

La vérité de la présence réelle du Christ dans l'eucharistie est fortement soulignée par le BEM. Cette présence vivante du crucifié ressuscité est l'œuvre de la Parole du Christ et de l'Esprit Saint invoqué par l'Eglise (épîclèse). C'est en raison de la promesse de Jésus (« Ceci est mon corps... ») et par l'action de l'Esprit Saint (« Envoie sur notre eucharistie l'Esprit qui donne la vie... ») que s'accomplit « l'événement eucharistique : la présence réelle du Christ crucifié et ressuscité donnant sa vie pour toute l'humanité... » (E. 14). C'est en vertu de la parole vivante du Christ et par la puissance du Saint-Esprit que le pain et le vin deviennent les signes sacramentels (c'est-à-dire la présence réelle) du corps et du sang du Christ (voir E. 15).

Le BEM invite à la célébration et, à la communion fréquente de l'eucharistie. Si l'eucharistie est au centre de la vie liturgique de l'Eglise (c'est-à-dire la Parole proclamée et

le Sacrement célébré, indivisiblement unis), on comprend qu'il soit « normal qu'elle ait lieu au moins tous les dimanches » (E. 31).

Ministère

Le chapitre sur le ministère est plus développé, parce que le plus délicat dans le dialogue œcuménique. On ne peut pas le résumer en quelques paragraphes. Je me bornerai ici à relever trois thèmes parmi les plus importants.

Il s'agit avant tout dans ce texte d'exprimer la voie œcuménique concernant les ministères ordonnés, car c'est là que surgissent les problèmes. Il ne faut donc pas chercher dans ce chapitre une doctrine du sacerdoce universel ou du ministère général de toute l'Eglise, de tous les baptisés. Cependant, les quatre premières pages (M. 1-7) situent les ministères ordonnés dans le cadre du ministère de tout le peuple de Dieu. Le ministère ordonné est essentiellement un service, reconnu et consacré, du sacerdoce royal et prophétique de tous les baptisés. L'un ne peut exister que dans la communion avec l'autre. En second lieu, le BEM reprend la doctrine du triple ministère (évêque, presbytre et diacre) comme source possible du renouveau des Eglises et de leur unité organique. Il ne s'agit pas là d'un retour archéologique à des formes anciennes, mais d'une conviction que toutes les Eglises peuvent être renouvelées par la redécouverte ou la réforme des ministères ordonnés de l'épiscopat, du presbytérat et du diaconat, dans leurs dimensions personnelle, collégiale et communautaire. Enfin, le BEM considère l'ordination aux divers ministères comme une épiclese qui invoque l'Esprit Saint pour que soient accordés les charismes nécessaires à la charge de tel ou tel service dans l'Eglise; l'imposition des mains est le signe visible du don de l'Esprit et elle a donc un caractère sacramentel. Nous allons développer un peu ces trois points.

L'Eglise proclame la venue du Royaume de Dieu en annonçant la bonne nouvelle de la Parole au monde; elle préfigure ce Royaume de justice et de paix par son existence-même comme Corps du Christ. Ainsi, le ministère de l'Eglise s'accomplit par la Parole de Dieu qu'elle annonce et par la vie du Ressuscité qui rayonne à travers elle. Tous les membres de l'Eglise, Corps du Christ, confessent leur foi, en rendant compte de leur espérance, en témoignant d'un amour plein de compassion, en partageant

les joies et les souffrances des humains. Ils combattent aux côtés des opprimés pour la liberté et la dignité de tous. Par cette mission et ce ministère dans les divers contextes politiques, sociaux et culturels de ce monde, les membres du Corps du Christ transmettent à tous les humains un avant-goût du Royaume de Dieu, ils rayonnent de sa joie et de sa gloire (M. 4).

Pour que puisse s'accomplir ce ministère de tout le peuple de Dieu, le Saint-Esprit accorde à l'Eglise des dons divers et complémentaires: « dons de communication de l'Evangile, en parole et en acte, dons de guérison, de prière, d'enseignement et d'écoute, dons de service, de direction et d'obéissance, d'inspiration et de vision ». Chaque membre du Corps du Christ est appelé à découvrir les dons qu'il a reçus avec l'aide de l'Eglise et il doit les utiliser pour la construction de la communauté ecclésiale et pour le service du monde vers lequel l'Eglise est envoyée en mission (M. 5). L'Eglise n'a jamais existé sans le ministère de personnes responsables et revêtues d'une autorité particulière selon le don de l'Esprit Saint reçu. Jésus a choisi et envoyé des disciples (Mat. 10, 1-18). L'Eglise primitive a reconnu un rôle particulier aux Douze, témoins de la vie et de la résurrection du Christ (Act. 1, 21-26); ils sont des guides de la communauté dans l'enseignement, dans la communion fraternelle, dans la fraction du pain, dans la prière (Act. 2, 42-47; 6, 2-6). Les Douze et les autres apôtres manifestent que dès le début de l'Eglise, selon la volonté et l'institution du Christ, il y avait dans la communauté chrétienne des personnes particulières appelées et désignées par le Seigneur, pour exercer des rôles différenciés par rapport à l'ensemble du peuple de Dieu.

Les indications les plus anciennes sur le triple ministère, chez Saint Ignace d'Antioche par exemple, en font la forme du ministère ordonné diversifié dans la communauté eucharistique locale. On ne peut parler de l'évêque sans parler, en même temps, des presbytres ou pasteurs qui l'entourent et des diacres qui collaborent avec lui. Dès le début, il s'agit d'une conception du ministère à la fois personnelle, collégiale et communautaire. L'évêque est le président de l'Eglise locale, communauté chrétienne qui, en général, recouvre une cité; il a la charge de proclamer la Parole de Dieu, de conduire la célébration de l'eucharistie du Christ, de veiller à l'unité des ministères et de la communauté dans l'Esprit Saint.

L'évêque est entouré d'un collège de presbytres ou pasteurs qui l'assistent dans ses diverses tâches, qui célèbrent avec lui l'eucharistie autour du même autel, qui peuvent être délégués et envoyés pour des fonctions où l'évêque ne peut être physiquement présent. Des diacres participent aussi à ce ministère commun de l'évêque et des presbytres, en accomplissant des services multiples d'entraide. Ce triple ministère ordonné va se développer à mesure que grandit l'Eglise locale.

Le triple ministère fut la forme généralement acceptée dans l'Eglise des premiers siècles. Il fut reconnu à la Réforme comme modèle hérité de l'Eglise ancienne, même s'il ne fut pas toujours appliqué; il est conservé aujourd'hui par beaucoup d'Eglises. Comme le dit le texte du BEM: « Pour l'accomplissement de leur mission et de leur service, les Eglises ont besoin de personnes qui, de diverses manières, expriment et remplissent les tâches du ministère ordonné dans sa forme et sa fonction diaconale, presbytérale et épiscopale » (M. 22). Le ministère de l'épiscopat est nécessaire pour exprimer et sauvegarder l'unité des communautés et des ministères dans l'Eglise. La fonction de l'évêque dans l'Eglise régionale ne peut être comprise et exercée que dans l'harmonie avec le collège des presbytres ou pasteurs, que dans la collaboration avec les diacres et au sein de la communauté de tout le peuple de Dieu.

Le document du BEM donne la définition suivante de l'acte de l'ordination par l'imposition des mains de ceux qui en ont le ministère:

- a) c'est une invocation du Saint-Esprit (une épiclese) pour que le nouveau ministre reçoive les dons et la force en vue de son ministère propre;
- b) c'est un signe sacramentel de l'exaucement de cette prière à l'Esprit Saint, par le Seigneur qui accorde les dons et la force du ministère;
- c) c'est une reconnaissance par l'Eglise des dons de l'Esprit chez celui qui est ordonné;
- d) c'est un engagement réciproque de l'Eglise et du nouveau ministre dans leur nouvelle relation; le nouveau ministre entre aussi dans une relation collégiale avec les autres ministres ordonnés.

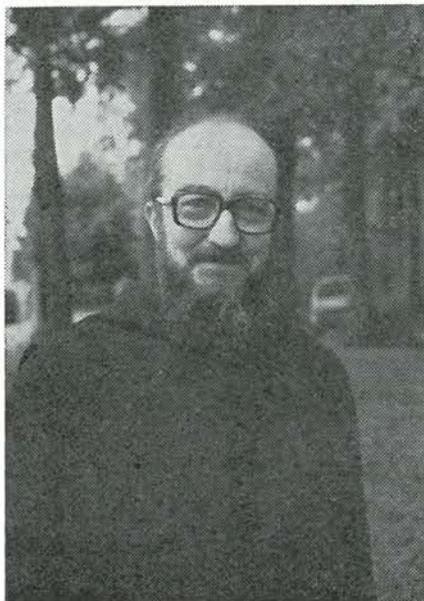
Le document du BEM s'achève dans l'espoir d'une reconnaissance mutuelle des ministères ordonnés entre les Eglises, qui sera le signe de la réconciliation dans l'unité visible.

LA "RÉCEPTION" DU BEM

par Dom Emmanuel Lanne

Le BEM est le fruit d'un très long effort œcuménique. Depuis plus d'un demi-siècle, la Commission de « Foi et Constitution » unit des théologiens de diverses Eglises et Communions chrétiennes pour que celles-ci parviennent à se reconnaître mutuellement dans un même baptême, une même célébration eucharistique, un même ministère ecclésial. Depuis vingt ans surtout, des progrès considérables ont été accomplis en ce sens. Une même conception de la nature sacramentelle de l'Eglise commence à se dégager des dialogues entre Eglises qui se sont multipliés depuis Vatican II, en particulier. Des convergences se sont dessinées; les résultats auxquels ont abouti certains dialogues ont pu profiter à d'autres; la synthèse à laquelle tend la recherche de « Foi et Constitution », au sein du Conseil œcuménique des Eglises, en a été stimulée. Ainsi au cours de ces décennies un certain travail de « réception » s'est déjà opéré parmi tous les partenaires des dialogues. Désormais, tous posent certaines questions de la même manière et sont disposés à admettre les orientations des réponses auxquelles a abouti la recherche commune.

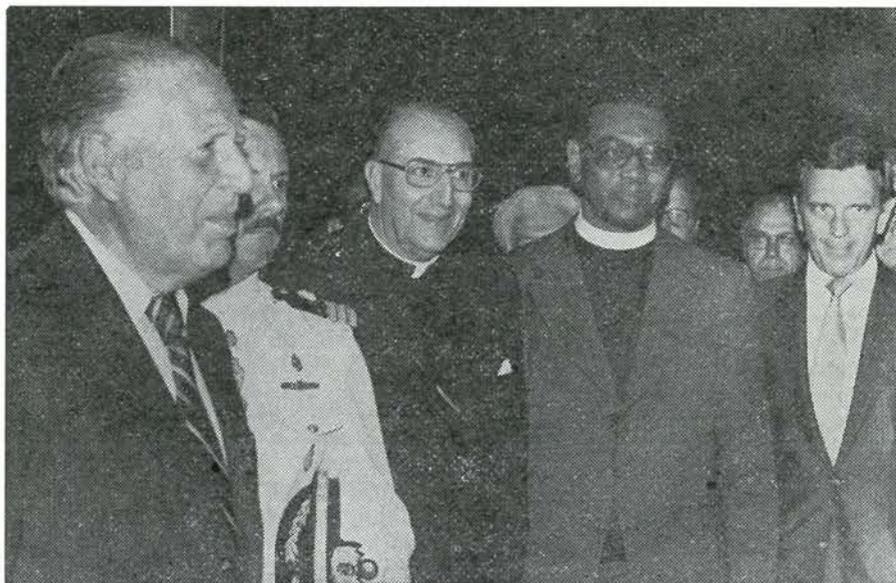
La « réception » que demande le BEM, toutefois, doit aller plus avant pour contribuer véritablement à recomposer l'unité visible des chrétiens. Le baptême, le repas du Seigneur, l'exercice du ministère dans l'Eglise ne sont pas d'abord un objet de discours pour les théologiens. Ce sont des réalités dont vivent les Eglises dans leur existence la plus profonde. Par elles, la communauté se manifeste comme Eglise de Dieu. Aussi les accords auxquels aboutissent les théologiens, même mandatés par leurs Eglises, demeurent-ils sans portée tant que ces mêmes Eglises ne les ont pas fait leurs. Il s'agit plus que d'une acceptation de principe, d'une intégration réelle dans la pratique effective du baptême, de l'eucharistie et du ministère de chaque Eglise et de chaque Communion. Réformés ou Anglicans, Luthériens ou Orthodoxes, mais aussi les Catholiques romains: tous sont invités à examiner non seulement si les affirmations du BEM correspondent à ce qui se vit dans leurs communautés respectives, mais aussi si les ques-



tions que posent les textes ne s'adressent pas à eux, à ce qui se pratique chez eux pour le baptême, pour l'eucharistie ou pour le ministère.

Si, pour le baptême, l'Eglise catholique peut se sentir moins concernée, en est-il de même pour la célébration eucharistique et, surtout,

pour le ministère ? Un Catholique peut estimer qu'en matière de ministère, les progrès accomplis par la recherche commune sont déjà remarquables. Il a aussi le droit de poser des questions ultérieures, sur l'autorité et le ministère d'unité, par exemple. Mais il doit, à son tour, se sentir interpellé par les questions que le texte lui pose sur la manière dont s'exercent, chez lui, certaines formes du ministère. Il doit donc être prêt à ce que puisse éventuellement être transformé et renouvelé ce qui, dans la pratique, doit l'être. Il y a vingt ans déjà, le Décret sur l'Œcuménisme de Vatican II invitait à cet examen de conscience. Il rappelait que « l'Eglise (...) est appelée par le Christ à cette réforme permanente d'elle-même dont elle a perpétuellement besoin en tant qu'institution humaine et terrestre » (N° 6). Restant sauf le dépôt de la foi, aucun domaine de la vie de l'Eglise n'était exclu de cette réforme continue. La « réception » consiste justement à accepter que tous se laissent ainsi interpeler dans ce qui fait le cœur de la vie ecclésiale et sacramentelle, pour rendre celle-ci toujours plus conforme à la volonté du Seigneur sur l'Eglise et cheminer ensemble vers l'unité visible.



Réception officielle de « Foi et Constitution » à Lima en janvier 1982, avec le président du Pérou, Belaunde Terry (à g.), le cardinal Landazuri Ricketts et le pasteur Philip Potter.

BAPTÊME - EUCHARISTIE - MINISTÈRE

ÉLÉMENTS POUR SON ÉTUDE PAR LES CATHOLIQUES

Ce texte (1) couramment désigné dans les milieux œcuméniques par les initiales BEM, fournit à toutes les Eglises, en particulier la nôtre, une bonne occasion :

1) d'approfondir la réflexion sur trois sujets importants ;

2) de pratiquer le dialogue interconfessionnel et de contribuer activement à la marche vers l'unité voulue par le Christ pour tous ses disciples et recommandée par le Concile Vatican II dans son décret sur l'œcuménisme.

Le BEM n'est ni une confession de foi commune ni un document théologique complet, mais un « TEXTE DE CONVERGENCE ». Il résulte d'une bonne dizaine d'années de travail dans une équipe de FOI ET CONSTITUTION, département doctrinal du Conseil Œcuménique des Eglises. Ce département groupe non seulement des représentants des diverses Eglises membres du Conseil Œcuménique (orthodoxes, anglicans et protestants), mais aussi quelques dizaines de théologiens catholiques. Douze de ces derniers ont participé à l'élaboration de ce document, avec 76 protestants, 23 orthodoxes, 14 anglicans, etc.

Le BEM se fonde sur des conclusions votées par FOI ET CONSTITUTION depuis 1927, puis par les assemblées mondiales du CONSEIL ŒCUMÉNIQUE depuis 1948. Ce n'est pas un aboutissement, mais une ÉTAPE sur la route de l'unité doctrinale entre les Eglises actuellement séparées. Il permet de tester l'ampleur et les limites des convictions communes, de repérer les désaccords et les obscurités qui subsistent dans le dialogue interconfessionnel. Il interpelle aussi les Eglises, auxquelles il est officiellement communiqué avec prière de faire connaître leur réaction en 1985.

Le Conseil Permanent des Eglises luthériennes et réformées de France a envoyé à toutes les communautés protestantes un questionnaire d'étude pour aider à en repérer les enjeux (2).

Le Secrétariat romain catholique pour l'Unité des Chrétiens nous demande de lui faire connaître les réactions des catholiques de France. Le présent ques-

tionnaire n'a pas d'autre but que de les faciliter. Il a été établi par une petite équipe désignée par la Commission épiscopale pour l'unité des chrétiens (PP. J. de Baciocchi, D. Sicard, R. Girault).

Quel type de réactions nous demandez-vous ?

C'est indiqué dans l'introduction du BEM, p. 10. Voici ces quatre questions un peu concrétisées :

1 - Dans quelle mesure le texte exprime-t-il notre foi catholique ? Sur quels points nous aide-t-il à mieux la comprendre ? Y avons-nous fait des découvertes enrichissantes ? Quelles lacunes, quelles affirmations contestables, quelles équivoques y trouvons-nous ? Quelles améliorations y souhaitons-nous ?

2 - A notre avis, comment ce texte peut-il favoriser le dialogue et la compréhension mutuelle entre catholiques et membres des autres Eglises, en particulier de celles qui reconnaissent dans le BEM une expression de la foi chrétienne traditionnelle ?

3 - En quoi ce texte pourrait-il nous aider et aider l'Eglise catholique à mieux témoigner du Christ dans le culte, l'éducation, la vie morale et spirituelle ?

4 - Quelles suggestions aimerions-nous faire à FOI ET CONSTITUTION pour utiliser le BEM comme moyen de progresser vers l'expression commune, aujourd'hui, de la foi des Apôtres ?

N.B. : Ces questions doivent être examinées à propos de chaque chapitre du BEM. On veillera à ne pas s'étendre démesurément sur la première au détriment des autres, qui ont plus de portée



(1) FOI et CONSTITUTION, Baptême, Eucharistie, Ministère - Trad. Max THURIAN (Taizé) - Ed. Centurion et Presses de Taizé 1982 ; réédité par les mêmes en 1984 avec quelques petites corrections qui ne modifient pas la pagination.

(2) Cf. *Infra*, page 11.

œcuménique. Elles ne seront pas répétées ici chaque fois : on voudra bien s'y reporter. D'autre part, seront ajoutées ici ou là dans ce plan de travail des questions plus spécifiques au point étudié.

✱

La grille de travail ici proposée suit l'hypothèse où les usagers consacraient au BEM cinq réunions de travail au moins : une sur le baptême, une sur l'eucharistie, trois sur le ministère (2).

L'eucharistie mériterait bien trois réunions, mais le Congrès Eucharistique de Lourdes (1981) a été pour de nombreux groupes, l'occasion d'y réfléchir sérieusement, et nous sommes limités par le temps.

Ce qui va suivre ici cherche à orienter l'attention et le travail vers les points les plus importants ou les plus litigieux, mais pas à dicter un ordre dans l'étude. On aura souvent profité à lancer l'étude du texte à partir d'une question posée par la vie ou la réflexion du groupe plutôt qu'à suivre automatiquement l'ordre du texte ou de cette grille de travail.

Enfin nous n'allons pas reprendre ou résumer ici le contenu des trois parties du BEM : NOUS SUPPOSONS LE TEXTE LU PAR LES DESTINATAIRES DE CETTE GRILLE DE TRAVAIL. NOUS ATTIRONS SIMPLEMENT L'ATTENTION SUR LES POINTS QUI NOUS SEMBLENT PLUS SIGNIFICATIFS (affirmations ou questions, débats). C'est d'abord sur ces points que nous sommes invités à répondre aux questions posées ci-dessus et aux questions spécifiques notées au fur et à mesure ; mais il nous est loisible de les poser aussi, et d'y répondre sur tout autre passage du BEM.

1ère Réunion

I - BAPTEME

Deux sections :

n° 1-10 - Affirmations doctrinales.

n° 11-23 - Questions de pratique liturgique et pastorale.

1) Doctrine

Réfléchir surtout (pas exclusivement) sur les n° 6, 8 et 9.

QUESTION SPECIFIQUE : Un tel texte donne-t-il aux Eglises qui l'adoptent comme expression de leur foi et règle de leur pratique, une base nécessaire et suffisante pour la RECONNAISSANCE MUTUELLE de la valeur de leurs baptêmes respectifs ?

2) Pratique

Les différences de pratique concernent un pluralisme liturgique normal, mais peuvent aussi engager des manières différentes de comprendre le sacrement et, du coup, remettre en question l'accord doctrinal (cf. n° 15 et 16).

Trois points litigieux :

— n° 11-12 : faut-il ou non baptiser

les petits enfants ? Quand un désaccord sur cette pratique exclut-il la communion de foi ?

— n° 13 : peut-on rebaptiser quelqu'un ?

— n° 14 : faut-il compléter le baptême par la confirmation ?

Viennent ensuite (n° 17-23) les éléments signifiants de la célébration baptismale. Certains sont indispensables, constitutifs, d'autres peuvent changer plus ou moins d'un lieu ou d'un temps à un autre suivant la possibilité de les comprendre ou, au contraire, les malentendus qu'ils provoquent sur ce qu'est le baptême et sur ses effets dans le baptisé, dans l'Eglise...

Il serait bon de réfléchir davantage sur les n° 12 et 14, en examinant les améliorations souhaitables dans la pratique baptismale catholique en France. Et si on juge désirable tel ou tel progrès, examiner de près ce qui motive ce jugement de valeur, sur quelles données bibliques, traditionnelles ou culturelles, il se fonde, ce qu'il présume et le « prix à payer » ; et s'efforcer d'exprimer cela avec exactitude et clarté.



2ème Réunion

II - EUCHARISTIE

Dans la mesure du possible (temps, documentation...), il serait instructif de comparer cette partie du BEM avec le document doctrinal du Congrès de Lourdes 1981 : **Jésus Christ, pain rompu pour un monde nouveau.** (Centurion 1980)

Trois sections d'étendue et d'importance inégales :

— n° 1 : l'institution de l'eucharistie ;

— n° 2-26 : la signification de l'eucharistie ;

— n° 27-33 : la célébration de l'eucharistie.

Rien n'est de trop dans ces chapitres, mais nous suggérons de concentrer la réflexion sur les points-clés de la 2de section, ceux qui ont donné lieu aux interrogations, aux débats, voire aux malentendus les plus importants dans le passé.

1) La notion d'anamnèse ou mémorial, qui est bibliquement fondamentale et permet de surmonter les vieux conflits entre catholiques et protestants sur l'eucharistie vue comme sacrifice. Voir B et C, n° 5 à 13, pages 32 à 34.

Questions spécifiques à ce sujet :

— n° 5 - Etudier de près le sens donné à ce mot MEMORIAL, et préciser en quoi il diffère du sens qu'a ce mot dans le français courant (« Mémorial de Sainte-Hélène », « Mémorial du débarquement de Juin 1944 »...). Même chose à propos du mot ANAMNESE, d'emploi plus technique et plus rare.

— n° 8 à 11 - Voir de près comment l'idée du MEMORIAL permet d'accorder deux vérités de foi qui semblent s'exclure l'une l'autre :

a) le SACRIFICE DU CHRIST au Calvaire est unique, non réitérable ;

b) L'ACTION EUCHARISTIQUE EST, CHAQUE FOIS, LE SACRIFICE COMMUN DU CHRIST ET DE L'EGLISE.

Cette réflexion appelle d'ailleurs à clarifier le sens du mot sacrifice (éléments dans le texte).

2) L'affirmation de la présence eucharistique du Christ : n° 13 à 16, où il est aussi question de l'œuvre de Saint-Esprit dans l'eucharistie et de la prière qui la demande dans la célébration. Comment le BEM exprime-t-il l'affirmation dogmatique du pain et du vin devenant, dans un sens sacramentel, corps et sang du Christ ? La permanence de la présence sacramentelle est-elle affirmée ou non ? (cf. n° 32).

3) Reste la fin de cette 2ème partie : l'eucharistie, communion entre fidèles (D), repas du Royaume (E), et sa célébration (III) : n° 19 à 33. Noter en particulier n° 20, 24, 28, 29.

D'une manière générale, l'esprit du travail n'est pas celui d'un compromis facile entre catholicisme et protestantisme. Il s'agit de nous stimuler et de nous aider mutuellement à plus de fidélité envers le Christ et son mystère tels qu'ils nous sont révélés à travers l'Écriture lue dans la Tradition de l'Église (quitte à traduire en fonction de la culture et du langage actuels la foi énoncée jadis et ailleurs dans d'autres cultures et langages).

(2) A elle seule cette 3ème partie du BEM est aussi longue que les deux autres réunies. Cela ne signifie pas que son objet a plus d'importance, mais que c'est le point où demeurent le plus de malentendus à dissiper, les désaccords les plus profonds à surmonter entre les diverses Eglises.

Les rapports entre les ministres ordonnés et les autres fidèles donnent lieu actuellement à des interrogations et discussions importantes. A voir plus clair là-dessus on gagnera de mieux se situer les uns vis-à-vis des autres, de prévenir des conflits, des frustrations qui font gaspiller beaucoup d'énergies et démobilisent certaines personnes. Nous avons là une bonne occasion :

— de mieux assimiler l'enseignement du Concile Vatican II ;

— de mieux « cadrer » notre dialogue entre catholiques et protestants.

3ème Réunion

III - MINISTÈRE

Nous étudierons les 6 chapitres de cette troisième partie deux par deux, suivant l'ordre où ils se présentent, en insistant sur des points-clés (plus ou moins développés dans le texte).

A - Le ministère ordonné à l'intérieur d'une Eglise toute ministérielle

Ch. 1 et 2, n° 1 à 18. Mise en place, très importante, du ministère dans l'ensemble ecclésial situé en lui-même dans le monde. Comparer avec l'ordre des trois premiers chapitres dans la Constitution *Lumen Gentium* (L.G.) du Concile Vatican II sur l'Eglise.

Ces deux chapitres du B.E.M. présentent deux applications, en quelque sorte « emboîtées », de la relation quelques-uns/tous :

— d'abord entre l'Eglise et l'ensemble de l'humanité (ch. I) ;

— puis, entre les ministres et l'ensemble de l'Eglise (ch. II).

a) Les chrétiens ne sont pas des surhommes, mais des hommes que Dieu a choisis et chargés de mission vis-à-vis des autres. De même les ministres ordonnés ne sont pas des superchrétiens, mais des chrétiens choisis par le Christ parmi les autres en vue d'un service des autres et de leur mission dans le monde. Cf. n° 1, 5, 8, 12.

b) L'Eglise et le ministère sont tendus entre deux pôles temporels : l'acte fondateur de Pâques et Pentecôte (n° 2 et 3) et le Royaume de Dieu à venir (n° 4). La force propulsive qui les fait passer du 1° au 2° n'est autre que l'Esprit Saint, l'Esprit de Pentecôte qui fait de simples hommes les témoins et serviteurs du Christ Seigneur et du Dieu Père (n° 3, 5, 11).

c) Les ministres ordonnés ne monopolisent pas l'animation de l'Eglise : ils sont un cas particulier des dons divers répartis par l'Esprit Saint entre tous les membres de la communauté en vue des diverses tâches de service interne, d'évangélisation, d'assistance, etc. (n° 5 ; cf. n° 32).

d) Un point délicat est abordé au n° 6 ; les désaccords sur la structure constitutive de l'Eglise. Cela nous invite à réfléchir sur la distinction entre structure et organisation. La structure est un ensemble d'éléments constitutifs d'une réalité donnée, avec des rapports déterminés entre ces éléments : de là, la réalité en question tient son type, sa constitution, son équilibre interne et sa situation caractéristique dans les ensembles plus vastes. L'organisation est la mise en œuvre concrète et variable de la structure invariable.

Comparer la structure constante (masculine ou féminine) de l'être humain adulte et les multiples diversités de détail entre individus, les changements qui surviennent au fil des ans dans le même. Ou encore la constitution d'un état et sa législation, son administration, etc. Ainsi l'Eglise peut-elle changer notablement dans son organisation en demeurant l'Eglise de Jésus Christ, en gardant sa structure et, du même coup, son sens et sa fonction. La question essentielle est posée dans la dernière phrase du n° 6.

L'idée de base dans toute la suite de cette IIIème partie du B.E.M. est le ministère ordonné vu comme élément de la structure ecclésiale : n° 8. Noter, par ailleurs, les précisions de vocabulaire apportées au n° 7 pour toute la suite.

Les n° 8 à 14 précisent le rôle et la nécessité des ministres ordonnés. On peut, semble-t-il, distinguer là deux aspects :

— la signification existentielle (ou « symbolique ») : la relation entre la communauté et le ministre traduit dans l'existence, pas seulement dans les mots, la relation constitutive de la communauté au Christ « Pasteur » (chef et rassembleur, protecteur...);

— diverses fonctions plus ou moins importantes dans la vie de l'Eglise, certaines constitutives : proclamer la Parole de Dieu, célébrer les sacrements, maintenir la communion entre frères, animer et coordonner la mission...

e) Les n° 15-16 concernent l'autorité

ministérielle, avec son sens, ses risques, ses limites, l'esprit qui doit l'animer (comp. Vatican II, L.G. 27 ; P.O. 6 et 9...).

f) Le n° 17 est consacré au point litigieux classique entre protestants d'une part, catholiques, orthodoxes et anglicans d'autre part : le sacerdoce propre aux ministres et son rapport avec le sacerdoce commun des baptisés. Texte important, qu'il serait intéressant de comparer avec Vatican II (L.G. 10 et 28 ; P.O. 2 et 5...). Autre point débattu entre Eglises et à l'intérieur de certaines (n° 18) : l'accès des femmes aux ministres ordonnés.

4ème Réunion

B - Les formes du ministère ordonné et son apostolicité (ch. III-IV)

a) n° 19-25 : évêques, presbytres et diacres. Ces trois mots apparaissent déjà dans les écrits du Nouveau Testament. A partir du IIème siècle, ils désignent trois « degrés » ou « formes » du ministère ordonné. Le n° 23 situe brièvement dans l'Eglise la fonction « épiscopale » (qui peut être dévolue à des évêques proprement dits ou à d'autres instances). Le n° 25 indique des questions que toutes les Eglises devraient se poser en raison de leurs désaccords sur ce point. Si vous croyez le pouvoir, suggérez des réponses à ces questions.

b) n° 26-27 : Principes directeurs pour l'exercice du ministère ordonné. L'existence simultanée des trois dimensions personnelle, collégiale et communautaire, est importante pour assurer la coresponsabilité effective entre « niveaux » et membres de l'Eglise, et du même coup pour empêcher une instance humaine, quelle qu'elle soit, de substituer sa souveraineté personnelle ou collégiale à celle du Christ, l'unique Seigneur (cf. supra. dimension « symbolique » du rôle des ministres).

c) n° 28-31 : fonctions des évêques, presbytres et diacres. On entrevoit ici les diversités entre Eglises (pas forcément incompatibles) qui empêchent d'être très précis.

d) n° 32-33 : variétés des charismes. Le n° 32 reprend une idée rencontrée déjà au n° 5, et qui introduit l'important n° 33. Là, il ne s'agit pas seulement des pères de la Réforme protestante, mais aussi bien des personnalités réformatrices opérant et demeurant au sein d'une même Eglise, et qui peuvent être clercs ou laïcs, hommes ou femmes... SS. Grégoire VII, Bernard, Thérèse d'Avila, Catherine de Sienne...

e) Le ch. IV, sur la tradition apostolique du ministère, aborde un important point de contentieux, surtout entre protestants et autres confessions plus traditionnelles. On a déjà rencontré des pierres d'attente aux n° 9 à 11, à propos de l'origine de l'Eglise en bloc et de ses ministres dans les « apôtres » (terme N.T. relativement

FOYERS MIXTES

N° 66 : Janvier 1985
Dix ans de catéchèse œcuménique.

■ RAPPELS :

N° 65 : Relectures du B.E.M.

N° 64 : Vivre en communautés.

N° 54 Bis : Pastorale des foyers mixtes : suggestions, expériences.

■ ABONNEMENT JUMELE :

U.D.C. + Foyers Mixtes : 111 francs, T.V.A. incluse (au lieu de 148 francs = réduction de 25 %) pour huit numéros durant l'année 1985.

C. C. P. U.D.C. La Source 34 611 20 C.



large) et en particulier des Douze. Maintenant les n^{os} 34-38 vont expliciter un peu le sens et la portée de la tradition des Apôtres dans la foi et la **structure** ministérielle parmi d'autres formes d'apostolicité; la suite précise le sens et la nécessité de la « transmission régulière du ministère ordonné » depuis les responsables d'Eglises locales investis par les Apôtres (cf. Act., I et II Tim., Tite).

f) Essayer de discerner dans les n^{os} 35-36, la portée **fonctionnelle** et la portée **symbolique** (au sens fort : cf. supra, sur les n^{os} 8-14) de la succession apostolique dans le ministère. Celle-ci n'est pas simple légitimation du ministère par son origine; avant tout, elle met l'Eglise en état de **vivre institutionnellement** aujourd'hui sa relation au Christ, unique Seigneur et rassembleur dans sa relation aux rassembleurs et guides ministériels qu'elle reçoit et ne se donne pas.

5ème Réunion

— **Mise en œuvre liturgique et œcuménique de ce qui précède** (ch. V et VI)

a) D'abord la mise en œuvre liturgique lors de l'investiture des ministres, à savoir l'**ordination**. Il n'y a pas là simplement un problème d'**expression** rituelle des **vérités** exprimées auparavant. Ce dont il s'agit surtout, c'est de savoir comment est vécu, par la communauté et par ceux qui deviennent ses serviteurs au nom du Christ, le **don que le Christ fait** de ceux-ci à celle-là. La communauté n'est pas, pour autant, réduite à la passivité : elle peut et doit concourir à la désignation ou au discernement des ministres.

Etudier cela dans les n^{os} 39-40, relatifs à la **signification** de l'ordination (qui ordonne : Dieu ? le Christ ? le consécrateur ? l'Eglise ? le Saint-Esprit ?), essayer de préciser et articuler les divers rôles et leurs relations à partir de ces deux n^{os} du B.E.M., commentaires compris).

b) Les n^{os} 41-44 exposent comment ce qui précède est mis en œuvre et manifesté par les **éléments constitutifs** du rite tels qu'ils sont reconnus dans toutes les Eglises, du moins actuellement. Ces n^{os} méritent une étude attentive, cherchant à bien saisir le lien entre signification doctrinale (n^{os} 39-40) et, ici, expression liturgique.

c) Les n^{os} 45-50 traitent des **conditions pour l'ordination** : « Vocation » (n^o 45), préparation (n^o 47). Le n^o 50 invite les Eglises à éliminer les conditions discriminatoires qui ne concernent pas les relations unissant les candidats au Christ et à l'Eglise. Le n^o 46 concerne la « professionnalisation » du ministère ordonné. On peut examiner ce que dit le n^o 48 sur la durée et la non-réitérabilité de l'investiture sacramentelle en fonction de la doctrine catholique du « caractère » sacramentel de l'Ordre. Le n^o 49 note que, dans ces domaines, un large pluralisme est possible : plusieurs des questions abordées relèvent de l'**organisation**, pas de la **structure** ecclésiale.

d) Vient ensuite la **conclusion pratique** de l'exposé : ch. VI, vers la **reconnaissance mutuelle des ministères ordonnés**. Le mot « vers » est important et commenté par la première phrase du n^o 51. La suite de ce n^o incite les Eglises à un examen critique de leur pratique et à la disponibilité aux changements sans lesquels les séparations interconfessionnelles resteraient insurmontables.

Il ne s'agit pas de brader ni de tordre quoi que ce soit de valable, mais de se ressourcer dans l'Écriture et la Tradition pour vivre une fidélité plus réelle au Christ dans une mise en

œuvre plus juste de la **structure** catholique de l'Eglise, dont fait partie la communion entre tous les baptisés. Le rétablissement de l'Unité chrétienne vaut bien quelques retouches dans l'**organisation** pour satisfaire les requêtes légitimes des autres...

Le n^o 52 précise l'objet de l'examen critique à faire par chaque Eglise sur elle-même, en distinguant intentions et pratique.

Les n^{os} 53 et 54 indiquent les démarches pratiques plus ou moins souhaitées de la part des différentes Eglises.

e) Enfin, le n^o 55 note que la reconnaissance des ministères ne peut se réduire à un constat d'accord théologique : les instances qualifiées des Eglises ont quelque chose à faire pour habiliter auprès de leurs fidèles respectifs des ministres d'autres Eglises non agréés jusque là. Cet acte peut prendre diverses formes : on en présente quelques-unes à titre d'hypothèse.

En ce qui concerne l'Eglise catholique, nous pouvons examiner quelles sont les **instances compétentes** pour un tel acte.

Que le Saint Siège ait son mot à dire en supervision d'instances régionales, c'est certain ; mais ne faut-il pas éviter le « tout ou rien », qui bloque toute ouverture, toute évolution ? Dans cette perspective, ne serait-il pas possible et souhaitable que les actes de reconnaissance mutuelle se fassent au niveau national ou régional (conférences épiscopales...) ? Bien réfléchies et motivées, vos suggestions peuvent éclairer la démarche de l'Eglise catholique.

Dans la mesure où nous pouvons étudier le B.E.M., il serait important d'envoyer nos réactions.

avant le 1er mai 1985,

au Père René GIRAULT, 1, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

Précisez, s'il vous plaît, le « lieu » d'Eglise dans lequel vous vous situez. **MERCI**

BAPTÊME - EUCHARISTIE - MINISTÈRE

Introduction au questionnaire luthéro-réformé

Le Conseil Œcuménique des Eglises (COE) a adressé à toutes ses Eglises membres à travers le monde le document « Baptême, Eucharistie, Ministère », résultat du travail de la Commission Foi et Constitution à laquelle ont participé des théologiens représentant toutes les Eglises, y compris l'Eglise catholique.

Le Conseil Permanent des Eglises luthériennes et réformées de France (CPLR) souhaite que ce document soit diffusé largement afin que la réponse des Eglises de France au COE soit le reflet le plus fidèle possible de la réflexion et de la consultation de l'ensemble de nos Eglises.

Tous les groupes qui voudront bien participer à cette consultation (quelle que soit leur composition : conseils presbytéraux, groupes paroissiaux, œcuméniques, etc.) sont donc

invités à faire connaître leurs réactions par écrit, à la direction de leur Eglise, avant le 1er décembre 1984.

Pour aider éventuellement la réflexion, une brève introduction et un questionnaire ont été rédigés par une équipe désignée par le CPLR. Afin de faciliter la lecture des réactions, il serait souhaitable de fournir des réponses brèves et précises aux principales questions, y ajoutant si nécessaire des commentaires explicatifs. Se rappeler entre autres qu'il faut essayer de dégager les points d'accord avec le document, les convergences à examiner et les points qui font encore problème.

Un colloque, prévu à Lyon-Francheville du 8 au 10 mars 1985 permettra de tirer les résultats de cette consultation qui représentera notre participation à l'effort œcuménique pour manifester l'unité des membres du Corps de Christ.

Document de "Foi et Constitution" Lima 1982

Plus de 120 théologiens, représentant la quasi totalité des Eglises, expriment leurs points de convergence sur le Baptême, la Sainte-Cène et le Ministère.

Comment recevons-nous ce texte ? Y reconnaissons-nous la foi de l'Eglise de Jésus-Christ ?

QUESTIONS POSEES A NOS EGLISES
QUESTIONS POSEES PAR NOS EGLISES

Origine du document

Constituée en 1927 à Lausanne « Foi et Constitution » est la Commission théologique du Conseil Œcuménique des Eglises (COE). Pendant plus de cinquante ans, elle a travaillé à réduire les obstacles de nature doctrinale qui, au cours des siècles, se sont élevés sur le chemin de l'unité visible de l'Eglise.

L'introduction au document (1) désigné désormais par le sigle BEM relate les étapes de cette recherche.

Celle-ci a abouti au document approuvé à Lima en 1982 par les 129 membres de la Commission.

A noter qu'au sein de cette Commission les protestants sont nettement majoritaires : 76 ; pour 23 orthodoxes, 14 anglicans, 12 catholiques romains qui sont membres à part entière de la Com-

mission, ainsi que des représentants d'autres Eglises qui n'adhèrent pas au COE.

Nature du document

Il s'agit d'un texte de convergence, non d'un exposé théologique complet sur les trois points retenus, et pas non plus d'une confession de foi.

Ce texte a été établi sur la base des conclusions des rapports votés depuis 1927 par les grandes assemblées du COE et de « Foi et Constitution ».

Ainsi, le théologien Max THURIAN, Frère de Taizé, qui a établi le texte français, estime qu'il a été possible de dégager une « tradition œcuménique » permettant de définir BEM comme un texte de style « conciliaire ».

Il en découle plusieurs conséquences :

1. - BEM n'exprime pas un consensus, un accord complet et définitif sur le Baptême, la Sainte-Cène et le Ministère ; mais une étape sur le chemin de l'unité recherchée.

Ont été mis en évidence les points sur lesquels les Eglises peuvent constater qu'elles ne divergent pas fondamentalement, et qui donc sont à même de servir de base à leur réconciliation doctrinale.

Ce qui signifie que nous n'avons pas à accepter ou à rejeter en bloc le contenu de BEM, mais à examiner chacune des propositions qu'il nous fait.

2. - BEM n'est pas une confession de foi.

Nous sommes invités à y reconnaître davantage la foi de l'Eglise à travers les siècles que la foi de notre propre Eglise. Et cela, souvent, en référence à la tradition de l'Eglise ancienne.

Même si nous nous interrogeons quant à l'autorité de cette tradition, il y a là pour nous un appel à ne pas considérer que la seule tradition de notre Eglise depuis la Réforme.

3. - BEM n'est pas un texte protestant.

Sa rédaction est le fruit d'une mise en commun de théologies souvent très diverses dans leur formulation.

Il y aura donc pour nous, luthériens et réformés, des termes inhabituels, des expressions qui pourront nous paraître catholicisantes ou relevant d'une spiritualité orientale qui ne nous est pas familière.

Au reste, catholiques et orthodoxes font la même observation en ce qui les concerne.

4. - BEM interpelle nos Eglises.

Les questions que ce texte pose, si dérangeantes soient-elles, ne doivent pas être écartées. Il ne suffit pas de dire : ce n'est pas ce qu'enseigne notre Eglise. Il faut y regarder à deux fois, s'interroger, approfondir notre réflexion.

Chacune de nos Eglises est héritière d'une tradition qu'elle doit examiner à la lumière de l'Ecriture, en même temps qu'elle reçoit, avec une attention critique, la tradition des autres Eglises.

5. - BEM nous permet de poser à notre tour des questions aux Eglises sœurs. Les rédacteurs de BEM souhaitent en

(1) « BAPTEME, EUCHARISTIE, MINISTERE, convergence de la foi » est éditée dans la version française de Max THURIAN par Le Centurion - Les Presses de Taizé 1982.

effet que leur texte suscite de la part des Eglises des interrogations et des suggestions pour une plus grande avancée vers l'unité.

Destination du document

Foi et Constitution voudrait connaître, aussi précisément que possible :

- jusqu'à quel point nos Eglises peuvent reconnaître dans BEM la foi de l'Eglise à travers les siècles ;
- les conséquences que nos Eglises peuvent en tirer pour leurs relations et dialogues avec d'autres Eglises ;
- les indications que nos Eglises peuvent recevoir de BEM pour ce qui concerne leur vie et leur témoignage au plan du culte, de l'éducation, de l'éthique et de la spiritualité ;
- les suggestions que nos Eglises peuvent faire pour la suite du travail de Foi et Constitution.

Aboutissement :

Concrètement, l'étude de BEM doit déboucher sur un colloque qui se tiendra du 8 au 10 mars 1985 à Lyon-Francheville.

Ce colloque, ouvert aux membres de nos Eglises, et non pas aux seules autorités ecclésiastiques et aux théologiens, aura pour tâche de dégager une position commune aux luthériens et aux réformés de France sur les points abordés par BEM, ou tout au moins d'exprimer les avis de leurs Eglises respectives.

C'est le Conseil permanent des Eglises Luthériennes et Réformées de France qui organisera ce colloque.

Le Conseil réunit en son sein les représentants de quatre Eglises :

- Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine,
- Eglise Evangélique Luthérienne de France,
- Eglise Réformée d'Alsace et de Lorraine,
- Eglise Réformée de France.

Le colloque permettra de recueillir les avis de nos quatre Eglises, à charge pour chacune d'entre elles de les faire connaître à « Foi et Constitution » qui les joindra aux réponses de toutes les autres Eglises en vue d'une future conférence mondiale.

Etude du document

Bibliographie :

BEM a connu une première version en 1974, intitulée « La réconciliation des Eglises » (Presses de Taizé).

En 1977, sous le titre « Vers un consensus œcuménique », la commission Foi et Constitution a donné un état des réponses des Eglises consultées sur le document précédent.

A ces textes de base peuvent être ajoutés ceux qui sont issus des dialogues luthéro-réformé, luthéro-catholique, réformé-catholique, ainsi que les décisions ou les déclarations officielles de nos synodes et assemblées d'Eglise.

Voir notamment le texte de l'Alliance Réformée Mondiale « Vous serez mes témoins » (1983), les Thèses de Lyon (Inform. et Evangél. ERF 1981/1 et Recherches Ecclésiastiques N° 4), la Déclaration commune luthéro-réformée sur la Cène du Seigneur, Liebfrauenberg 1981.

De nombreux commentaires de BEM 82 ont déjà paru, notamment dans la revue de la Faculté de Théologie de Montpellier (ETR 2/83), dans Positions Luthériennes (4/83), dans la presse protestante, dans la revue lyonnaise « Foyers Mixtes ».

Pour l'étude du texte on se servira utilement du fascicule édité par la Fédération des Eglises Protestantes de la Suisse, et de l'introduction diffusée dans la région ERF Centre-Alpes-Rhône.

Nature du texte :

Par une erreur typographique, les

« commentaires » ne sont pas distingués du texte proprement dit. Ils n'en font pas partie, ce sont des notes explicatives.

Lorsque nous renvoyons au texte lui-même, nous en indiquons le paragraphe correspondant.

Méthode d'étude :

Cette étude peut être individuelle, mais elle sera beaucoup plus enrichissante si elle est communautaire : conseils d'Eglise, groupes paroissiaux ou œcuméniques. On aura tout intérêt à ne pas rester entre soi, réformés ou luthériens, mais à échanger avec des membres d'autres Eglises.

De leur côté, les catholiques connaissent BEM et sont souvent avides de savoir ce que nous en pensons.

Le questionnaire ci-joint n'a d'autre prétention que de vous aider à repérer les points importants, ce que nous appelons « les enjeux ».

Il a été établi par un groupe de travail composé de luthériens et de réformés, sur désignation du Conseil Permanent des Eglises Luthériennes et Réformées de France.

Questionnaire

LE BAPTÊME



I. - Le sens du Baptême

1. Que représente pour vous le Baptême ? Et pourquoi ?

- un acte essentiel dans la vie du chrétien ?
- une aide pour la foi ?
- un rite non indispensable pour être chrétien ?

2. Des cinq définitions données par BEM : participation à la mort et à la résurrection du Christ, purification, don de l'esprit, incorporation au Corps

du Christ, signe du Royaume, laquelle vous paraît :

- la plus importante ?
- la plus proche de ce que votre Eglise enseigne ?

3. Cette énumération vous semble-t-elle complète ? Sinon, qu'y manque-t-il ?

4. Quels aspects conviendrait-il de remettre en valeur dans notre compréhension du Baptême ?

5. BEM décrit le Baptême à la fois comme signifiant (par. 2, 3, 7) et accomplissant (par. 4, 14).

Faut-il choisir, ou accepter les deux interprétations ?

II. - Le Baptême et la Foi

1. Que le Baptême soit le point de départ de toute une croissance (par. 8, 9, 10, 12), qu'est-ce que cela implique :

- pour celui qui le reçoit ?
- pour la communauté qui en est témoin ?
- pour le monde ?

2. Est-ce que penser à votre Baptême :

- vous donne bonne ou mauvaise conscience ?

- vous incite à la repentance ?
- vous conduit à vous engager au nom de votre foi ?

III. - La pratique du Baptême

A. Baptême des croyants ou Baptême des enfants ? (par. 11 et 12)

Nos Eglises admettent la **double pratique**. Qu'en dit BEM ?

A quelles conditions le Baptême des enfants peut-il être reconnu par les Eglises qui n'admettent que le Baptême des croyants ?

La confession de foi est-elle partie intégrante du Baptême ? A-t-elle sa place dans la liturgie de votre Eglise ?

Quelles conséquences pratiques y a-t-il lieu d'en tirer ?

Que confesse le croyant baptisé : sa foi, ou la foi de l'Eglise ? Cette distinction est-elle à faire ?

B. Baptême et Corps du Christ (par. 6).

1. Quelles conséquences pratiques découlent de l'affirmation « **Le baptisé est incorporé au Corps du Christ** » :

- en ce qui concerne la validité des Baptêmes administrés par les autres Eglises ?
- dans la prise en charge du baptisé par la communauté ?
- dans la vie du baptisé ?

2. Quant on dit « **le Baptême fait de celui qui le reçoit un membre de l'Eglise** », de quelle Eglise s'agit-il :

- de la communauté locale ?
- de l'Eglise luthérienne (ou réformée) ?
- de l'Eglise universelle ?

3. L'apôtre Paul a écrit : « **Il y a un seul Baptême** » (Eph. 4/5). Mais pas « **Il y a une seule Cène du Seigneur** ». Pourquoi cette différence ?

Pourquoi un Baptême reconnu par tous ne conduit-il pas à une Eucharistie partagée par tous ?

C. Baptême d'eau et Baptême de l'Esprit (par. 5, 19).

1. Si la **Confirmation** est pratiquée dans votre Eglise, quelle est sa signification ?

- Baptême de l'Esprit ?
- Profession de foi du baptisé ?
- Affermissement de la foi ?

2. Comment éviter tout ce qui pourrait laisser croire que le Baptême a besoin d'être complété ? (par. 13).

3. En quoi la Sainte Cène est-elle l'**aboutissement normal du Baptême** ?

Cela autorise-t-il, ou oblige-t-il, à y admettre de jeunes enfants baptisés ?

— Quelle est la pratique de votre Eglise ?

— Quel rôle y joue la catéchèse ?

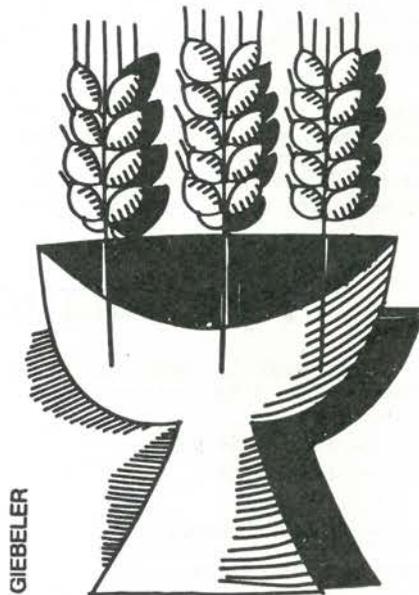
IV. - La célébration du Baptême

1. Baptiser avec un peu d'eau ou par immersion, est-ce important ? Pensez-vous qu'il serait bon que d'autres signes soient ajoutés ? (cf par. 19). Cela renforcerait-il l'unité chrétienne ?

2. Au regard du par. 20, la liturgie de votre Eglise vous paraît-elle inclure tous les éléments requis ? Ceux-ci vous semblent-ils indispensables ?

3. « **Le Baptême est normalement célébré par un ministre ordonné** » (par. 22). N'en est-il pas toujours ainsi ? Pourquoi « **normalement** » ?

L'EUCCHARISTIE (Sainte Cène)



GIEBELER

I. - Le sens de l'Eucharistie

1. « **Eucharistie** » (action de grâces), ce terme vous gêne-t-il ? Quelle part y tient la parole ? (cf. par. 3). Faut-il lui préférer : Repas du Seigneur, Cène, Fraction du pain, Communion ?

2. Approuvez-vous l'importance capitale donnée à l'Eucharistie : acte central du culte de l'Eglise (par. 1), « mode unique de la présence du Christ » (par. 13) ? Est-ce une réalité dans votre Eglise ?

3. Certains protestants ont tendance à mettre l'accent sur le souvenir du Christ, au sens d'une simple commé-

moration. Est-ce là même chose que le mémorial (par. 5 à 9) ? Qu'en résulte-t-il quant à la compréhension de la Cène ? Comment intégrer les autres significations, et selon quelles priorités (cf. par. 1 à 26).

4. Que signifie pour vous la « **présente réelle** » du Christ dans l'Eucharistie ? Comment se réalise-t-elle ? (cf. par. 13).

5. BEM exclut-il, à votre avis, toute interprétation de l'Eucharistie comme **renouvellement** du sacrifice du Christ ? (cf. par. 8 et commentaire).

II. - L'Eucharistie et la Foi

1. Que veut-on dire quand on affirme à la fois que la présence du Christ ne dépend pas de la foi, et que le discernement du corps et du sang du Christ requiert la foi (par. 13) ?

2. Comment comprendre le par. 15 : Parole du Christ et puissance du Saint-Esprit font que le pain et le vin deviennent « **signes sacramentels** » du corps et du sang du Christ... et le demeurent en vue de la communion ?

3. Selon vous, à quoi est liée la présence du Christ dans l'Eucharistie ? Au pain et au vin ? Aux paroles d'institution ? A l'invocation de l'Esprit ? A la foi du communicant ? A la qualité de celui qui préside ? (cf par. 13 et 15).

4. Comment la participation à la Sainte Cène pourrait-elle mieux exprimer la responsabilité du chrétien envers le monde (par. 20 à 26) ? Quelle est à cet égard la place de l'**intercession** (par. 8 et 9) ?

III. - La célébration de l'Eucharistie

1. Quelle place tient la Sainte Cène dans le culte de votre Eglise ? Celui-ci est-il plus centré sur la **Parole** que sur le **sacrement** ? Quel est votre choix personnel ?

2. De tous les éléments énumérés au par. 27, lesquels retrouvez-vous dans la liturgie de Sainte Cène de votre Eglise ? Quels sont ceux qui dominent ? Cela vous paraît-il justifié, ou préféreriez-vous un ordre différent ? Quelle place y tient l'invocation de l'Esprit ?

3. « **C'est le Christ lui-même qui invite au repas et le préside** » (par. 29). Quelles conséquences en tirer quant à la présidence de la célébration ? — aux participants ?

4. Comment recevez-vous les indications du par. 32 sur la « **réservation des éléments** » ? Est-ce un problème qui se pose à votre Eglise ?

LE MINISTÈRE



I. - Le Ministère de l'Eglise

1. Pourquoi l'Eglise a-t-elle besoin de ministères pour accomplir sa vocation (par. 8 et 9) ? Les dons de l'Esprit ne sont-ils pas suffisants (par. 7, 32, 33) ?

2. La Réforme a remis en valeur le **sacerdoce universel**, BEM affirme sa réalité en commençant par la description de la vocation du peuple de Dieu. Mais il enchaîne sur le ministère ordonné, indispensable à la vie de l'Eglise. Comment faut-il le comprendre ?

II. - Le Ministère ordonné

1. Quels sont dans votre Eglise les ministères ordonnés ? Par qui et dans quelles conditions cette ordination est-elle faite ?

2. Que veut-on dire par « **les ministères ordonnés représentent Jésus-Christ** » (par. 11) ? Recherchez dans les par. 12 à 17 les fonctions qui leur sont dévolues. Cela décrit-il un ministère spécifique, ou implique-t-il une répartition entre divers ministères ?

3. Comment percevez-vous la distinction faite du par. 17 entre le sacerdoce universel des fidèles et le « **service sacerdotal particulier** » qualifiant un ministère ordonné ? Quelles peuvent en être les conséquences ?

4. Le tripe ministère « **évêque, presbytre, diacre** » se retrouve-t-il dans votre Eglise ? Sous quelle forme, éventuellement modifiée ? Cette différenciation vous semble-t-elle :

- bonne en soi ?
- couvrir la totalité des besoins ?
- ne plus correspondre à la situation de l'Eglise ?

5. BEM (par. 26) insiste sur la nécessaire triple dimension de tout ministère (**personnelle, collégiale et communautaire**). Comment est-ce vécu dans votre Eglise ? Comment le texte lui-même en tient-il compte ?

6. La Réforme a défini le ministère comme celui de la Parole et des sacrements. BEM insiste sur la nécessité pour le ministère d'être un **foyer d'unité** (par. 8 et 23). S'agit-il de la même chose ? En quoi cela consiste-t-il ?

III. - La succession apostolique

1. Qu'est-ce qui fait que l'Eglise est ou non apostolique ? Est-ce important ? Quels en sont les éléments constitutifs (par. 34 à 36) ? Estimez-vous que votre Eglise, et sur quels points, s'est écartée de la tradition apostolique ?

2. Certaines Eglises attachent une grande importance à la **succession épiscopale** (par. 35 à 38). Qu'en pensez-vous dans votre Eglise ?

IV. - L'ordination

1. L'ordination : invocation du Saint-Esprit, signe de l'exaucement de cette prière, reconnaissance des dons reçus, engagement réciproque (par. 42 à 44). Tous ces éléments sont-ils indispensables ? Lequel vous paraît le plus important ?

2. Qu'est-ce que l'ordination change, pour celui qui la reçoit, et pour les autres (par. 42, 44) ?

3. Qui est le **ministre** de l'ordination ? BEM cite : le Seigneur ressuscité, l'Eglise, Dieu et la communauté, ceux qui ont la charge du ministère. Comment cela se passe-t-il dans votre Eglise ? Ce qui s'y pratique vous

semble-t-il conforme aux indications données par BEM ? Et que penser du commentaire du par. 39 ?

4. A votre avis, tous les ministères exercés par des membres de l'Eglise ont-ils besoin d'une reconnaissance publique ? Sinon, pour lesquels cela vous paraît-il nécessaire ?

5. La lecture des conditions souhaitées pour l'ordination (par. 45 à 48) vous conduit-elle à penser que celle-ci est conférée à vie ? Donnez votre sentiment à ce sujet.

6. Que penser de la difficulté, pour quelques Eglises, d'admettre les femmes à certains ministères ordonnés ? Y voyez-vous un obstacle à l'unité de l'Eglise ? (cf par. 18 et 54).

V. - La reconnaissance des Ministères

1. Qu'est-ce qui entrave la reconnaissance mutuelle des ministères entre les Eglises ? Quels sont les obstacles, de part et d'autre ?

2. Comment une reconnaissance mutuelle des ministères serait-elle possible entre Eglises se prévalant de la succession épiscopale et Eglises ne pouvant ou ne voulant la revendiquer (par. 52 et 53) ?

3. Faut-il attendre cette reconnaissance explicite pour parvenir à une célébration en commun de l'Eucharistie, quel que soit celui qui la préside ?

Appréciation générale

1. Après avoir lu BEM, quelle est votre réaction ? Ce texte est-il pour vous motif :

- d'action de grâces
- d'espérance
- d'irritation
- d'insatisfaction ?

Donnez-en les raisons.

2. BEM consacre autant de pages au Ministère qu'au Baptême et à l'Eucharistie réunis.

Est-ce parce que la question est en soi capitale, ou parce qu'elle est le principal obstacle à l'unité ?

3. Comment appréciez-vous le choix des trois thèmes ?

Vous paraît-il correspondre à une priorité dans la réflexion œcuménique ?

Quels autres thèmes devraient maintenant être abordés ?

4. Une question peut se poser : ces enjeux théologiques sont-ils vraiment capitaux dans la marche vers l'unité ? Le monde attend des Eglises une démarche d'unité. Ne faudrait-il pas se

préoccuper davantage de l'action commune ?

5. Qu'est-ce qui vous satisfait et vous heurte le plus dans la formulation des thèses ?

A les lire, avez-vous eu l'impression d'avoir affaire à un document plutôt :

- composite
- ambivalent
- archaïque
- nouveau.

6. Que penser de la référence à la Bible dans le texte de BEM. Est-elle suffisamment explicite et fondée ? Correspond-elle à ce qu'est la Bible pour nous, luthériens et réformés ?

7. Souscrivez-vous à la distinction souvent faite dans le texte entre ce qui est nécessaire (« **devrait** ») et ce qui est loisible (« **peut** ») quant à la convergence de la foi ?

8. Quel est le poids que nous accordons à la tradition de l'Eglise des premiers siècles ? A-t-elle pour nous une autorité différente de celle que nous reconnaissons à l'Ecriture ?

L'ACCUEIL DU BEM DANS LES ÉGLISES

par L. Derousseaux

Nous ne pouvons en quelques pages donner un écho à toutes les réactions au BEM. Nous nous bornons aux réactions venant de la Réforme, qui sont d'ailleurs les plus nombreuses et les plus suggestives, en ajoutant quelques impressions orthodoxes.

Ces premières réactions ne sont pas les réponses officielles des Eglises (en particulier de l'Eglise catholique qui s'est peu exprimée); les réactions officielles seront publiées dans le courant de l'année 1985.

Premières impressions contrastées : un Réformé, un Orthodoxe...

Le Doyen de la Faculté de théologie vaudoise de Rome, Paolo RICCA, interviewé par le BIP à son retour de Lima, n'a pas caché son inquiétude (**Le Christianisme au XXème siècle**, 15 mars 1982, sous le titre : « Une orientation difficile à partager ») :

« Mon impression est que ces documents accentuent trop fortement l'élément sacramental et institutionnel. En gros, l'orientation de base est celle-ci : l'unité chrétienne, si on la fait, on la fait en partant de la situation de l'Eglise antique, c'est-à-dire de la situation de l'Eglise encore indivise, l'Eglise du IVème siècle. C'est le souci des orthodoxes qui ne se reconnaissent que sur ce terrain.

« Ceci signifie au moins deux choses. D'une part, le principe protestant du « sola scriptura » se trouve en quelque sorte absorbé dans un concept plus large. On affirme en fait un point de vue discutable : le Nouveau Testament est une partie de l'antique tradition chrétienne dans laquelle il est compris. Ce qui, dans un certain sens, est la fin du principe protestant du « sola scriptura ». (...) »

« La tendance de notre époque est une tendance nostalgique, on en revient au IVème siècle ! C'est pourquoi je crois qu'aujourd'hui le protestant doit devenir plus protestant. Pour lui, ce qui compte, ce n'est pas de retourner vers le passé, mais l'insertion dans le présent ».

Nicolas LOSSKY, théologien orthodoxe, lui aussi membre de « Foi et Constitution », dans le même numéro du 15 mars, affirme : « **Bonne, très bonne impression** » :

« Le texte sur l'Eucharistie marque une date capitale dans l'histoire de l'Eglise parce que c'est le dépassement de toute la querelle de la Réforme, entre catholiques et protestants (...). Dans ce cas précis, la présence des orthodoxes a beaucoup aidé à dépasser les antagonismes Réforme/Contre-Réforme ».



« Dans nos Eglises respectives, c'est bien un seul et même baptême qui est célébré » (Déclaration commune de l'Eglise catholique et des Eglises de la Réforme en France).

Un grand débat dans le Christianisme au XXème siècle

Cet hebdomadaire, qui est sans doute le plus représentatif de l'opinion réformée française, a fait un gros effort pour que ses lecteurs ne restent pas étrangers aux enjeux de la réception du BEM.

Le 13 septembre 1982, le Pasteur F. DELFORGE publie un article incisif et grave sous le titre : « **Dérive** ». L'affaire lui paraît assez sérieuse pour qu'il en appelle à Luther devant la diète de Worms le 18 avril 1521 : « Ma conscience est prisonnière de la Parole de Dieu ».

(Le BEM) « est un document de travail qui va être soumis aux Eglises pour étude, discussion et adoption ou rejet. Mais, dès le départ, l'orientation de base est inacceptable pour ceux qui, selon un des principes fondamentaux de la Réforme, cherchent dans la seule Ecriture l'autorité fondamentale.

(En effet) « à l'Ecriture Sainte on substitue ce que la Confession de La Rochelle appelle l'**anti-quité, les coutumes, la multitude**.

(...) « Les Eglises de la Réforme auront donc, dans l'étude de ce document, à redéfinir le rapport Ecriture-Tradition et à dire si les Confessions de Foi du XVIème siècle demeurent valables ».

L'intervention du Pasteur Alphonse MAILLOT.

A. MAILLOT souhaite que l'Eglise Réformée procède à un débat sérieux sur le BEM et qu'elle ne « fasse pas le coup d'une acceptation furtive en queue de Synode » (comme il le dit dans une réponse à un lecteur). Quatre articles vont se succéder dans **Le Christianisme au XXème siècle** (13 décembre 1982, 17 et 31 janvier 1983, 28 février). Il faut aborder les questions de fond et, d'abord, (13 décembre) « **Se reconnaître mutuellement** » :

« Le sacrifice demandé, c'est une **repentance véritable** : l'Eglise romaine doit confesser : « Je

me suis trompée sur la Réforme, c'est Dieu qui l'a suscitée ». Et l'Eglise Réformée doit dire : « Je me suis trompée à propos de l'Eglise Romaine, le Christ a continué de l'aimer ». Et c'est un « fameux » sacrifice qui est demandé là : intellectuel, spirituel ; un renoncement, non à ce qui a été confié à chacun, mais à son orgueil propre ».

Malheureusement les trois articles suivants (le Baptême, le Repas du Seigneur, les Ministères) ne se maintiendront pas à ce niveau.

Une mise au point par Jean-Paul GABUS.

Le Professeur Jean-Paul GABUS, de la Faculté Universitaire de Théologie protestante de Bruxelles, conclut de façon nuancée le débat présenté ici dans deux articles du *Christianisme au XXème siècle* (28 mars et 4 avril 1983)

Il ne « partage pas le ton si souvent agressif, alarmiste, voire hyperpolémique de ces réactions » ni « le caractère parfois très contestable des arguments avancés ». Il convient pourtant que ce texte de Lima « nous plonge dans une problématique et un langage auxquels nous sommes très peu familiers et viscéralement allergiques ».

Mais il faut « Apprendre à nous décriper » (premier article) :

« J'en conviens : ce texte de Lima pose indéniablement question aux Eglises issues de la Réforme, notamment à celles de tradition calviniste. (...) »

Mais je ne pense pas (...) qu'un repli vers les intransigeances du passé (du type *sola gratia, sola fide, sola scriptura*) ou l'attachement à une praxis œcuménique (...) suffisent non plus à faire avancer le chemin de l'unité et du renouveau des Eglises ».

Après avoir montré que les Eglises de la Réforme ne sont pas menacées par des pressions ou des diktats au sein du C.O.E., après avoir réfuté des arguments discutables chez RICCA, DELFORGE et MAILLOT sur le rôle de l'Écriture et le poids de l'Eglise du IVème siècle, GABUS s'interroge :

« Ne devrions-nous pas accepter que BEM puisse éventuellement remettre en question nos habitudes protestantes de lire l'Écriture ou d'élaborer une théologie soi-disant biblique du baptême ou de la Cène ? »

Il faut aussi « Poser les vraies questions » (deuxième article) :

A propos de « La Cène ou Eucharistie » :

« La Réforme, y compris zwinglienne, avait parfaitement équilibré dans sa conception des sacrements l'action objective de Dieu et la réception subjective du fidèle. Nous sommes en droit de nous demander si le document BEM préserve cet équilibre et s'il ne tend pas à donner sa préférence à une conception objectivante et réifiante de la grâce divine (par, 15, 16 et 32 par exemple) ».

A propos du ministère ordonné, GABUS ne voit pas d'inconvénient à en reconnaître une triple structuration (évêque, prêtre, diacre), avec Mélancton et Calvin eux-mêmes, mais à condition d'admettre des formes extrêmement souples. Ce dont se méfie le BEM, qui privilégie nettement la forme de l'épiscopat historique.

Le par. 53 b (qui suscitait déjà « tristesse et colère » chez MAILLOT) fait problème :

« ... a-t-il vraiment un sens recevable, voire même compréhensible ? »

« Des Eglises qui ont toujours refusé les notions de hiérarchie et de pouvoir comme incompatibles avec l'esprit de l'Évangile peuvent-elles vraiment accepter ce signe (de l'imposition des mains sur l'évêque) ? Faut-il comprendre que (...) l'acceptation de l'épiscopat historique est la norme de l'Eglise Une de demain ? »

L'Eglise Une de demain ne peut-elle pas être envisagée comme réunissant des communautés qui n'ont pas toutes la même pratique, les mêmes formes du ministère ordonné ?

Il nous plaît, jusqu'à preuve du contraire, de considérer la succession apostolique comme signifiée par l'ordination d'hommes et de femmes aux ministères de pasteurs, docteurs, anciens, diacres, missionnaires, etc... plutôt que par la seule ordination d'évêques. Nous considérons que c'est notre manière à nous d'être fidèles à l'Évangile de Jésus-Christ... »

Une voix des Cévennes : nous laisser interroger...

C'est le même ton que nous entendons dans un article de J.-M. PRIEUR en septembre 1982 dans *Le Cep*,

Baptême par immersion d'une adolescente chez les Gitans de l'Eglise évangélique.



Eglise Réformée, Cévennes, Languedoc, Roussillon, qui se situe par rapport à Ricca et propose des réflexions sur l'attitude œcuménique :

« Il serait très regrettable que la réaction (de Ricca) . . . crée un préjugé qui retiendrait les lecteurs potentiels de lire le texte et de le prendre en considération.

La publication de Lima et les réactions qu'elle peut provoquer soulèvent une question qui se pose à propos de tous les accords de ce genre : devons-nous nous contenter de les mesurer à l'aune de notre propre théologie, d'en retrancher tout ce qui n'est pas conforme à cette dernière, et même de les rejeter si les divergences nous paraissent trop considérables (cf. la récente réaction catholique de la Congrégation de la Doctrine de la foi face au document anglican-catholique **Jalons pour l'Unité**).

Une telle méthode ne permettra évidemment jamais le moindre pas en direction de l'unité de la foi, si chaque Eglise l'applique de son côté. Devons-nous au contraire, en même temps que les partenaires du dialogue, nous placer devant le texte, dans l'esprit de **nous laisser interroger par lui** ?

Dans ce cas, il nous faut examiner en quoi il peut modifier notre pensée et notre pratique (il serait tout de même surprenant que nous ayons raison sur tous les points), en quoi il contient des affirmations irrecevables, en quoi, enfin, nous pouvons lui apporter des améliorations ».

L'Institut Protestant de Théologie

L'Institut, qui regroupe les Facultés de Théologie protestante de Montpellier et de Paris, a suscité une rencontre entre ses enseignants à Montpellier, le 1er novembre 1982, « A propos de Lima ». Un numéro de **Etudes Théologiques et Religieuses** (1983, 2) publie trois textes qui y ont été présentés, ainsi qu'un texte de Gounelle, provenant d'un recyclage pastoral. Ces pages, qui émanent de théologiens en responsabilité, méritent une attention particulière.

André DUMAS (« **Gratitude et questions** ») exprime d'abord sa gratitude pour un document « œcuménique », qui met les Eglises à l'écoute les unes des autres, au lieu de les conforter dans leurs traditions propres.

Mais n'y a-t-il pas une survalorisation de l'œcuménologie par rapport à l'Évangile ? Le baptême atteste-t-il l'engagement des croyants ou est-il communication de la grâce ? L'Eucharistie n'est-elle pas majorée aux dépens de la prédication ? Peut-on voir dans le ministère épiscopal le successeur du ministère apostolique ?

Jean ANSALDI (« **Lima : Non possumus !** ») estime que les sections baptême et eucharistie sont bonnes mais que leur articulation avec la section des ministères les rend « radicalement inacceptables » :

« La corrélation établie implicitement entre les sections sur les sacrements et celles sur les ministères met en cause le cœur même de l'Évangile, je veux dire la **sola fide** » (p. 154).

(. . .) Je suis prêt à confesser que la théologie des ministères relève du **plene esse** de l'Eglise ;

mais certainement pas de son **esse**, car ce serait introduire un préalable à la pleine communion du Christ dans l'Écriture et le sacrement.

A ce point nodal où s'est situé Martin Luther, une Eglise évangélique ne peut que faire retentir un **non possumus** absolu (. . .) La question de la Réforme ne porte pas d'abord sur l'œcuménologie. . . Elle porte avant tout sur la **sola fide**.

. . . Or à cette question, personne n'a encore répondu clairement » (p. 155)

Laurent GAGNEBIN souligne « **Compromis et ambiguïtés** ». Et enfin André GOUNELLE, d'un point de vue libéral, dit « **Inquiétudes et refus** » (développé dans le Cahier 10 de **Évangile et Liberté**) :

« Faut-il exclure de la discussion œcuménique et d'une éventuelle Eglise unie, ceux qui pensent que le ministère relève du **bene esse** et non de l'**esse** de l'Eglise, ceux qui ne croient pas que le ministère soit une figure christique ? Déjà j'accepte mal que le Conseil Oecuménique n'admette pas les Eglises chrétiennes unitariennes (non trinitaires) ; est-ce au tour des protestants libéraux, des « évangéliques », des calvinistes de n'être plus acceptés ? (p. 169)

. . . Je voudrais que l'œcuménisme contemporain cesse d'exclure. Les inquiétudes, je les éprouve et je les ai exprimées. Le refus, il m'est adressé. En lisant le texte de Lima, je me suis senti non seulement ignoré, mais rejeté et refusé ». (170)

Une position officielle des Luthériens français

Le Comité National de l'Alliance Nationale des Eglises luthériennes de France (ANELF) a proposé un texte à la réflexion des Eglises et de leurs membres qui voudront étudier le BEM, le 20 mars 1984 (**Positions luthériennes 1984**, pp. 247-259).

I - « Nous recevons le texte consacré au baptême avec reconnaissance » (car il est en accord fondamental avec les textes et la pratique luthériens).

II - (pour l'Eucharistie) « Nous recevons ce texte avec intérêt et reconnaissance ».

« Trois grandes questions plus critiques semblent, à notre avis, devoir être posées » : sur le rapport entre Eucharistie et Parole/sacrement, sur la présence réelle, sur l'association constante de l'Eglise à l'action du Christ.

III - « Nous recevons le texte consacré aux ministères avec intérêt. Nous sommes en tant qu'Eglises luthériennes interpellés par ce document qui nous incite à repenser notre conception du ministère dans nos propres Eglises ».

La question des ministères ne fait pas problème dans le dialogue avec les Eglises réformées (ainsi la Concorde de Leuenberg ne la mentionne pas), bien que le Synode de l'ERF à Valence en 1982 ait adopté des « positions théologiques qui ne sont pas les nôtres ». Lima pourrait aider à clarifier quand même certains points.

Avec l'Eglise catholique romaine la Fédération Luthérienne Mondiale a engagé un dialogue bilatéral sur les ministères, qui a précisé certaines « questions ouvertes » (en clair, des désaccords) — que

le BEM n'aborde pas. Ce silence est regrettable, car on pourrait accepter des deux côtés le BEM, tout en connaissant par ailleurs les désaccords.

En conclusion :

« Notre critique ne voudrait pas être un simple refus de ce document, bien au contraire ». (Elle veut éclairer le dialogue futur sur l'Eglise).

Une position officielle des Réformés allemands

Depuis juillet 1984 on connaît la position de la direction (Moderamen) de l'Alliance Réformée en Allemagne Fédérale (qui regroupe près de 2 millions de réformés, à côté des 15 millions de luthériens). Les agences de presse en ont parfois durci le ton.

On y salue

« Les efforts en vue de susciter le dialogue sur des thèmes aussi centraux. »

Le document contient de nombreux aperçus

« qui devraient inciter tous les chrétiens à un examen critique de leur propre tradition et qui pourraient de la sorte amener les Eglises encore séparées à une meilleure et plus profonde compréhension mutuelle ».

Mais des assertions importantes du BEM soulèvent

« des difficultés considérables pour les Eglises évangéliques et réformées ».

Il s'agit de la perspective d'ensemble et de points essentiels.

Parmi les cinq réflexions proposées citons : le fait que la Réforme ne paraisse pas avoir une signification durable et essentielle, le fait que la compréhension du ministère dans la Réforme « se distingue sur le fond de ce qui est dit » dans le BEM.

Ce faisant, la direction de l'Alliance Réformée en Allemagne veut « contribuer à la compréhension œcuménique » entre les Eglises. (Traduction A. BLANCY).

Un écho Orthodoxe

La réponse des Eglises orthodoxes au BEM est essentiellement positive, même si elle n'a pas encore une expression officielle. L'article de T. HOPKO (« The Lima Statement and the Orthodox », pp. 55-64 dans *Journal of Ecumenical Studies*, 1984) en fait un exposé autorisé.

Pour les Orthodoxes, Lima marque un moment de vérité tout à fait particulier, un moment critique, à la fois de jugement et de décision, pour les Eglises.

L'accueil officiel des Eglises

Seule la Convention de l'Eglise Luthérienne en Amérique (LCA), à Toronto en juillet 1984, a formellement reçu le BEM. Elle l'a loué pour

« son fort attachement à la Bible, aux symboles œcuméniques et aux besoins des confessions luthériennes ».

Mais elle souhaite une

« plus grande articulation de la Parole et une expression plus claire du dynamisme du péché et de la grâce » (*Irénikon* 1984, p. 391).

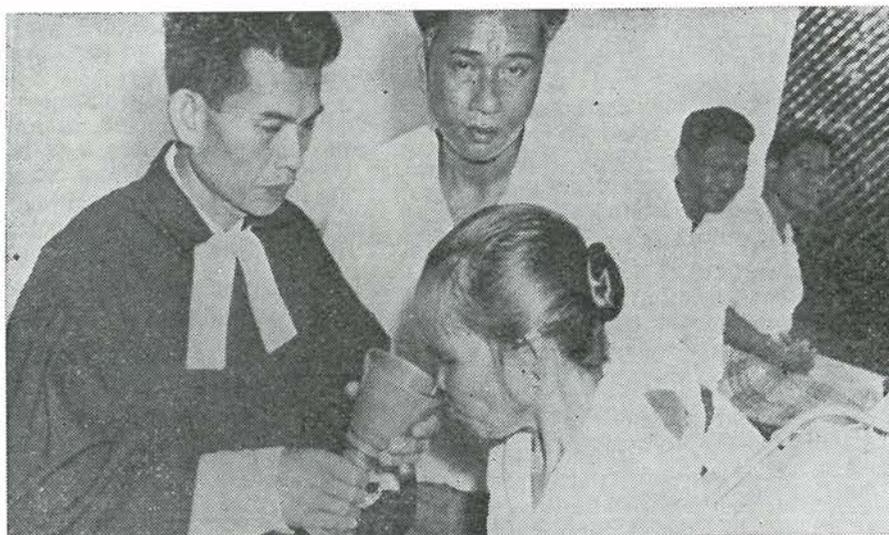
Un grand nombre d'Eglises aux Etats-Unis ont mis en place des procédures de réception du BEM (même les Eglises libres, les Quakers, la Church of the Brethren, les Mennonites et les Baptistes, qui se sentent pourtant hors des perspectives du document).

(cf. Rastko TRBUHOVICH, *Journal of Ecumenical Studies* 1984, pp. 22-33).

Un témoignage imprévu

Le Commissaire Victor KEANIE, représentant le quartier général de l'Armée du Salut (qui ne se veut aucunement une Eglise) a déclaré :

« Le BEM est un document véritablement évangélique. L'étudier nous fera du bien, nous amènera à étudier à fond notre ecclésiologie et notre ministère d'officier ». (SOEPI 20 juillet 1984).



La Sainte Cène en Indonésie.

Metanoia catholique appelée par le BEM

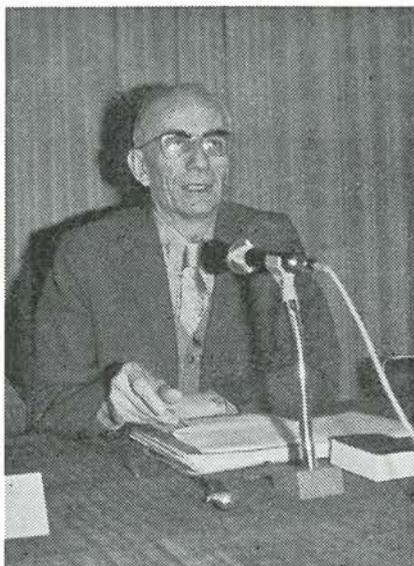
par J. de Baciocchi

Qu'est-ce que l'Eglise Catholique doit penser et vivre AUTREMENT pour accueillir en vérité le document de Lima ?

1. - Perspectives cohérentes avec l'ensemble du BEM

1) Renforcer le sens concret de la responsabilité œcuménique et accepter vraiment de devoir, comme les autres Eglises, progresser dans l'intelligence et la pratique de l'authentique foi chrétienne, en convergence avec tout ce qu'il existe d'authentiquement chrétien chez les autres. Cf. VATICAN II, U.R. 6.

2) Approfondir le sens biblique et traditionnel du « sacramentalisme », en purifiant certaines mentalités et habitudes confessionnelles : reconnaître plus réellement le lien entre parole et sacrement ; attribuer un rôle actif et responsable à la communauté chrétienne, pas seulement aux ministres. Cf. VATICAN II, L.G., ch. II et IV ; reconnaître dans la présence agissante du Saint-Esprit l'essentiel des « pouvoirs » ministériels et de l'« effi-



cacité » des sacrements. Cf. VATICAN II, L.G. 21, et réforme liturgique subséquente.

2. - A propos du Baptême

1) Dans la catéchèse et la prédication, dans la vulgarisation théologique et la pratique pastorale,

faire entrer de manière plus effective la doctrine authentique du baptême, en particulier sur :

— le lien souple, mais essentiel, du baptême avec la foi du sujet. Cela n'exclut pas le baptême des enfants, mais un baptême donné en dehors d'un contexte de foi actuelle ou virtuelle ;

— la signification pascale et trinitaire de l'acte baptismal.

2) Dans la réflexion théologique et l'enseignement doctrinal, clarifier les rapports entre baptême et confirmation, avec le sens et la portée de ce second sacrement.

3. - A propos de l'Eucharistie (1)

Outre ce qu'on a vu au 1, 2°, cinq efforts à promouvoir :

1) Valoriser davantage dans la catéchèse, la prédication, etc... les dimensions eschatologique et trinitaire de l'Eucharistie : celle-ci débordait par-là le pieux tête-à-tête avec le Christ, même élargi par le partage fraternel et l'engagement apostolique, etc...

2) Donner la priorité à l'engagement pascale du Christ sacramentellement actualisé sur les objets à travers lesquels ce don de soi nous atteint, est reçu par nous.

3) Partir de l'Eucharistie prise comme mémorial pascale pour en saisir et en exprimer la dimension sacrificielle : elle n'est pas un nouveau sacrifice surajouté à la croix ou la réitérant ; elle l'actualise pour nous et par nous, en nous appelant, nous les membres du Corps ecclésial, à entrer dans la démarche du Christ tête.

BEM, le best-seller du Mouvement Œcuménique

Un document théologique qui ne devait être tiré à l'origine qu'à 5 000 exemplaires est devenu le livre le plus étudié et le plus vendu qu'on ait jamais vu dans le mouvement œcuménique. Le « texte de Lima » sur le baptême, l'eucharistie et le ministère (BEM) a été traduit dans 25 langues et imprimé à 300 000 exemplaires. L'auteur de ce texte de convergence est la Commission foi et constitution du Conseil œcuménique des Eglises (COE), à laquelle appartiennent également 12 représentants officiels de l'Eglise catholique romaine.

Jusqu'ici, seules quatre Eglises d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Europe et du Pacifique ont pris position officiellement sur le BEM, mais l'intérêt est viv dans le monde entier pour ce document qui fait époque. On ne compte plus les commentaires et les textes qui l'accompagnent. On assiste au cours de son étude à une véritable formation des adultes. Le directeur du secrétariat de la Commission foi et constitution, le théologien allemand Günther Gassmann, a déclaré récemment que la réception du texte de Lima ne signifie pas qu'une Eglise doive « abandonner sa propre tradition confessionnelle et la remplacer par une espèce de nouvelle conviction chrétienne générale, qui serait le produit du processus de convergence, mais consiste à ouvrir notre propre tradition confessionnelle à des conceptions qui enrichissent notre compréhension (de l'Évangile), la rendant plus ample et plus globale ».

(D'après le SOEPI)

(1) Le document doctrinal du Congrès eucharistique de Lourdes, *Jésus Christ, pain rompu pour un monde nouveau* (1980) a diffusé les acquis solides des documents œcuméniques sur l'Eucharistie, que reprend de son côté le BEM. Il s'agit surtout ici de mieux assimiler et pratiquer un enseignement catholique bien accrédité, mais pas toujours assez connu et mis en œuvre.

4) Reconnaître dans la transsubstantiation une manière pour l'Eglise d'affirmer que le pain et le vin donnés comme corps et sang du Christ le sont VRAIMENT (mais pas physiquement ou chimiquement), selon la parole du Christ. Ce n'est pas une « explication » de la réalité mystérieuse entre toutes qu'est la présence sacramentelle du Ressuscité.

5) Se souvenir pratiquement que l'intention première de la réserve eucharistique n'est pas l'adoration du Saint Sacrement, mais la possibilité de donner la communion aux absents et aux malades (cf. PAUL VI, EUCHARISTICUM MYSTERIUM, numéros 49-50).

4. - A propos du Ministère ordonné

1) Respecter un double équilibre traditionnel enraciné dans l'Écriture :

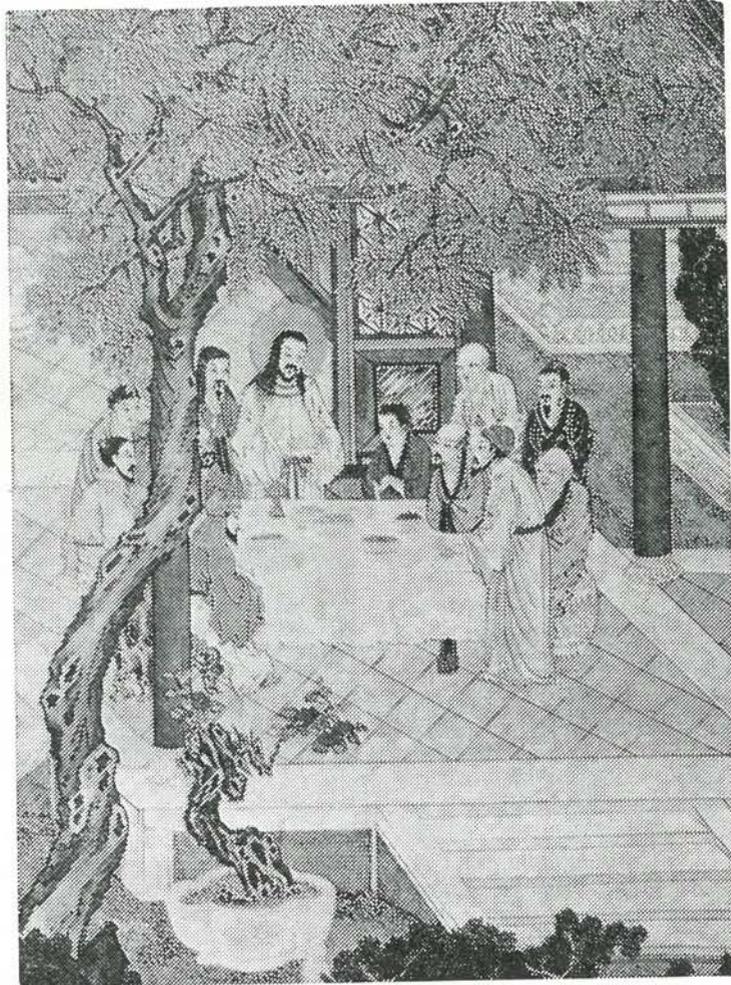
a) entre sacerdoce baptismal et sacerdoce ministériel (aucun des deux ne dérive de l'autre, bien qu'ils se soutiennent mutuellement) ;

b) entre les trois fonctions pastorale, doctrinale et sacramentelle des ministres ordonnés : elles s'impliquent mutuellement, et ce n'est pas la 3ème qui fonde et régit les autres.

2) Reconnaître dans les ministres ordonnés deux rôles inséparables, mais irréductibles : un rôle fonctionnel (enseigner, rassembler, célébrer...) et un rôle symbolique au sens fort dans la communication des fidèles avec le Christ. Ce second rôle ne se réduit pas à une « figuration », mais n'est pas davantage une quasi-identification sacralisante de la PERSONNE avec le Seigneur : c'est dans la relation entre communauté et ministre que s'exprime et se vit la relation entre la communauté et le Christ révélateur, rassembleur, réconciliateur, sanctificateur...

3) La relation entre communauté et ministre comporte en même temps une responsabilité mutuelle, appelant le dialogue, et des rôles différents comportant une certaine autorité des ministres sur les autres fidèles. Cette relation doit donc être vécue selon le schème d'une réciprocité dissymétrique et non d'une pyramide où tout descend du sommet vers la base sans mouvement inverse.

4) Tenir compte de ce qui précède



Peinture chinoise due à l'artiste François Ly Tien-Touo, représentant la Cène.

dans la compréhension de la succession apostolique du ministère. C'est à l'intérieur de la continuité de toute l'Eglise avec la communauté rassemblée autour des apôtres que le ministère dérive des apôtres en sa spécificité. De plus, il importe de ne pas réduire la succession apostolique du ministère à une transmission linéaire de « pouvoirs » : la continuité se réalise par l'agrégation de nouveaux membres au corps des ministres ; de plus, la continuité requise avec les apôtres est aussi celle de la foi et de la vie selon l'Évangile.

5) C'est par l'ordination qu'on devient ministre du Christ dans l'Eglise : à travers la relation sacramentelle du consécrateur et de l'ordonnant le Christ lui-même donne mission au second et l'habilite à son ministère en lui communiquant l'Esprit Saint. D'où l'importance essentielle à reconnaître mieux l'imposi-

tion des mains par l'évêque et surtout à la prière pour la venue de l'Esprit Saint (« épiclese »).

6) Aux divers niveaux de l'institution ecclésiale, s'efforcer de mieux équilibrer les trois modes d'exercice du service et de la responsabilité : modes personnel, collégial et communautaire (cf. BEM, n° 26). Par là se réalisera mieux la coresponsabilité effective entre les membres différents du Corps du Christ (cf. 1 Cor, 12 etc...). Cela peut signifier le développement numérique et qualitatif des Conseils presbytéraux et pastoraux, des synodes, la consultation sérieuse des intéressés quand il s'agit de désigner un nouveau ministre, etc...

7) L'Eglise est aussi invitée par le BEM à envisager plus sérieusement et positivement que jusqu'ici la question de l'ordination des femmes.

JALONS POUR UNE METANOIA PROTESTANTE

par Alain Blancy

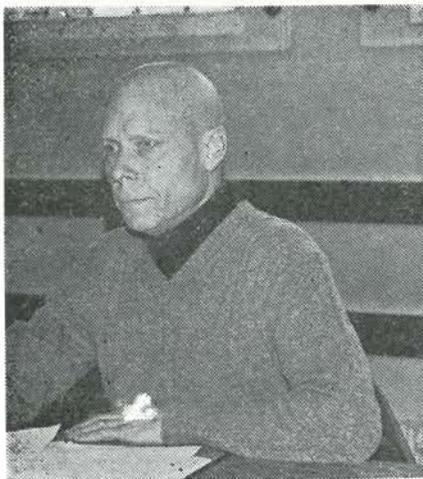
Introduction

« Metanoia » et repentance.

A l'encontre de ceux qui considèrent, d'une part, le BEM comme refiétant avant tout des vues catholiques et, d'autre part, la metanoia comme une repentance identifiée à un renoncement à ses propres convictions et un retour à celles de partenaire, il faut opposer un double démenti : la repentance elle-même ne doit être comprise ni comme un reniement de soi ni comme une conversion à autrui. Il faut en quelque sorte commencer par déculpabiliser la repentance. On l'a par trop moralisée en l'inscrivant dans un cadre de péché et de grâce, notamment du côté protestant où la justification par la foi a été limitée à une dimension négative et individuelle, qui peut aussi bien aboutir à une complaisance envers soi-même qu'à un abandon de responsabilité. La repentance pourtant ne peut être féconde qu'en devenant ecclésiale. C'est pourquoi on préfère recourir au terme tiré du grec : metanoia.

Il faut donc faire d'abord en quelque sorte une metanoia sur la metanoia, une conversion sur la conversion.

Dès lors, la repentance cesse d'être centrée sur soi, pour s'ouvrir à l'autre. Elle est relation et cherche à s'unir avec autrui. Elle est inclusive non exclusive, réconciliation et alliance, communautaire et facteur de communion. Cette attitude, qui est profondément biblique, a pour fondement et pour but la fin de toute distinction essentielle entre les personnes en communion : l'homme et la femme, le juif et le grec, comme aussi entre le clerc et le laïc. Or, c'est là le point de départ et la méthode appliquée par le BEM. Dans l'unique et universelle Eglise, les sacrements et le ministère sont les signes et les moyens pour attester et pratiquer cette ouverture à l'autre qui est offrande et non reniement de soi. Ici, au cœur des convictions protestantes, il y a place pour une metanoia ecclésiale appelée par le BEM.



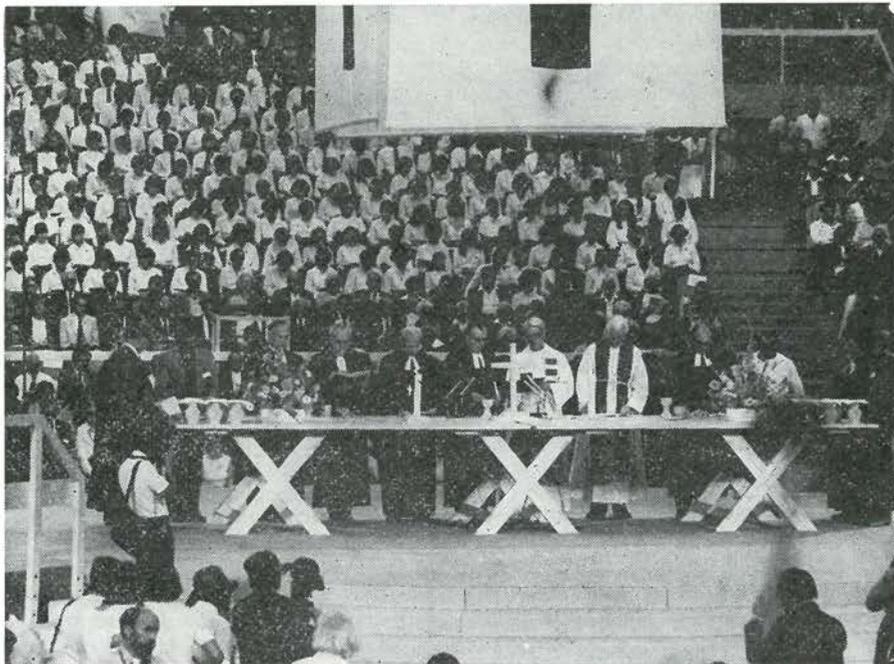
1) L'altérité de Dieu

dans la coresponsabilité ecclésiale

Les principes essentiels des Eglises de la Réforme, la sola gratia (tout est par la seule grâce de Dieu) et la sola scriptura (l'Écriture seule a autorité pour la foi et la vie), destinés à préserver la souveraineté de Dieu

dans l'Eglise et sur le monde, ont plus de chance d'être respectés dans une correspondance qualifiée entre l'action de Dieu et la réponse humaine que dans l'exclusion de celle-ci au profit de l'absolutisme de celle-là. La gloire de Dieu est davantage honorée dans le baptême par la confession de la foi de l'Eglise par le croyant, dans l'eucharistie par l'action de grâces de la communauté qui exprime sa reconnaissance, dans le ministère par l'ordination qui atteste à la communauté apostolique de l'Eglise « l'altérité de l'initiative divine » (M 42). Il ne suffit donc pas de s'en remettre au seul croyant dans le baptême, à la seule signification dans l'eucharistie, à la seule communauté de service dans le ministère. La mainmise humaine sur le don de Dieu n'en serait pas pour autant écartée, ni une sacralisation de l'humain évité. Avec le BEM une autre voie est proposée à la metanoia ecclésiale.

En effet et tout d'abord, plus que jamais tout acte ecclésial est placé sous l'invocation directe de l'Esprit (épiclèse), dont la liberté seule exauce et accomplit l'intention, dans la mesure où cet acte lui-même se



Au culte d'ouverture de l'Assemblée de la F.L.M. à Budapest en juillet dernier, la préparation à la Communion.

veut obéissance à une promesse qui lui est faite (B5, E14-16, M42 et 39-40). Il convient de prendre au sérieux la puissance de résurrection et le caractère de donation de l'Esprit. La relation au Christ qui passe par lui en devient en quelque sorte indirecte, mais d'autant plus vive. Cette actualité - présence réelle - du Christ dans l'Esprit appelle à une metanoia « spirituelle ». Si le Christ, dont l'Esprit rend la présence réelle, est vivant et agissant, personne ne saurait ni en prendre la place ni en empêcher l'intervention.

Or, et le BEM le souligne à l'envi, c'est par la réciprocité qualifiée entre partenaires assemblés que l'altérité et l'initiative divines se trouvent sans cesse affirmées et l'action indirecte du Christ dans l'Esprit partout manifestée (M 12-15-16). Il ne faut pas plus choisir entre grâce divine et foi humaine au baptême, qu'il ne faut opposer efficacité du signe sacramentel et signification de la parole proclamée à la célébration eucharistique, ni ordination et communauté pour le ministère. Ces oppositions, vestiges de querelles dépassées, sont factices et fausses. Leur intention se trouve honorée, une fois que leurs pôles sont inscrits dans une véritable relation « triangulaire » qui s'instaure entre le Christ de Dieu et le double témoignage, extérieur et intérieur, de l'Esprit à travers les signes que sont sacrement et ministère, auxquels répondent la confession de foi, l'écoute obéissante de la parole et le service ecclésial de la communauté, c'est-à-dire l'expression de sa reconnaissance. Il y a metanoia ecclésiale, là où cette relation constitutive est prise en considération.

2) L'autorité scripturale dans la transmission apostolique de la foi

L'autre point sensible entre tous pour un protestant, celui de l'autorité souveraine de l'Écriture se trouve à sa manière sauvegardé dans le BEM.

D'abord et même en l'absence de citations particulières, chacune des trois parties commence par une description fondamentale du témoignage biblique en la matière. Ces paragraphes liminaires ne sont pas fortuits, mais fondamentaux. Descriptifs, ils en expriment la richesse et la variété irréductible, nullement exclusive. Or, la même diversité va donner à la dynamique historique

qui suit son statut de relative légitimité. La liberté de l'Écriture autorise et commande celle de l'Église, à condition de lui correspondre. C'est là la question œcuménique qu'on ne saurait étriquer. Comment ici et maintenant, par des formes et des moyens propres, exprimer et transmettre fidèlement dans la distance insurmontable aux sources la révélation divine qui s'y atteste ?

Or, il n'est pas d'institution qui puisse directement et totalement se plaquer sur quelque modèle initial qu'il suffirait de reproduire (M 19). Car l'Écriture elle-même participe déjà de cette mise à distance entre la révélation divine et son témoignage scripturaire. L'Église ne fait donc que se conformer à la méthode même de l'Écriture en élaborant successivement les expressions historiques capables ailleurs et ultérieurement de transmettre et d'actualiser l'unique révélation de Dieu en Jésus Christ (M 20-23). On sacralise à tort Écriture et Église à vouloir les faire coïncider exactement. La succession apostolique n'est pas identité dans la continuité qu'elle traduit (M 34). Ces réalités historiques que sont les traditions et les institutions de l'Église sont les moyens par lesquels s'accomplissent l'obligation de prêcher l'évangile et d'administrer les sacrements dans l'unité de la communauté ecclésiale (M 35-36, M 28-32). Les dévaloriser par crainte de les sacraliser, c'est méconnaître leur place et leur rôle propres par rapport à l'Écriture et en dialogue avec elle. Il y a ici place pour une metanoia ecclésiale qui reconnaît à ces formes historiques une fonction es-

sentielle pour mettre en évidence sans confusion aucune, le fondement auquel elles correspondent pour en témoigner. Contrairement à un slogan facile, l'être (esse) de l'Église passe par son bien-être (bene esse), par les instances à travers lesquelles s'actualise pour tous les lieux et tous les temps l'unique révélation du Dieu vivant, l'évangile du salut pour tous les hommes. L'histoire est le lien qui respecte et surmonte la différence entre la source vive et l'actualité vécue, ce dont la tradition est le parcours et l'Église le témoin.

Conclusion

En ne cherchant pas ici à spécifier des points particuliers en vue d'une metanoia protestante, on s'est voulu fidèle à l'approche qui est propre à ce courant confessionnel, comme on s'est aussi attaché à répondre aux objections de principe qui en proviennent. On a donc fait le pari que le BEM répond de fait au souci de préserver, mais aussi de promouvoir « l'altérité de l'initiative divine », de sa grâce souveraine et de l'autorité du témoignage scripturaire, en situant à leur place seconde, mais indispensable, les sacrements et le ministère de l'Église dans l'Église. Ils y répondent et correspondent dans la réciprocité qualifiée de partenaires, en communion à l'ordre et à la promesse du Christ de Dieu accueilli dans la liberté et la fidélité de l'Esprit Saint.

Lyon, le 10 septembre 1984

IN MEMORIAM

Le Chanoine Joseph Dessain

Le 24 novembre, le Cardinal Danneels présidait en sa cathédrale de Malines les funérailles du Chanoine Joseph Dessain. La présence d'un archevêque orthodoxe de Belgique et de plusieurs prêtres anglicans disait l'engagement œcuménique de Joseph Dessain, neveu d'un autre Chanoine Dessain, secrétaire du Cardinal Mercier lors des Conversations de Malines (1921-1925), et lui aussi spécialement tourné vers l'Angleterre - où toute la famille semble avoir poursuivi des études - et vers l'Anglicanisme. Connu en Belgique surtout comme aumônier général des armées, c'est à son initiative qu'est né en 1970 un groupe privé réunissant des anglicans et des catholiques de plusieurs pays d'Europe de l'Ouest. Mais son activité ne se limitait pas à nos régions ; tout récemment encore il allait en Chine et en Russie. En sa maison de Malines, les chrétiens de toutes Églises et de tous pays trouvaient toujours un chaleureux accueil et il avait su établir un réseau de relations œcuméniques très large. Après avoir assumé diverses tâches à l'archidiocèse de Malines il commençait à vivre une demi-retraite dont il n'a pas joui très longtemps car le Seigneur l'a rappelé à lui assez brusquement. C'est une figure d'une époque où le travail pour l'unité des Églises n'était pas très facile et il a contribué pour sa part à son extension.



A quelle "metanoïa" le texte de Lima appelle-t-il l'Église Orthodoxe ?

par Nicolas Lossky

volonté divine et tendre vers l'unanimité avec le Saint-Esprit. C'est en cela que consiste l'esprit conciliaire de l'Église auquel l'Église orthodoxe est si attachée. Ce n'est que par cette tension permanente qu'elle peut correspondre à sa mission à chaque instant de l'histoire.

Or, l'histoire nous invite clairement aujourd'hui à effectuer, ensemble avec tous nos frères qui se réclament de la foi apostolique, un retour « aux sources premières, c'est-à-dire à la Tradition de l'Évangile attestée dans l'Écriture, transmise dans et par l'Église, par la puissance du Saint-Esprit ». (Conférence mondiale de Foi et Constitution, 1963, citée dans la Préface au texte de Lima de W. Lazareth et N. Nissiotis).

Les orthodoxes, en vertu même de leur foi en l'Église, se doivent d'être les premiers à montrer le chemin d'un tel retour, puisqu'un tel retour permanent fait partie de l'essence même de l'Orthodoxie.

On pourrait, certes, évoquer des points particuliers sur lesquels la vie

concrète de l'Église orthodoxe historique devrait être réexaminée à la lumière du texte de Lima (par exemple, la prise au sérieux du caractère ecclésial, donc communautaire, du baptême ; l'importance du rapport entre la prédication de la Parole et le Sacrement ; la pratique de la communion fréquente ; le caractère non « cléricaliste » du ministère ordonné...).

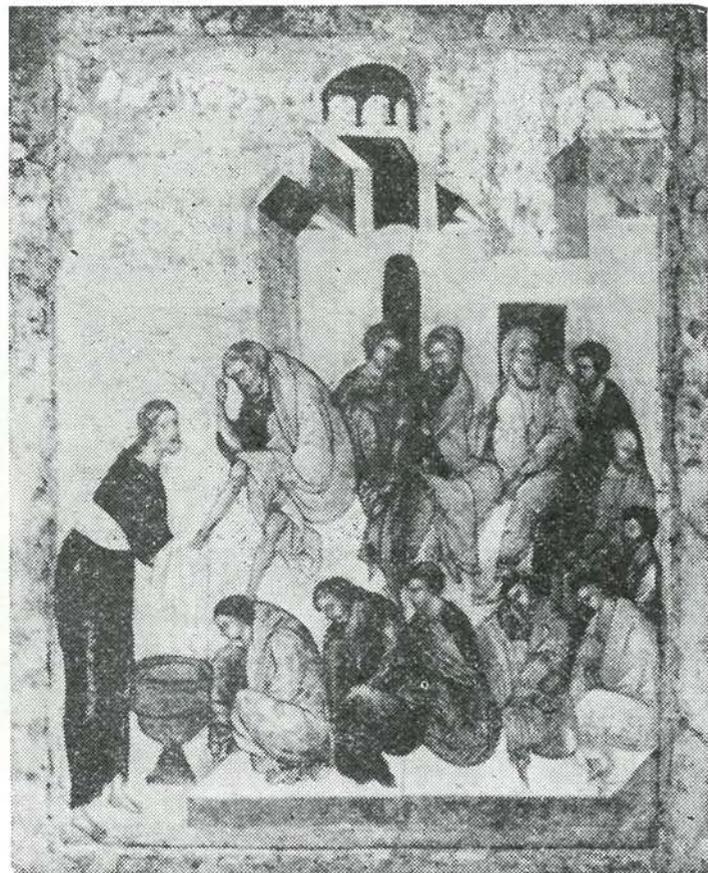
Cependant, il semble plus important de rappeler ici que ce texte, comme l'ensemble de la démarche œcuménique bien comprise - c'est-à-dire dans la mesure où elle est approfondissement de la foi et non ce que le Père Congar appelle le « faux-irénisme » - rappelle avec force à l'Église Orthodoxe sa vocation de **conversion permanente à l'Orthodoxie**, comprise vraiment comme la plénitude de la vie en Christ. La « metanoïa » n'est pas un acte ponctuel mais un retournement qui implique une attitude permanente de tension vers l'union par la soumission de la volonté humaine à la volonté divine.

L'un des traits essentiels qui font qu'un orthodoxe est orthodoxe, c'est qu'il confesse l'Église une, sainte, catholique et apostolique, vécue dans sa plénitude dans l'Orthodoxie. Il peut donc apparaître au premier abord — et plus d'un orthodoxe le dira sans hésiter — que l'Église orthodoxe, en tant qu'elle est l'Église de Dieu, celle que le Christ a voulu « se présenter à Lui-même toute resplendissante, sans tache ni ride, ni rien de tel, mais sainte et immaculée » (Eph. 5, 27), ne peut être appelée à une « metanoïa ».

Cependant, s'arrêter là, serait méconnaître totalement et superbement toute la difficulté de l'existence historique, marquée par la tentation du péché, en particulier celui de laisser pénétrer l'esprit de ce monde dans la vie quotidienne de l'Église. Ce serait aussi faire bon marché d'un aspect fondamental de la théologie orthodoxe elle-même : l'altérité de l'Église-épouse par rapport au Christ auquel elle est unie, et par conséquent, la responsabilité de chacun des baptisés qui, recevant la grâce du baptême, est appelé à une libre « collaboration » (ou « synergie ») avec le Saint-Esprit qu'il reçoit.

En effet, cette « collaboration » (ou « synergie ») ne concerne pas seulement la vie spirituelle de chaque chrétien, sa destinée « privée », si l'on peut dire. (L'expression est d'ailleurs tout à fait inappropriée, car le sacrement de l'initiation fait du baptisé un véritable membre du Corps du Christ, et les dons de l'Esprit, ainsi que le salut, s'accomplissent dans la communion de la communauté et non pas individuellement). Cette « collaboration » (ou « synergie ») s'applique aussi à l'Église tout entière ; c'est en ce sens qu'elle peut dire « Il a semblé bon à l'Esprit-Saint et à nous... » (Actes 15, 28).

Cette « collaboration » offerte exige donc un effort permanent de la part de **tous** les membres de l'Église pour soumettre leur volonté propre à la



Le lavement des pieds (Icône de Roublév, 1427).

LA FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE A TENU SA 7ème ASSEMBLÉE A BUDAPEST (Hongrie)

par le Pasteur Jacques Fischer

Pour la première fois dans son histoire, la Fédération luthérienne mondiale (F.L.M.) qui depuis sa fondation en 1947 tient son assemblée mondiale tous les sept ans, s'est réunie dans un pays de l'Est, à Budapest (Hongrie) ; plus de mille personnes ont vécu deux semaines de rencontres exceptionnelles, du 20 juillet au 5 août.

Avec 70 000 000 de fidèles, le luthéranisme représente, après le catholicisme et l'orthodoxie, la troisième confession chrétienne au monde. Toutes les Eglises luthériennes ne sont pas membres de la F.L.M. : 99 Eglises s'y retrouvent, représentant 54 000 000 de luthériens.

Après avoir convoqué longtemps ses assemblées dans les pays occidentaux, la F.L.M. avait marqué son ouverture en réunissant sa sixième assemblée en terre d'Afrique à Dar Es Salam en Tanzanie l'année 1977.

Cette fois, elle a accepté l'invitation de l'Eglise luthérienne de Hongrie, Eglise minoritaire (430 000 fidèles) dans un pays à grosse majorité catholique à côté d'une Eglise réformée de deux millions de membres ; c'était vouloir montrer, comme l'indiquait Carl Mau, son secrétaire général, « que l'Eglise du Christ ne se soumet à aucune idéologie politique et qu'elle transcende les barrières politiques ou culturelles qui séparent les peuples. »

Cette volonté d'ouverture s'est aussi concrétisée par l'élection à la présidence de la F.L.M. de l'évêque hongrois Zoltan Kaldy.

La F.L.M. a écouté sept orateurs qui ont introduit le thème de son assemblée : CHRIST, ESPERANCE POUR LE MONDE. Un Ethiopien, Emmanuel Abraham, ancien ministre du Négus et président de l'Eglise luthérienne Mekane Yesu, persécutée et cependant continuellement en augmentation, devait dire le Christ, espérance pour la création et appeler les chrétiens des pays riches à une solidarité croissante avec les pauvres du tiers-monde.

Margaret Wold, Américaine, ouvrait des perspectives nouvelles à la mis-

sion de l'Eglise, servante du Christ, espérance pour l'Eglise. Elle décrivait la mission comme une exigence d'exorcisme, exorcisme des démons, identification du mal pour le mieux combattre. Elle décrivait une Eglise du « shalom », porteuse d'une espérance indestructible.

Carl Friedrich von Welzsäcker, philosophe et physicien allemand, faisait une analyse des structures politiques et des mentalités individuelles. Et surtout Klaus Peter Hertzsch, qui synthétisait le thème (en ouverture de l'assemblée) et parlait d'espérance en termes courageux (il vit en Allemagne de l'Est) : « Lorsque nous parlons du royaume de Dieu, nous pensons à l'accomplissement du monde, c'est-à-dire non seulement à sa fin, mais à son but, non seulement à la somme de l'histoire, mais au sens de cette histoire... ».

Ce qui donne un sens à notre vie, ce n'est pas n'importe quoi, mais une seule personne : Jésus Christ, fils et témoin du Dieu vivant ; « sur

sa parole, jetons les filets ! Faisons voile dans le silence du vent vers sa promesse ! Plantons, notre désarroi ; car l'esprit de Dieu s'écoulera au travers de notre vie comme un fleuve dont les berges sont plantées d'arbres. »

Les trois autres orateurs donnaient à l'assemblée sa dimension œcuménique : Lukas Vischer, ancien directeur de Foi et Constitution, rappelait aux luthériens l'existence des autres Eglises de la Réforme dans un dialogue où les grandes Eglises traditionnelles occupent souvent tout l'espace de l'œcuménisme. Les luthériens représentés à ce niveau par le théologien américain William Lazareth, lui aussi ancien directeur de Foi et Constitution, déclaraient vouloir célébrer « le Seigneur de la vie à la fois dans l'Eglise dans la célébration sacramentelle et, en tant qu'Eglise, dans le témoignage quotidien ». Il présentait les luthériens comme des « catholiques évangéliques ».



Le nouveau président de la F.L.M., l'évêque D. Dr Zoltan Kaldy, entouré par les participants français de la VII^e Assemblée. De gauche à droite : MM. Paul Eberhard, chef du service de presse français, Posszony, secrétaire de l'Office national des cultes hongrois, Marc Chambron, Jacques Fischer, André Birmelé, Kaldy, Fritz Westphal, Bruno Joussellin, André Appel.

On se demande avec lui si les luthériens, qui sont conscients de rester par la parole et le sacrement dans le droit fil de la tradition, peuvent développer le ministère de l'épiscopat qui concerne, non « l'esse », ni le « bene esse », mais le « plene esse » de l'Eglise.

L'Eglise catholique dont les luthériens reconnaissent qu'elle est leur principal interlocuteur sur le terrain, avait non seulement envoyé ses vœux et l'assurance de sa prière par un message du Pape depuis Castelgandolfo, mais mandé sur place le cardinal Jan Willebrands, tête du secrétariat du Vatican pour l'unité des chrétiens. Celui-ci, un familier de la F.L.M., était le premier à avoir pris la parole dans une assemblée luthérienne (Evian 1970) où il déclarait de manière saisissante que Luther était « notre docteur commun ». Cette fois, il devait insister à la fois sur la nécessité de l'œcuménisme spirituel et affirmer que le dialogue dépassait largement le cadre théologique, appelant à des actions communes pour la paix et la justice, la lutte contre les persécutions, le racisme, la faim... ».

Vivre l'unité dans l'espérance n'est pas toujours aisé. L'Assemblée en fait l'expérience lors du débat portant sur la proposition de suspension de deux Eglises luthériennes blanches d'Afrique du Sud et de Namibie, condamner l'apartheid comme hérésie est une chose, suspendre des frères et des sœurs d'une communauté ecclésiale en est une autre. Mais que faire d'autre devant le refus de ces deux Eglises envers toute évolution, tout changement dans leurs propos.

Après deux séances de débat, un long moment de prière intense et silencieuse précéda le vote proclamé dans l'émotion intense : 81 % POUR la suspension. L'Assemblée alors chantait le De profundis sur une vieille mélodie de choral luthérien. Courageux les délégués blancs privés de leur droit d'intervention, demeuraient à l'assemblée jusqu'à son terme.

Avec une patience laborieuse, la F.L.M. a encore travaillé sur de nombreux sujets et produit à l'attention de ses Eglises membres des recommandations importantes. Avec une volonté œcuménique, la Fédération Luthérienne Mondiale a affronté quelques défis de ce monde. Les sept années qui la séparent de sa prochaine Assemblée diront si elle a eu raison de faire ces choix.

3ème RENCONTRE ŒCUMÉNIQUE EUROPÉENNE Riva del Garda et Trente (octobre 1984)

par Marjolaine Chevallier

Le dimanche 7 octobre restera une journée marquante pour tous ceux qui en vécurent les événements œcuméniques, dans la région au nord du Lac de Gard (Italie), en particulier pour les délégués de toutes les grandes Eglises chrétiennes de l'ensemble de l'Europe. C'était le dernier jour d'un colloque œcuménique qui réunissait une quarantaine d'évêques catholiques, ainsi que deux cardinaux, délégués du CCEE (1), avec une quarantaine de représentants des Eglises membres de la KEK (2), c'est-à-dire un mélange, qui doit sembler étrange aux catholiques, d'évêques anglicans ou luthériens, de métropolitains orthodoxes, de présidents d'Eglises protestantes, à qui sont associés aussi quelques laïcs, élus au Conseil directeur de leur Eglise (c'est à ce titre que je suis membre du Comité de la KEK). Grande disparité témoignant de la diversité des réalités ecclésiales.

La première fois que ces catholiques voyaient des protestants

Ce jour-là, les travaux de la conférence étaient terminés et, par petits groupes de trois, les délégués étaient éparpillés dans les paroisses de la région. Nous nous retrouvions donc, par hasard, deux Français, le père Girault et moi, avec un évêque luthérien d'Allemagne de l'Est, dans un village montagnard pour y vivre une sorte de fête. Accueillis par la fanfare locale, puis dans une église pleine, nous prenions part à une improvisation toute simple. Tandis que le père Girault était immédiatement revêtu des vêtements sacerdotaux, pour présider la cérémonie, prêcher et célébrer l'eucharistie, les deux protestants prenaient place dans le chœur, chargés ensuite, à tour de rôle, d'adresser un message à la communauté. A la sortie, et ce fut le cas dans toutes les communautés ainsi visitées, l'affection et les cadeaux marquèrent la chaleur de l'accueil. C'était la première fois que la plupart des catholiques du pays voyaient des protestants, ils découvraient en même temps l'œcuménisme. Au moment de la séparation, l'un de nos hôtes, très ému,

a déclaré au père Girault : « C'est le plus beau jour de ma vie ».

Sans doute y avait-il beaucoup d'affection, de chaleur à l'italienne dans cette générosité et ces réactions, mais il y avait plus. Les paroissiens, depuis des mois, avaient été prévenus de cette rencontre et ils l'avaient préparée dans la prière et dans la foi, en particulier grâce à la volonté de l'évêque de Trente, Mgr Gottardi.

C'est en 1978 que, pour la première fois, la CCEE et la KEK ont eu une rencontre officielle à Chantilly. Trois ans plus tard, au Danemark, la seconde réunion prenait un peu le style d'une retraite spirituelle. A Riva del Garda, du 3 au 7 octobre 1984, c'était donc la troisième fois. Comme en 1981, chacune des trois journées de travail comportait un office eucharistique selon les différentes traditions : une Sainte Cène protestante, une messe en latin, une liturgie orthodoxe. La différence c'est qu'à Riva, ces offices avaient été annoncés pour permettre l'assistance des fidèles, venus de plus en plus nombreux. C'était, paraît-il, la première fois qu'une communion protestante était célébrée dans une église catholique d'Italie. Pour la première fois aussi les élèves des grandes classes de lycée avaient été invités à assister à la sainte liturgie orthodoxe : initiation œcuménique un peu austère, malgré la beauté des chants. Bien entendu de très nombreux fidèles avaient participé à la communion au cours de la messe, présidée par le Cardinal Hume et concélébrée par tant d'évêques, tandis qu'avec discipline tous les délégués non-catholi-



A Riva del Garda

(1) C.C.E.E. : Conseil des Conférences Episcopales d'Europe. Le président est le Cardinal Hume (Westminster, Grande-Bretagne) ; le secrétaire général, Ivo Führen (Suisse).

(2) K.E.K. : Conférence des Eglises Européennes. Elle est en quelque sorte la branche européenne du Conseil Œcuménique et regroupe 115 Eglises membres. Son président est le pasteur André Appel, président de l'Eglise Luthérienne d'Alsace et Lorraine. Le secrétaire général de la KEK est le pasteur G. G. Williams de Grande-Bretagne.

ques restaient à leur place. C'est l'une des limites, souvent douloureuse, de ces rencontres d'aller très loin dans le partage, la reconnaissance et la confiance mutuelle et d'être contraint de s'abstenir de participer à l'eucharistie des autres.

« Confesser ensemble notre foi : source d'espérance »...

Tel était le sujet de cette troisième rencontre. L'étude préalable avait porté sur la possibilité de se servir du vénérable symbole de Nicée-Constantinople que chacune des Eglises a conservé dans son patrimoine et de le proclamer ensemble. On n'avait pas buté sur des obstacles théologiques très importants, mais, même quand la formulation est semblable, le sens que la tradition de chaque Eglise apporte aux phrases peut être différent. On avait tenté dans une déclaration commune, acceptable pour chaque participant, non seulement de parler du nécessaire témoignage des chrétiens dans une Europe divisée, menacée, en proie au doute et à la peur, mais aussi d'exprimer des points communs sans escamoter les difficultés (3). Elles apparaissaient entre autres dans ce qu'on pouvait dire ensemble du Concile de Trente qui a marqué la mémoire des Eglises de façon profondément différente : concile du renouveau pour les catholiques, il est le signe de la rupture définitive pour les Eglises de la Réforme. Ou encore dans la question du « filioque » (4). Il avait été décidé de dire le credo selon la forme ancienne, sans le « filioque », ajouté plus tard et qui scandalise les orthodoxes ; mais certains théologiens occidentaux tenaient à préciser que cette expression, mise de côté par souci de conciliation, restait théologiquement importante pour eux.

Outre la prière et le travail, les participants à la rencontre avaient tenté de donner aussi un témoignage commun de la volonté de paix qui anime les Eglises, en allant un soir, en une marche silencieuse, jusqu'à un mémorial aux morts de toutes les guerres, où avait sonné, devant nous, la cloche des tués (5). Là encore, la population locale s'était jointe à nous en grand nombre.

Dans la cathédrale de Trente

Sans conteste, le sommet de cette rencontre fut atteint le dimanche après-midi dans la cathédrale de Trente. Malgré des sentiments divers, c'était hautement symbolique de se réunir dans la nef de cette cathédrale où le Concile

avait siégé il y a quatre siècles, aux pieds du même Crucifié d'un réalisme poignant. La cérémonie œcuménique y fut simple et grandiose. Entourés par une foule immense, les délégués siégeaient en une sorte de vaste rectangle, sans protocole (on avait demandé à chaque catholique de prendre à ses côtés un protestant ou un orthodoxe). Les trois temps forts furent la confession des fautes, puis le signe de paix et enfin la proclamation de la foi. Mais le moment du partage de signes de réconciliation et de pardon fut exceptionnel. Accolades, embrassements, réunissaient des délégués d'Eglises qui ont eu à souffrir les uns des autres. Une émotion légitime gagnait chacun d'entendre ce qui lui était dit, d'êtreindre les mains tendues des Italiens derrière nous. Au bout d'un instant - d'ailleurs - tandis que les signes de paix s'échangeaient toujours, la foule se mit à applaudir longuement. Souvenir étrange : l'affectivité l'emporterait-elle sur la nécessaire lucidité ? Les différences de sensibilités et de compréhension religieuses, et même de gros obstacles théologiques et ecclésiologiques demeurent, ils ne sont pas balayés par un moment d'émotion. Pourtant la réconciliation, à cause même des différences et des difficultés, a besoin de signes et de vie pour ne pas rester théorique. Un peu plus tard, le Credo de Nicée-

Constantinople, qui avait été dit en grec par un orthodoxe, fut proclamé dans toutes les langues d'Europe.

Il est certain que chacun des participants n'a pas vécu cette journée du dimanche dans des sentiments identiques. Pour la foule, il s'agissait d'une mise en route un peu enthousiaste sur le chemin de l'unité. Pour nombre de participants, les plus théologiens, il s'agissait d'une étape dans un long voyage dont ils savent les embûches, les temps d'arrêt ou même de blocage. Ceux-là avaient travaillé pour éviter les ambiguïtés, pour que la cérémonie de Trente puisse faire avancer l'œcuménisme en Europe. Certains y participaient seulement avec un intense désir de réconciliation et de pardon, dans la prière. D'autres encore étaient venus avec un fond inavoué de réserve et d'inquiétude et se sentaient apaisés, exaucés au-delà de leur attente. « Il fallait, écrit Mgr Etchégaray, plus qu'un grain de foi pour nous laisser tous saisir par le souffle de l'Esprit-Saint, car c'est bien lui qui, visiblement, était le maître de jeu ». Par lui, cette célébration bien préparée a été quelque chose de plus : une impulsion, un renouvellement de l'espérance, la joie d'être mystérieusement tous ensemble son peuple en marche.

— NOUVEAUTÉS —

CASSETTES - L'Association Générale de la Mission Intérieure de l'Eglise Evangélique luthérienne de Paris nous communique son nouveau catalogue de répertoire de cassettes qui vient de s'enrichir de deux nouvelles productions à propos de la dernière Assemblée de la Fédération luthérienne mondiale. Il s'agit, sous le titre : « Des chrétiens se réunissent à l'Est » :

- d'un montage diapo (80 diapos) avec cassette topée dont la location est de 100 F.
- d'une cassette audio de 90 mn (45 F).

Titres des derniers enregistrements des grandes assemblées d'églises :

- **Vancouver 83** : cassette rapportant et expliquant les grands moments de l'assemblée du Conseil Oecuménique.
- **La Rochelle** : cassette sur la dernière assemblée générale du protestantisme français dont le thème était « choisir la vie ».

Autres productions disponibles fin novembre :

- **Les Béatitudes** : méditations quotidiennes pour les quatre semaines de l'Avent par Roger Chapal, Etienne Matthiot et Albert Greiner (les 2 cassettes 80 F).
- **Israël et l'Eglise**, de F. Lovsky : une mise au point sur ce sujet brûlant (45 F).
- **L'Islam et les chrétiens** de E. Mathiot : une tentative de compréhension fraternelle.
- **Versions** : pièces d'orgue sur des thèmes de cantiques, psaumes et chorals par Roger Terrade, (cassette utilisable pour les cultes).

Nouveautés du catalogue :

- **S. Freud et la foi chrétienne**, par Théo Pfrimmer, pasteur et psychologue
- **Sartre et la foi chrétienne** par Laurent Gagnebin.
- **Jésus-Christ, une parole exigeante**, étude simple mais compétente des 10 paroles dures de Jésus, par le Pasteur M. Carrez.
- **La Loi et l'Evangile** par Roger Mehl.
- **De Jésus de Nazareth au Jésus de l'Evangile** par E. Trocmé.
- **Le choral luthérien aujourd'hui** : chorals traditionnels réécrits par des compositeurs contemporains. Orgue et pianos.

Pour demander le catalogue et pour toute commande s'adresser à : **STUDIO KERUX, 47, Avenue Marceau, 93130 NOISY-LE-SEC ou MISSION INTERIEURE, 22, rue des Archives 75004 PARIS.**

(3) Ce texte « Notre credo, source d'espérance » sera envoyé aux Eglises pour étude. Il serait très souhaitable que des groupes œcuméniques le reprennent et le travaillent.

(4) Il s'agit de savoir si le Saint-Esprit procède du Père seul (position des Orthodoxes) ou s'il procède du Père et du Fils (position catholique et protestante) - en résumant à l'extrême -.

(5) Une cloche dont le bronze provient des canons des armées adverses après 1918.

par Jérôme Cornéllis

L'ANNEE 1985 SERA L'ANNEE DES SAINTS CYRILLE ET METHODE

C'est le 6 avril 885 que mourut Méthode, apôtre des Slaves avec son frère Cyrille, ce dernier étant mort à Rome le 14 février 869. La « vie » slavonne de Méthode raconte que le service de ses funérailles fut célébré en latin, en grec et en slavon au milieu d'un grand concours de peuple. Pour commémorer le 1100ème anniversaire de sa mort, l'année 1985 sera consacrée aux Saints Cyrille et Méthode qui furent deux grands témoins de l'Eglise indivise et renforcèrent par leur action les liens de la communion entre Orient et Occident chrétien. C'est ce que devait souligner, le 31 décembre 1980, le pape Jean-Paul II en les proposant comme co-patrons de l'Europe avec Saint Benoît: « Les saints frères Cyrille et Méthode mettent d'abord en relief la contribution de l'antique culture grecque et, ensuite, la portée du rayonnement de l'Eglise de Constantinople et de la tradition orientale qui s'est inscrite profondément dans la spiritualité et la culture de nombreux peuples et nations dans la partie orientale du continent européen ».

Pour la célébration de l'Année des Saints Cyrille et Méthode, de nombreuses manifestations sont prévues et notamment à Rome où un Comité organisateur a été constitué sous la présidence du Cardinal Rubin, Préfet de la Congrégation pour les Eglises orientales, et avec le concours d'un Secrétariat animé par Mgr Jasernick, recteur du Collège slave pontifical. Selon des informations communiquées par ce Secrétariat, un important Symposium international sur « Le Christianisme chez les Slaves du IXème au XVIème siècle » aurait lieu à Rome du 8 au 11 octobre 1985. En outre, de nombreuses rencontres scientifiques internationales seront organisées avant et après le Symposium. Une exposition mettra en évidence un ensemble de documents concernant les Saints Cyrille et Méthode. Le centre de l'Année jubilaire sera la basilique Saint-Clément où reposent les restes de Saint Cyrille qui mourut à Rome au cours du voyage que les deux frères avaient entrepris pour répondre à l'invitation du pape Nicolas 1er. C'est alors également que les deux frères reçurent l'approbation de la liturgie en langue slave qu'ils avaient créée après avoir inventé un nouvel alphabet: le glagolitique.

Ce qu'il faut surtout souhaiter, c'est que les fêtes jubilaires de cette Année des Saints Cyrille et Méthode revêtent un caractère vraiment œcuménique, comme l'a été, en mai dernier, le 2ème Congrès historique interecclésial de Bari qui s'est tenu sous le haut patronage du Pape Jean-Paul II et du Patriarche de Constantinople Dimitrios 1er. Ce congrès avait pour thème la « Dimension européenne de l'œuvre des Saints Cyrille et Méthode ». Les principaux exposés furent présentés par les professeurs Vlassios Fidas, de la Faculté orthodoxe de théologie d'Athènes et Vassilios Istavridis d'Istanbul et par les Pères Gerardo Cioffari et Salvatore Manna de l'Institut œcuménique de Bari. A Bari également, doit avoir lieu la prochaine Assemblée plénière de la Commission mixte internationale catholique orthodoxe. Du point de vue européen, on peut souhaiter que la Conférence des Eglises européennes (K.E.K.) et le Conseil des Conférences Episcopales Européennes (C.C.E.E.) soient parties prenantes dans la célébration de ce Jubilé et collaborent au lendemain de la troisième rencontre œcuménique européenne de Riva del Garda pour le plus grand bien spirituel du Vieux Continent.

JUILLET

A LOURDES : LE PAVILLON DE L'ŒCUMENISME

A LOURDES, le 1er juillet, s'est ouvert le pavillon de l'œcuménisme, à gauche de la salle Notre-Dame. Jusqu'au 15 septembre, il propose aux visiteurs isolés ou en groupe :

- Une information sur la situation des Eglises séparées et leur cheminement vers l'unité.
- Un dialogue avec des animateurs compétents.
- Une ouverture sur diverses activités œcuméniques.

Cette initiative devrait permettre aux pèlerins de mieux percevoir la dimension œcuménique d'une vraie conversion.

« L'engagement de l'Eglise catholique dans le mouvement œcuménique, tel qu'il s'est solennellement exprimé dans le Concile Vatican II, est irréversible » (Jean-Paul II).

« Faire ensemble tout ce qu'il est possible de faire ensemble » disait Jean-Paul II aux chrétiens de Suisse.

L'ouverture de ce Pavillon peut être une étape sur le difficile chemin de l'unité. (cf. l'article de R. Girault dans UDC, n° 55, p.30).

COLLOQUE DU CONSEIL INTERNATIONAL JUDEO - CHRETIEN

A ROME, le 6 juillet, le Pape a reçu en audience le Comité exécutif du Conseil International Judéo-Chrétien, à l'occasion du Colloque international qui a eu lieu à Vallombreuse la semaine suivante. Ce Conseil est une fédération de différents groupes - actuellement au nombre de 19 - d'amitié judéo-chrétienne nationaux ou locaux. Au début de cette rencontre, le Président de ce Conseil, Victor Goldbloom, a adressé au Pape quelques mots exprimant sa vive amitié. Il a souligné les progrès dans le rapprochement judéo-chrétien.

Dans sa réponse, Jean-Paul II a demandé que soient promues à travers l'éducation religieuse, des images libres de tout préjugé ou stéréotype qui respectent l'identité de chacun, afin de préparer les fidèles à une communion de cœur et d'esprit ».

(Les textes complets des discours de Jean-Paul II et du Président de l'ICCJ, Victor Goldbloom, paraîtront dans un prochain numéro de SENS, la revue de l'AJCF (10, rue de Rocroy, 75010 Paris).

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : LE RAPPORT DU PRESIDENT

A GENEVE, du 9 au 18 juillet, s'est tenu le Comité central du C.O.E. Les 150 délégués ont inauguré leurs travaux en écoutant le rapport du président M. Held qui a abordé trois thèmes importants.

Beaucoup de membres du Comité central participent pour la première fois à une session de cette instance. Après leur avoir souhaité la bienvenue, le président leur rappelle que, délégués par leurs Eglises et mandatés par l'Assemblée, ils sont investis d'une double responsabilité pour assurer un « contact étroit et permanent entre la pensée et le travail du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.) d'une part, et la vie et la situation de ses Eglises membres de l'autre ».

Voici les 150 membres du Comité central du C.O.E. qui se sont réunis au Centre œcuménique de Genève du 9 au 18 juillet 1984. Le Comité est élu par l'Assemblée du C.O.E., avec pour tâche de superviser les activités de cet organisme œcuménique international, qui compte 303 Eglises dans plus de 100 pays. Le Comité central se réunit annuellement entre les Assemblées qui ont lieu tous les 7/8 ans. Photo Peter Williams - C.O.E.)



Par ailleurs, de nombreux changements sont survenus au sein de l'équipe des responsables du personnel de Genève. Dernier changement évoqué, et non des moindres : le renouvellement du secrétaire général.

Le président a fait une rapide évaluation de l'Assemblée qui s'est tenue l'an passé à Vancouver, soulignant en particulier « l'importance inattendue qu'a eue la vie culturelle pour tous les participants », qui, par ailleurs, ont mieux pris conscience de l'intégralité du mouvement œcuménique : « De même qu'on ne peut séparer la paix de la justice, on ne peut considérer la recherche de l'unité de l'Eglise indépendamment de la lutte pour la justice et la libération. »

Par ailleurs, affirme le président, de nouvelles perspectives ont été ouvertes par l'Assemblée de Vancouver, notamment « la nécessité de rendre visible et de faire valoir l'unicité et l'intégralité du Conseil œcuménique et de son travail ». Cette nécessité implique de développer une théologie vitale et cohérente, qui ne séparerait pas l'unité de l'Eglise et le renouveau de l'humanité. . .

Enfin, pour le président, trois grandes questions ont été évoquées, lors de la récente visite du Pape au C. O. E. : la question ecclésiologique : qu'entend-on, concrètement, par « communauté conciliaire ? » ; la question de la justice, qui est à la base des considérations éthiques et

de l'engagement social et politique du C.O.E. ; la question d'une collaboration plus étroite et plus engagée entre le C.O.E. et les Communions chrétiennes mondiales.

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : LE RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

A GENEVE, le 9 juillet, Philip Potter, secrétaire général du C.O.E. pendant 12 ans, a lu pour la dernière fois son rapport au Comité central.

Il a placé l'ensemble de son allocution sur le thème « croître ensemble ». « Ce leitmotiv nous accompagne depuis trente ans dans notre travail au sein de ce Conseil ». (...) « Avant tout, nous nous sommes efforcés de « tenir à la tête », qui est le Christ, et de grandir en lui. (...) Lorsque nous songeons aux longs siècles de division, d'isolement et de rivalités vécues par les Eglises, le fait qu'elles aient pu se rapprocher de plus en plus de cette communauté au cours des trente-six dernières années, est un miracle de la grâce ».

A partir de cette perspective « christocentrique », c'est-à-dire centrée sur l'exemple du Christ, Philip Potter se fait l'avocat d'une théologie vitale et cohérente : « C'est, comme le Christ qui est la tête, s'engager et être prêt à donner sa vie pour la vérité de l'Evangile. Une théologie vitale est une théologie au service de la vie, de la vie du Christ en nous offerte au monde. Une théologie cohérente est une théologie qui nous permet de tenir ensemble en un tout harmonieux, dans la grande diversité du combat que nous menons avec les puissances des ténèbres présentes en nous et autour de nous ».

Appliquer une telle théologie, qui est plus « vivre, mourir et être damné que comprendre, lire ou spéculer » c'est s'exposer à être victime - comme cela a été le cas ces dernières années - « d'attaques, de fausses déclarations, de calomnies... ».

La deuxième grande articulation du discours du secrétaire général du COE a été la croissance des Eglises vers une plus grande unité, dont il a précisé la condition : « Tout dépend de la confiance et du soutien réciproques ». Or, constate-t-il, la confiance est loin de régner « dans notre monde où les gens sont opprimés à cause de leur appartenance à une race, à une ethnie, à une classe ou à un sexe ».

Face à cette situation, la VIe Assem-

blée nous a exhortés, au C.O.E., à « mettre l'accent, dans ses programmes, sur la recherche d'une communauté de femmes et d'hommes, de blancs et de noirs, où chacun puisse être pleinement lui-même pour le grand enrichissement de l'ensemble ».

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : CONFERENCES DE PRESSE DE PHILIP POTTER

A GENEVE, le 10 juillet, Philip Potter a reçu les journalistes au cours de deux conférences de presse. Il leur a d'abord fait part de sa grande satisfaction de sa rencontre avec Jean-Paul II.

A une journaliste qui s'inquiétait de l'avenir immédiat du secrétaire général Philip Potter, celui-ci a répondu : « Je rentre dans mon pays pour travailler avec des jeunes et des étudiants, enseigner à la Faculté de théologie et apprendre beaucoup de choses d'une nouvelle génération. Je ne quitte pas le C.O.E. déçu. Au contraire, je suis convaincu que le mouvement œcuménique est dans les mains de Dieu. De nouvelles choses se passeront avec l'aide du Saint-Esprit. »

Le pasteur Potter a donné ensuite plusieurs éléments pour justifier le tournant actuel au sein du Conseil œcuménique des Eglises (C.O.E.).

1) Jusqu'à maintenant, tous les membres avaient connu les débuts du C.O.E. La génération qui arrive aujourd'hui ne les a pas connus.

2) Les Eglises partout dans le monde sont confrontées à une nouvelle réalité dans les relations avec les Etats. Elles devraient repenser les rapports avec la société et les autorités.

3) Les pauvres de ce monde ne sont plus passifs. Ils affirment leurs droits humains avec beaucoup de vigueur. Le C.O.E. a le privilège d'être proche de ces gens et de se faire en quelque sorte leur porte-parole. Nous sommes ainsi appelés à repenser la structure du peuple de Dieu. Nous devons reconnaître les capacités de chacun, jusqu'au plus petit, et l'aider à fabriquer son propre destin.

A une question portant sur les conseils qu'il souhaiterait donner à son successeur, Philip Potter a répondu : « Le seul que je puisse lui donner, c'est de demeurer fidèle au-delà de ses propres faiblesses. Je souhaite que le C.O.E. trouve une

personne compétente dans son travail, une personne capable de dépasser son arrière-fond géographique et politique pour englober toutes les parties du monde. »

LE PASTEUR E. CASTRO, NOUVEAU SECRETARE GENERAL DU C.O.E.

A GENEVE, le 12 juillet, le Comité central du C.O.E. a décidé que le pasteur méthodiste de 57 ans, Emilio Castro, originaire d'Uruguay, succéderait, le 1er janvier 1985, au pasteur Philip Potter au poste de secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE).

Le pasteur Castro, qui a dirigé pendant dix ans, de 1973 à 1983, la Commission de mission et d'évangélisation du Conseil, devient le quatrième secrétaire général de cet organisme international qui regroupe plus de 300 Eglises et représente environ 400 millions de fidèles.

Le mandat du pasteur Philip Potter prend normalement fin le 31 décembre 1984.

Le pasteur Emilio Castro s'est engagé dans le mouvement œcuménique dès le début de son ministère. Il a participé à trois des six Assemblées générales du C.O.E. : La Nouvelle Delhi (1961), Upsal (1968) et Vancouver (1983).

Le nouveau secrétaire général a fait ses études de théologie à Buenos Aires (Argentine), de 1944 à 1950, et a passé une année à Bâle (1953-1954) pour suivre les cours du grand théologien protestant Karl Barth.

Emilio Castro a été pasteur à La Paz (Bolivie), de 1954 à 1956, puis à Montevideo (Uruguay) jusqu'en 1965. De 1965 à 1972, il a été coordinateur de l'UNELAM (Commission pour l'unité évangélique en Amérique latine). En 1968, il est élu président de l'Eglise méthodiste évangélique d'Uruguay, devenu indépendante.

Le pasteur Castro est marié et père de deux enfants. Outre l'espagnol, il parle français, anglais, allemand, italien et portugais. Il a été, le dernier trimestre 1984, professeur à la Faculté protestante de théologie à Montpellier (France). Il avait été nommé recteur de la Faculté de théologie interconfessionnelle (ISEDET) de Buenos Aires au 1er janvier 1985, mais devait renoncer à cette charge

après son élection à la tête du COE. (cf. « Le portrait du nouveau secrétaire général du COE Emilio Castro » dans SOEPI, n° 24, du 13 juillet 1984, pp. 10 à 13).

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : CONFERENCE DE PRESSE DU PASTEUR E. CASTRO

A GENEVE, le 12 juillet, c'est dans l'allégresse et l'émotion générales qu'Emilio Castro, quatrième secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, a pénétré dans la salle de réunion du Comité central.

Le pasteur Held, président du Comité central, a annoncé la nouvelle de cette élection dans les cinq langues de travail du COE - anglais, allemand, français, espagnol et russe - avant de souhaiter la bienvenue au nouveau Secrétaire général dans la langue maternelle de ce dernier, l'espagnol. « Si j'ose accepter cette responsabilité », a dit le pasteur Castro, « c'est que je sais à qui je succède, et que je suis certain qu'il continuera à nous soutenir de sa sagesse ».

De nombreux journalistes se sont pressés à la conférence de presse qui a clôturé cette matinée historique. Il leur a assuré qu'il poursuivrait dans la ligne de son prédécesseur.

Emilio Castro n'a pas récusé l'épithète « d'évangélique » dont il a été qualifié : « Si être évangélique signifie lire la Bible, avoir fait l'expérience de la conversion, avoir une relation personnelle avec Dieu et croire à l'importance de l'évangélisation, alors oui, je suis évangélique, et je vois la lutte pour la justice et la liberté comme obéissance à l'Evangile ».

Emilio Castro est né en Uruguay d'un père chilien et d'une mère espagnole. « Mes parents étaient catholiques, et j'ai été baptisé dans l'Eglise catholique. A l'âge de 14 ans, je me suis converti à Jésus-Christ à travers la prédication de la petite Eglise méthodiste située près de chez nous ; il s'agissait vraiment d'une découverte de Jésus-Christ, et non pas du passage d'une Eglise à une autre. Par la suite », ajoute-t-il, « j'ai découvert tout ce que j'ai reçu de l'Eglise catholique, et qui demeure très important pour moi aujourd'hui ».

Il n'a pas partagé l'opinion d'un journaliste qui estimait peu stimulante

pour l'œcuménisme la visite du Pape au COE : « Elle est un symbole, et signe de l'engagement irréversible de l'Eglise catholique dans le mouvement œcuménique ». Il a rappelé les nombreuses relations, officielles ou non, qui lient l'Eglise catholique et le Conseil œcuménique, et précisé que le dialogue officiel avec le Vatican ne pouvait progresser que lentement, dans la mesure où ses conséquences engagent les institutions beaucoup plus que les échanges au niveau local.

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : UNE VERSION REVISEE DU B.E.M. ?

A GENEVE, le 16 juillet, la conférence de presse avait pour thème : « Les relations interconfessionnelles et la réception du BEM ». La question s'est posée d'une révision du texte de ce dernier document.

Certains réformés français, en effet, le trouvent trop orthodoxe, et certains orthodoxes le trouvent trop protestant. Ce qui prouve en tout cas que le texte est œcuménique ! D'après Gassmann il est très peu probable que ce document soit révisé, car il est déjà le fruit d'un patient travail d'équilibre. Il est peu vraisemblable que les représentants des Eglises non membres du COE qui siègent à la Commission de Foi et Constitution — dont les catholiques romains, les adventistes du 7ème jour, certains pentecôtistes, les baptistes de la convention du sud — pourraient digérer une version révisée. L'espoir du directeur de Foi et Constitution, c'est que le BEM exprime déjà un élément de théologie vitale et cohérente.

La conférence de presse avait commencé par une déclaration de chacun des cinq orateurs. Le métropolitain Parthenios, du Patriarcat orthodoxe grec d'Alexandrie, avait exprimé combien le document de Lima était important pour les Eglises orthodoxes. Il représente un progrès, même si le consensus ne porte pas sur l'ensemble : selon lui, le chapitre sur le ministère est le plus faible.

Quant à Mgr Basil Meeking, membre du Secrétariat du Vatican pour l'unité des chrétiens, il a indiqué que le texte de Lima avait été envoyé à toutes les conférences épiscopales de l'Eglise catholique romaine et que le processus de consultation était en cours. Il a promis que son Eglise donnerait une réponse substantielle.

Le directeur de Foi et Constitution, dont la Commission a adopté en 1982 à Lima le texte sur le BEM, a pour sa part présenté la diffusion du BEM comme un succès unique dans les annales du COE, même si la formulation en est très théologique. La première réponse officielle parvenue à Genève est celle d'une Eglise d'Afrique. A la fin de 1985, la concertation ne sera pas terminée, car quelque chose a déjà changé dans les relations œcuméniques grâce à l'étude du BEM : le dialogue continuera sur d'autres thèmes de réflexion et d'action.

Cette information a été confirmée par Ulrich Becker, directeur de la Section « éducation » du COE, qui a précisé que l'étude du BEM touchait autant des institutions que des groupes de base, en un véritable processus d'apprentissage œcuménique.

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : DEUX NOUVELLES EGLISES MEMBRES

A GENEVE, le 16 juillet, le Comité central du COE a admis deux nouvelles Eglises membres : l'Eglise morave du Nicaragua comme membre à part entière, et l'Eglise presbytérienne unie du Brésil comme membre associé. Ces admissions portent à 303 le nombre des Eglises membres du COE réparties dans plus de 100 pays. Par ailleurs, après une séance à huis clos de quatre heures, les 158 membres du Comité central ont fini par approuver pour une première période, à titre d'essai, les noms des 432 membres des 16 commissions et groupes de travail chargés de superviser les activités des différentes sections du COE.

Nombre de déclarations sur différents sujets ont été émises par le Comité central. C'est ainsi qu'il a adopté une déclaration apportant son soutien aux Eglises de Namibie engagées dans la lutte pour la libération du peuple namibien.

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES EGLISES

A GENEVE, le 16 juillet, le premier rapport examiné par le Comité central concernait les activités relevant du secrétariat général. Le texte relatif à « la diversité et la cohérence

théologiques au COE » a retenu particulièrement l'attention des délégués.

Si chacun est prêt à reconnaître comme légitime la diversité des théologies et des approches théologiques dans le COE, les orthodoxes, en particulier, ont tenu à souligner les limites de cette diversité.

Par ailleurs, le rapport souligne la nécessité de renforcer les liens entre le COE et ses Eglises membres, notamment par la multiplication de visites mutuelles, la diffusion d'informations sur leurs activités réciproques, l'utilisation généralisée du « cycle de prière œcuménique ».

Il est en outre décidé d'organiser un colloque en 1985 réunissant les représentants des organisations œcuméniques régionales, pour favoriser la collaboration entre elles et le COE.

Un deuxième colloque mondial des conseils nationaux d'Eglises doit être organisé dès que possible, à l'initiative du COE, en collaboration avec l'Eglise catholique le cas échéant, portant, entre autres, sur la consistance ecclésiologique de ces conseils et sur le sens de la participation catholique à certains d'entre eux.

Les relations avec l'Eglise catholique romaine ont fait l'objet de recommandations particulières : développement de la formation œcuménique ; approfondissement des relations entre le COE et l'ECR (Eglise catholique romaine), favorisées par la visite du pape à Genève en mai dernier ; poursuite de l'étude des questions qui font encore problème (mariages mixtes, problèmes éthiques) ; importance des dialogues bilatéraux ECR/Eglises membres. A ce propos, le Comité central attire l'attention sur l'importance pour tout le mouvement œcuménique du Forum des conversations bilatérales qu'organise Foi et Constitution en 1985.

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : JACQUES MAURY NOMME CO-PRESIDENT DU G.M.T. - C.O.E. - E.C.R.

A GENEVE, le 17 juillet, le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, a été nommé co-président du Groupe mixte de travail (GMT) du Conseil œcuménique des Eglises et du Vatican, par les membres du Comité central réunis au Centre œcuménique.

Le Groupe mixte de travail a été créé en 1965. Il se réunit annuellement pour traiter des problèmes communs. Il est composé de 24 membres. 12 sont nommés par le Secrétariat du Vatican pour l'unité des chrétiens, 12 par le Conseil œcuménique des Eglises.

COMITE CENTRAL DU C.O.E. : CONFERENCES A L'HORIZON

A GENEVE, le 17 juillet, le Comité central du COE a approuvé le projet de deux rencontres d'importance : la tenue d'une nouvelle session plénière de la Commission de Foi et Constitution en août 1985 à Stavanger (Norvège) et la réunion d'une Conférence mondiale de Foi et Constitution en 1988 (éventuellement début 1989). Les deux « sommets » de l'aile théologique du mouvement œcuménique se pencheront sur les résultats de la consultation de la majorité des Eglises du monde au sujet du document de Lima — où a eu lieu en 1982 la dernière réunion de la Commission de Foi et Constitution — concernant le baptême, l'eucharistie et le ministère (BEM).

Recevant le rapport de l'Unité I « foi et témoignage », le Comité central a approuvé la priorité donnée par Foi et Constitution aux trois programmes intitulés :

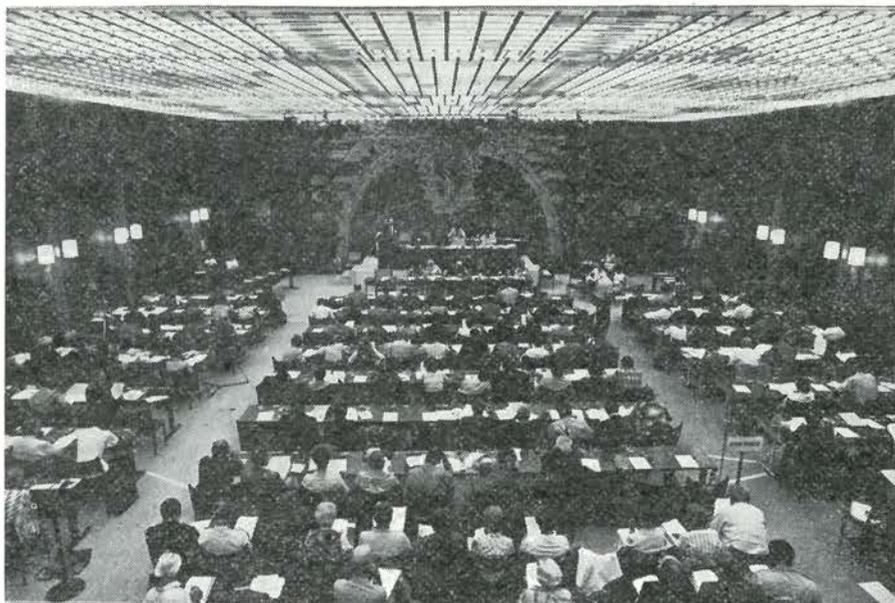
— « processus de réception du BEM » ; aux quatre postes déjà affectés à ce programme, il a ajouté un demi-poste ;

— « vers l'expression commune de la foi apostolique aujourd'hui » ; il a salué l'importance de ce programme « qui combine l'orientation biblique du BEM, la tradition et l'interprétation contemporaines » ;

— « l'unité de l'Eglise et le renouveau de la communauté humaine » ; le Comité s'est montré vivement intéressé par le but de cette étude, qui est de « fondre et relier des travaux accomplis dans plusieurs domaines du COE ».

Les divers colloques, réunions et grandes conférences de l'Unité I devraient permettre d'associer les partenaires d'autres unités et donneront l'occasion de faire des visites œcuméniques aux Eglises, sur le modèle de celles qui ont précédé Vancouver.

A une date qui reste à déterminer, le Comité central du Conseil œcuménique des Eglises (COE) se réu-



Les membres du Comité central en séance plénière.
(Photo Peter Williams - C.O.E.)

nira en 1985 en Argentine, répondant ainsi à l'invitation de l'Eglise évangélique du Rio de la Plata et de la Fédération argentine des Eglises évangéliques.

Le Comité se réunira probablement dans le Centre de conférences San Martin à Buenos Aires, soit en juillet, pendant l'hiver austral, soit en septembre, au printemps méridional. Le Président de la République argentine, Raul Alfonsin, a qualifié la venue dans le pays du Comité central « d'intérêt national ».

(Voir la liste partielle des « priorités » des différentes sections des trois Unités, retenues par le Comité central du COE dans Mensuel-SOEPI, n° 32, de septembre 1984, pp. 5 et 6).

CAMPAGNES D'EVANGELISATION DE LA TENTE DE L'UNITE

A VALLON-PONT-D'ARC (Basse Ardèche), du 14 au 30 juillet, une campagne d'évangélisation de la Tente de l'Unité a réuni 40 évangélistes protestants, catholiques, évangéliques autour d'un prêtre et d'un pasteur pour annoncer Jésus Sauveur dans les rues et sur les campings de ce lieu touristique fréquenté aussi par loubards et drogués.

L'évangélisation de rues se doublait d'un lieu de visibilité comprenant une exposition biblique, une librairie religieuse (parfaitement œcuméni-

que), une présentation de films vidéo cassettes.

En août, à Bayonne, Anglet, Biarritz, selon la même formule mais avec, dans le même temps, des activités sous un chapiteau dressé en bordure de mer, une autre campagne se déroulait. Elle a réuni 80 évangélistes, sans compter les autochtones et a tenu plusieurs lieux des villes et des plages ainsi que le cloître de la cathédrale.

Sous le chapiteau, trois soirées sur huit ont fait salle comble : les orateurs étaient catholiques, évangéliques et protestants. Une animation par vidéo, librairie et prédications occupait les après-midi.

Cette campagne, constituée en lien avec la Pastorale du Tourisme, a eu un grand retentissement dans les milieux ecclésiaux du pays basque où l'on a découvert ainsi l'œcuménisme.

UN COLLOQUE ŒCUMENIQUE A CHICHESTER

A CHICHESTER, du 16 au 21 juillet, s'est déroulé un colloque œcuménique pour célébrer le centenaire de la naissance de l'ancien évêque de Chichester, Georges Bell, le pionnier de l'œcuménisme bien connu. Ce colloque a réuni 42 participants anglais des Eglises anglicane, catholique et réformées, 11 participants allemands, luthériens et catholiques et 15 français dont 3 protestants et

12 catholiques avec le Père Kuehn, évêque de Chartres, ville jumelée avec Chichester. Dans son compte rendu de la semaine religieuse de Chartres, Lucette Lutringer fait part de ce qui l'a frappée dans ce colloque :

« Tout d'abord, la qualité d'écoute des uns pour les autres, que ce soit au cours des conférences suivies de questions ou pendant les carrefours. Ensuite, j'ai trouvé très significatif — et j'y vois un signe profond de l'avancée de l'œcuménisme — que, dépassant les questions proprement théologiques, nous ayons pu nous interroger, nous dire et nous contredire sur des problèmes aussi importants que la paix, la présence de l'Eglise aux pauvres, les arts et leur influence sur la foi. J'ai eu très souvent le sentiment que, réfléchissant ensemble, nous regardant et nous acceptant différents dans notre chemin vers la Lumière et la Vérité, nous étions en quelque sorte une illustration de cette pensée de Teilhard de Chardin : « Tout ce qui monte converge ».

LE PREMIER COLLOQUE THEOLOGIQUE INTERNATIONAL ENTRE CATHOLIQUES ET BAPTISTES

A BERLIN, du 19 au 22 juillet, a eu lieu la première session du premier Colloque théologique international entre baptistes et catholiques.

Les douze membres de ce groupe représentaient les organismes promoteurs : pour l'Eglise catholique, le secrétariat pour l'Unité des chrétiens, et pour l'Alliance mondiale baptiste, la Commission pour la foi et la coopération interecclésiastique.

Au cours de la première rencontre ont été présentés deux rapports illustrant les positions générales des deux confessions : la première, par le Dr Noël Vose, baptiste australien ; la seconde, par Mgr Basil Meeking, de Rome. Le sujet principal de la rencontre était « Evangélisme et évangélisation : la mission de l'Eglise » et il a été traité par le catholique allemand le Dr Karl Müller, et par le baptiste américain, le Dr E. Glenn Hinson.

En vue des prochaines rencontres, les thèmes suivants ont été proposés : la conversion, l'Eglise, le salut, le sacerdoce universel des croyants, le baptême, l'unité entre les chrétiens, le rapport entre foi et vie dans le monde.

La prochaine session de ces colloques aura pour thème : « Appelés à témoigner dans le Christ » et elle aura lieu en Californie en juin 1985. Mgr Beda Heather, évêque auxiliaire de Sydney (Australie), et le Dr David Shannon (USA) ont présidé les travaux du Colloque de Berlin.

LA XIÈME CONFERENCE MONDIALE MENNONITE A STRASBOURG

A STRASBOURG, du 24 au 29 juillet, s'est tenue la XIème Conférence mondiale Mennonite sur le thème : « Servir dans l'espérance : la tâche du Peuple de Dieu » avec quelque 7 000 participants, venus de 52 pays.

Les Mennonites, appelés encore anabaptistes, sont issus de la Réforme protestante suisse du XVIème siècle. Actuellement, 720 000 membres, répartis dans 57 pays, notamment en Amérique du Nord, font de l'essentiel de leur engagement l'action non violente, l'aide sociale et le travail missionnaire.



Le nouveau secrétaire général du C.O.E., le pasteur Emilio Castro qui entre en fonction au début de janvier 1985.

Leur doctrine insiste sur le baptême des adultes, la célébration de l'Eucharistie et le refus de toute hiérarchisation, seule la Bible faisant autorité.

Premiers adeptes de la non-violence avant la lettre — en particulier le

refus du service militaire — et de la libre conscience, les Mennonites ont eu à subir dans le passé, de nombreuses persécutions entraînant une migration massive vers une terre d'asile où ils pouvaient pratiquer librement leur religion. D'abord l'Alsace, puis les Etats-Unis, le Canada et la Russie. La communauté française, installée surtout dans l'Est de la France et forte de 2 000 membres, se porte bien, selon les responsables.

A Strasbourg, la Conférence mondiale Mennonite a privilégié la question concernant le « combat contre la guerre ». « Nous devons être prêts à mourir par milliers dans de nouveaux et dramatiques exploits pour la paix et la justice », s'est exclamé le professeur de théologie américain, Ronald Sider.

La conférence a reçu un télégramme de la Fédération Luthérienne Mondiale qui se tenait au même moment à Budapest, disant en particulier : « L'espérance en Christ comprend l'espoir de réconciliation entre les Luthériens et les Mennonites... ; nous Luthériens... regrettons profondément les souffrances infligées injustement à vos pères et mères dans la foi... ». La conférence mennonite a remercié la F.L.M. et s'est réjouie de la vocation commune dans la foi et le témoignage.

La Conférence s'est achevée par l'élection du nouveau président, l'Américain Ros Bender, qui remplace l'Indonésien Charles Cristano. Les responsables ont annoncé que la prochaine Conférence internationale des mennonites - dans six ans - se tiendra à Winnipeg, au Canada.

SESSION D'ETE DU GROUPE « AMITIE »

A CANTERBURY, du 26 juillet au 4 août, le groupe « Amitié » a tenu une session destinée à informer ses membres des efforts en vue de l'unité en Grande-Bretagne. Des conférenciers, connus pour leur compétence, se sont chargés de cette information : Martin Conway, qui a dirigé le département œcuménique du « British Council of Churches », le Canon A. M. Allchin, de la cathédrale de Canterbury, le Père Dennis Corbishley, secrétaire de la Commission épiscopale pour l'unité, le Pasteur Donald Schoffield de l'Eglise réformée unie, qui a parlé du Covenent et de l'après-Covenent. Visites et participation aux offices an-

glican ont complété le programme de cette rencontre.

(Le compte-rendu complet de la session paraîtra dans la revue « Amitié » de Novembre 84. S'adresser pour envoi à Jeanne Carbonnier, 13, rue des Pleins Champs, 76000 Rouen. Renseignements et inscription auprès d'elle pour la rencontre 1985 à Angers).

BUDAPEST 1984 : OUVERTURE DE LA VIIème ASSEMBLEE PLENIERE DE LA F. L. M.

A BUDAPEST, le 22 juillet, s'est ouverte, par un culte solennel au grand « Nepstadion » de la capitale hongroise, la VIIème assemblée plénière de la Fédération Luthérienne Mondiale. C'est la première fois qu'une grande assemblée œcuménique se tenait dans un pays de l'Est. Aussi, pour les 12 000 Hongrois qui étaient venus se joindre aux mille participants de l'assemblée, ce culte a constitué un événement exceptionnel.

L'évêque luthérien de Budapest, Zoltan Kaldy, devait d'ailleurs souligner dans sa prédication : « L'Eglise qui vous reçoit aujourd'hui a connu pendant les 450 ans de son existence une histoire mouvementée et souvent difficile. Mais par la grâce de Dieu, elle a survécu et a pu aussi, sans cesse, se renouveler. Les quarante dernières années nous ont donné la possibilité d'accomplir le service chrétien dans un système social nouveau ».

Que cette petite Eglise luthérienne de Hongrie, qui ne compte guère que 4 % de la population, est bien vivante, l'énorme travail accompli par ses membres pour assurer à cette assemblée aux dimensions du monde des conditions de travail de premier ordre, en est une preuve éclatante.

Après le culte, Josiah Kibira, évêque de Tanzanie et actuel président de la F.L.M., donna le ton de ce qui a constitué le point central des discussions de l'assemblée : « En cette heure de notre histoire, alors que nous affrontons ensemble non seulement la menace d'une guerre nucléaire, mais aussi l'explosion démographique et ce qui en résulte — famines, graves atteintes à l'environnement, violence croissante au sein de nombreuses nations, effondrement sans précédent des normes

éthiques —, en ce temps où nous souffrons tous d'un ordre économique mondial désuet qui produit toujours plus de richesses pour quelques-uns et plus de pauvreté pour la majorité, c'est en ce moment que nous nous réunissons, membres de la famille luthérienne dans le monde, pour renouveler notre espérance en Jésus-Christ. Parce que l'absence d'espérance est de loin le problème « énergétique » le plus grave, et dont les conséquences vont le plus loin, dans le monde aujourd'hui ».

L'assemblée s'est poursuivie pendant deux semaines. Vingt-sept séances plénières et treize réunions de groupes se sont efforcées de rendre concret dans divers domaines de la vie de l'Eglise et du monde, le thème « En Jésus-Christ, espérance pour le monde ». Une espérance dont le président Kibira rappelait « qu'elle n'est pas fondée sur notre force humaine, elle est enracinée dans le royaume de Dieu qui vient ».

BUDAPEST 1984 : ZOLTAN KALDY ELU PRESIDENT DE LA F.L.M.

A BUDAPEST, le 31 juillet, l'assemblée plénière de la Fédération Luthérienne Mondiale a élu à la présidence de la Fédération le primat de l'Eglise luthérienne de Hongrie, l'évêque Zoltan Kaldy. A 65 ans, il succède à un noir, l'évêque tanzanien Josiah Kibira qui avait été porté lui-même à la tête de la Fédération à Dar-Es-Salaam en 1977.

Cette élection a été acquise au deuxième tour, avec, sur 312 votants, 173 voix à l'évêque hongrois et 124 voix à Madame Bodil Scølling, secrétaire adjointe du département missionnaire de l'Eglise luthérienne danoise, 15 délégués s'étant abstenus. Au premier tour, celui qui depuis de longs mois était considéré comme le principal challenger de Zoltan Kaldy, l'américain David W. Preuss, n'avait obtenu que 52 suffrages. Alors que le candidat de tête en totalisait déjà 136.

Les résultats mêmes de cette consultation montrent à quel point la nouvelle présidence de la Fédération Luthérienne Mondiale risque d'être controversée. En effet, les milieux intégristes protestants, bien au-delà de la Fédération Luthérienne, mènent depuis fort longtemps campagne contre l'évêque Kaldy. Il a été l'objet d'attaques virulentes de la part

de diverses publications d'origine « évangélique ».

L'aile traditionnelle reproche à Zoltan Kaldy d'être, depuis sa nomination épiscopale en 1958, trop accommodant vis-à-vis du pouvoir politique dans son pays. On a fait remarquer que Kaldy était membre du parlement hongrois, mais il faut noter que, au-delà de la coloration marxiste-léniniste du gouvernement en place, la prédominance des Eglises en Hongrie fait qu'à l'heure qu'il est le primat de l'Eglise catholique aussi bien que des Eglises luthérienne et réformée sont d'office députés de la Diète.

Malgré une campagne menée par quelques émigrés hongrois aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis, l'évêque Kaldy se trouve maintenant à la tête de la Fédération Luthérienne Mondiale pour sept ans.



A O U T

BUDAPEST 1984 : DEUX EGLISES D'AFRIQUE AUSTRALE SUSPENDUES

A BUDAPEST, le 1er août 1984 : cette date marquera sans aucun doute l'histoire de la F.L.M. Pour la première fois depuis sa création, la Fédération s'est trouvée devant la douloureuse question d'avoir à suspendre deux de ses Eglises membres, pour une question concernant l'Afrique du Sud et la politique d'Apartheid. Un long débat avait occupé la soirée du 27 juillet dernier, en séance publique. Avec surprise, l'Assemblée avait entendu lire deux lettres émanant de l'Eglise évangélique luthérienne en Afrique australe (Eglise du Cap) et de l'Eglise luthérienne allemande en Afrique du Sud-Ouest (Namibie), deux Eglises blanches de langue allemande, qui, malgré la résolution de l'Assemblée de Dar-Es-Salaam (1977), n'ont pas rejeté publiquement et clairement l'Apartheid, mettant ainsi en péril l'unité luthérienne avec les Eglises noires. Ces deux Eglises demandaient à être provisoirement considérées comme des communautés des

Eglises dont l'affiliation était en sommeil.

Les Eglises noires avaient réagi vivement, en signalant que cette attitude était une façon de se dérober, plutôt que de se prononcer.

La séance de ce 1er août s'est ouverte sous la présidence de David Preus, l'un des vice-présidents de la F.L.M., qui demanda à l'Assemblée de ne pas proposer d'amendements comme certains étaient tentés de le faire. L'Assemblée suivit l'avis de son président.

Le débat fut consacré à un dernier échange de vues sur le fond du problème. L'atmosphère était non pas tendue, mais attentive et poignante. La famille luthérienne souffrait. . .

Dans une dernière intervention remarquée, le Pasteur Michel Hoefel, délégué de l'ECAAL, parla en faveur de la proposition de suspension : « Nous condamnons l'apartheid ainsi que le pouvoir qui s'y rattache, mais pas nos frères blancs de l'Afrique du Sud. . . ».

Ayant clos le débat, le président demanda à l'Assemblée de prier en silence. Le silence dura plusieurs minutes. Après le dépouillement (qui vota la suspension par 222 voix contre 23 et 29 abstentions), le président fit écouter le résultat debout, ayant demandé à l'Assemblée de ne pas applaudir, puis fit chanter le De Profundis sur la mélodie du choral luthérien « Aus tiefer Not ». La souffrance des frères noirs et celle des frères blancs se rejoignait dans un cri lancé vers celui qui seul libère et unit.

BUDAPEST 1984 : LA F.L.M. ET LES RELATIONS JUDEO - CHRETIENNES

A BUDAPEST, le problème des relations entre la Fédération Luthérienne Mondiale et le Judaïsme a reçu à la VIIème Assemblée, une attention toute particulière et fut l'occasion de quelques gestes spectaculaires.

Le Comité « Eglise et peuple juif » a rendu visite officiellement au siège central du judaïsme à Budapest : la présence juive en Hongrie remonte au IIIème siècle. L'unique école rabbinique des pays de l'Est est installée dans la capitale hongroise. La communauté juive est aujourd'hui de 83 000 - 600 000 juifs hongrois périrent dans l'holocauste.



Après l'élection du nouveau secrétaire général, les dirigeants du C.O.E. demandent la bénédiction de Dieu. Sur le podium, Mme Gladys Castro, Emilio Castro, nouveau secrétaire général, Heinz Joachim Held, Mme Sylvia Talbot, le pasteur Philip Potter, actuel secrétaire général. A la table, le président honoraire du C.O.E., Willem Visser't Hooft, et six des sept présidents du C.O.E., le pasteur Lois Wilson, Mme Marga Bührig, l'évêque Johannes Hempel, le métropolitain Paulos Mar Gregorios, l'archevêque Walter Makhulu et Dame R. Nita Barrow. Manque le patriarche Ignatios IV. (Photo Peter Williams - C.O.E.)

Laslo SALBO, grand rabbin de Hongrie, s'est adressé à l'Assemblée pour lui présenter les salutations de la communauté juive. Et au cours de la séance plénière qui suivit, M. Gerhard M. Riegner, ancien secrétaire général du Congrès Mondial Juif et co-président du Comité Juif International pour les consultations inter-religieuses, a présenté les conclusions de la Consultation de Stockholm (1983). (Rencontre entre le Comité Juif International et les représentants de la F.L.M.). C'était la première fois qu'un orateur non-membre de la communauté chrétienne s'adressait officiellement à une Assemblée de la F.L.M. Dans sa courte allocution, M. Gerhard M. Riegner manifestait sa satisfaction pour la création de la section « Eglise et peuple juif » à la F.L.M. Il ne voyait dans cette décision aucune ambiguïté. En tant que non-chrétiens, les juifs ne peuvent appartenir à la communauté chrétienne, mais par ailleurs, les deux traditions partagent un enracinement commun dans l'Ancien Testament, « La Bible hébraïque ».

Certes, le débat sur les recommandations de la Consultation de Stockholm devait révéler qu'il fallait approfondir le dialogue, particulièrement dans le domaine de la liberté du témoignage réciproque. La con-

damnation du prosélytisme déclaré, comme celui que traduit l'existence de missions ayant pour cible la conversion des juifs, n'a pu faire l'objet d'un consensus réel.

Mais comme devait le déclarer l'ancien secrétaire général du Congrès Mondial Juif, un événement essentiel et historique a eu lieu : l'assemblée a désavoué sans faux-fuyants les déclarations antisémites de Martin Luther. La déclaration faite par les délégués luthériens à Stockholm condamnent nettement les propos de Luther sur les juifs.

BUDAPEST 1984 : DES PROGRES DANS LA COMMUNION DE CHAIRE ET D'AUTEL

A BUDAPEST, l'Assemblée de la F.L.M. a approuvé par une majorité écrasante (261 pour, 21 contre et 9 abstentions) un amendement de sa constitution, qui aura pour conséquence de permettre dorénavant une « communion de chaire et d'autel » entre toutes ses Eglises-membres. Ce terme de « communion de chaire et d'autel » est utilisé par les

Eglises luthériennes en lieu et place de ce que d'autres chrétiens dénomment « pleine communion ». Eugène Brand, directeur adjoint du Département des Etudes de la F.L.M., et qui est en charge des relations œcuméniques, a explicité cette décision en déclarant qu'elle entraînait « la possibilité pour tous les communions membres de la Fédération Luthérienne de s'approcher de tous les autels luthériens, et qui permettait à tous les pasteurs luthériens de prêcher dans toutes les chaires luthériennes. » Les délégués de l'Eglise luthérienne de Corée et de l'Eglise luthérienne de l'Inde se sont opposés à l'amendement, ainsi que trois autres, associés à l'Eglise Luthérienne du Synode du Missouri. L'Eglise Luthérienne du Synode du Missouri ne se considère pas elle-même en pleine communion avec la plupart des autres Eglises luthériennes.

Le pasteur Brand eut l'occasion de faire remarquer lors d'une conférence de presse préalable que cette modification constitutionnelle faciliterait l'unité de témoignage des luthériens et que, par ailleurs, elle marquerait un progrès dans le dialogue avec les autres traditions.

L'Assemblée a également approuvé un amendement qui reconnaît comme « autorisés à participer à ses travaux », des Eglises non membres, des conseils et des communautés, qui acceptent la base doctrinale de la F.L.M.

Après un débat, marqué par des désaccords sur la procédure, l'Assemblée accepta un amendement qui fait obligation au secrétaire général de travailler « en liaison avec le président » et non plus, comme précédemment sous « la supervision de celui-ci ». Par contre, l'Assemblée a refusé de modifier l'article qui prévoit l'élection du secrétaire immédiatement après la clôture de chaque Assemblée et pour un mandat qui va jusqu'à la clôture de l'Assemblée suivante.

BUDAPEST 1984 : LE RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL ŒCUMENIQUE

A BUDAPEST, l'un des 13 groupes de travail (groupe de travail n°4) était consacré à l'œcuménisme. Le rapport de ce groupe de travail « engagement œcuménique et identité luthérienne » a suscité une attention

méritée. Ce qui est surtout marquant à ce propos, c'est l'approbation fondamentale du document dit de Lima, à savoir la déclaration de convergence publiée en 1982 à Lima par la Commission de Foi et Constitution du C.O.E. sur le Baptême, l'Eucharistie et le Ministère. Le groupe a qualifié ce document, actuellement à l'étude dans toutes les Eglises membres du C.O.E., de « nouvelle étape » du dialogue œcuménique.

En même temps cependant, on continue d'accorder une grande importance aux entretiens œcuméniques bilatéraux avec d'autres familles confessionnelles - entretiens auxquels la F.L.M. tient beaucoup -, et avant tout à ceux avec l'Eglise catholique romaine. Sur ce point, et compte tenu notamment des problèmes des mariages mixtes, on parle de la possibilité d'une « hospitalité » eucharistique réciproque, en ajoutant cependant que la papauté représente toujours « un problème particulier pour la communauté de nos Eglises ». On signale aussi, ce qui est l'évidence même que, par son travail, la F.L.M. renforce « le mouvement œcuménique dont elle se considère comme un des éléments ».

(Bon commentaire de ce rapport dans « Réforme » sous la plume d'A. Birmele qui examine les conséquences de la reconnaissance explicite de l'ordination catholique romaine par l'Assemblée luthérienne de Budapest).

BUDAPEST 1984 : SEPT FEMMES AU NOUVEAU COMITE EXECUTIF

A BUDAPEST, parmi les treize groupes de travail qui se sont réunis une douzaine d'heures entre la première et la deuxième semaine de la session de l'Assemblée de la F.L.M. à Budapest, le groupe « Femmes et hommes, partenaires » a présenté un rapport remarqué. Déjà le vendredi 27 juillet, la quasi-totalité des femmes avaient manifesté leur présence en envahissant le podium, lors de la séance plénière du matin, en chantant « C'est l'amour qui fait tourner le monde ». Elles voulaient dire leur souci devant le rôle minime que les femmes ont joué jusqu'à ce jour dans la Fédération. Les femmes s'étaient réunies plusieurs fois depuis le début de l'Assemblée, sous l'impulsion d'Eva von Hertzberg, du bureau des femmes de la F.L.M. A la suite de cette manifestation dynamique, Bodil

Solling, une Danoise, fut appelée à présider la séance plénière.

A la conférence de presse du 30 juillet, consacrée aux femmes, Bodil Solling (Danemark), Eva von Hertzberg (R.F.A.), Ruth Abraham (Ethiopie), Prasanne Samuel (Inde) et Margaret Wold (U.S.A.) qui avait présenté brillamment l'une des conférences de la première semaine, firent front, avec détermination, aux questions des journalistes. Margaret Wold devait déclarer que le sexisme est aussi grave que le racisme. Le sexisme ne concernerait-il pas aussi la foi de l'Eglise ?

Le rapport de ce groupe sur le sujet a recommandé :

— que la prochaine assemblée puisse inclure 40 % de femmes déléguées, pour parvenir à l'assemblée suivante à 50 % ;

— que la moitié du Comité Exécutif et des commissions soit composée de femmes, ainsi que la moitié du personnel (25 % représentant le Tiers Monde).

Diverses recommandations suivaient, sur l'importance de l'information des Eglises, et de la formation du clergé et des étudiants. Le débat qui s'ensuivit s'enlisa malheureusement dans des problèmes de procédure dans la mesure où certaines recommandations entraînaient des modifications à la constitution de la F.L.M. Mais cette action des femmes à l'assemblée aura été marquée par un premier résultat : l'obtention de sept sièges au Comité exécutif, contre six précédemment.

Maintenant que Budapest 1984 est terminé, il reste au nouveau Comité exécutif qui vient d'être élu et à son nouveau président, Zoltan Kaldy, d'aborder une nouvelle tranche de vie de la Fédération. Les mois qui viennent révéleront le profil de la nouvelle équipe...

BUDAPEST 1984 : LA DIMENSION ŒCUMENIQUE DE L'ASSEMBLEE DE LA F.L.M.

A BUDAPEST, l'Assemblée de la F.L.M. s'est déroulée dans une atmosphère œcuménique remarquable. Le pape avait, depuis Castelgandolfo, envoyé un message de vœux fraternels, appelant « à prier pour que le Saint-Esprit descende sur l'Assemblée afin que ses travaux portent du fruit et contribuent à la plénitude de l'unité retrouvée des chrétiens ».

Parmi les orateurs, William Lazareth (U.S.A.), Lukas Vischer (Suisse) et le cardinal Willebrands, donnent sa dimension œcuménique à l'Assemblée. Le cardinal affirma que le Vatican et la F.L.M. étaient déterminés à entrer dans une nouvelle phase de leurs relations après vingt ans de dialogue théologique. Ce que confirma W. Lazareth, qui estime que les Eglises ayant gardé la succession apostolique devraient reconnaître que le ministère exercé dans les autres Eglises contient aussi une forme d'« épiscopat ». Lukas Vischer, ancien directeur de « Foi et Constitution » au C.O.E., a plaidé pour une mutation du mouvement œcuménique en une « communauté provisoire qui permettrait de célébrer ensemble, de décider et de chercher ensemble, de témoigner ensemble. Une communauté provisoire englobant toutes les Eglises qui font partie du mouvement œcuménique. Si nous refusons cette avancée, a-t-il dit, nous allons nous enliser dans la routine ».

Même préoccupation œcuménique dans le très beau message de l'Assemblée aux Eglises luthériennes où l'on peut lire notamment :

« ... En se réunissant à Budapest (Hongrie) la Fédération Luthérienne Mondiale a choisi, pour la première fois, de tenir une Assemblée dans un pays socialiste de l'Europe de l'Est. Notre Assemblée et l'hospitalité que nous avons reçue ici nous ont montré que dans l'Eglise du Christ nous pouvons avoir confiance les uns dans les autres, et que nous pouvons jeter des ponts entre les peuples, par delà les barrières politiques et idéologiques...

... (Cette Assemblée) a su regarder au-delà de sa propre communauté pour se pencher sur le chemin parcouru récemment vers l'unité visible avec les autres Eglises. Dès lors que se dégagent des convergences théologiques, il devient urgent d'en traduire les résultats dans la vie pratique et dans les relations des Eglises et des paroisses... ».

(Cf. les deux numéros spéciaux de F.L.M.-Information, n° 98 et 99. Les textes des conférences et des rapports de Budapest devaient être publiés dans le numéro 4 de « Positions luthériennes », d'octobre-décembre 1984).

DECLARATION COMMUNE ANGLICANE - ORTHODOXE

A BELLINTER (près de Dublin), du 13 au 20 août, s'est tenue la session

annuelle de la Commission doctrinale mixte anglicane-orthodoxe à l'issue de laquelle fut adoptée une nouvelle déclaration commune qui fait le point des travaux effectués au cours des huit années écoulées et qui porte sur le Mystère de l'Eglise, la foi en la Trinité, la prière et la sainteté, le culte et la Tradition. Plus qu'aucun des rapports précédents de la Commission doctrinale, cette déclaration commune met tout particulièrement l'accent sur la prière et la spiritualité. On y trouve une importante section sur les concepts de « direction élargie » ou de « primauté » au sein de l'Eglise. Sur la question de la doctrine du Filioque, distincte de celle de l'insertion du Filioque dans le Credo, les orthodoxes ont reconnu que telle qu'elle avait été exprimée par saint Augustin et par plusieurs autres Occidentaux, cette doctrine pouvait se prêter à une interprétation orthodoxe. D'autres sections portent sur les icônes, sur les prières pour les défunts et sur l'invocation des saints.

(Cf. S.O.P., n° 91, pp. 4-5 et « Episkopsis », n° 320, pp. 3-5).

INTERVENTION DU PASTEUR MAURY EN FAVEUR D'UN PRETRE ORTHODOXE

A PARIS, le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protes-

tante de France, a fait une démarche auprès des autorités soviétiques pour que cessent « les harcèlements de la police » dont est victime un prêtre orthodoxe, le P. Alexandre Men. Agé de 49 ans, ce prêtre du village de Novaia Derevnia, à une trentaine de kilomètres de Moscou, écrit des ouvrages à l'intention de ceux qui viennent à la foi sans avoir reçu aucune formation religieuse. Ces livres parviennent en Occident et sont édités en russe par une maison d'édition catholique, le Foyer oriental chrétien de Bruxelles.

EN CORSE, UN PASTEUR DE L'E.R.F. AU SERVICE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

A AJACCIO, le 16 août, un accord signé entre Mgr Jean-Charles Thomas, évêque, et M. Christian Danflous, président du Conseil presbytéral de l'Eglise réformée, a confié une « mission œcuménique » au sein du diocèse d'Ajaccio au pasteur Gilbert Charbonnier. Il est convenu que, pour un tiers de son temps, des tâches seront confiées au pasteur G. Charbonnier au sein du diocèse d'Ajaccio. Son activité s'exercera en trois domaines : 1) Collaboration au service de l'Eglise par les émissions radio ; 2) Collaboration à la formation permanente sur le plan biblique, en relation avec le responsable diocésain de la forma-



Le nouveau secrétaire général du C.O.E. reçoit les félicitations de l'actuel secrétaire général, Philip Potter. (Photo Peter Williams - C.O.E.).

tion permanente ; 3) Collaboration au travail de l'aumônerie scolaire à Bastia, en accord avec le responsable catholique.

Cet accord a été rendu possible grâce aux excellentes relations qui se sont établies depuis plusieurs années, à Bastia, entre les Eglises chrétiennes.

MORT DE DOM OLIVIER ROUSSEAU, L'UN DES GRANDS PIONNIERS DE L'ŒCUMENISME

A DINANT, le 17 août, à la clinique Sainte-Anne, s'est endormi dans le Seigneur Dom Olivier Rousseau, l'un des grands pionniers du mouvement œcuménique. Né à Mons, le 11 février 1898, il devient moine le 3 juin 1917 et fut ordonné prêtre le 22 août 1922. Au cours de ses études à Rome, il se fit le disciple enthousiaste du P. Lambert Beauduin, alors professeur à Saint-Anselme, et prit une part active à la préparation de la fondation d'Amaysur-Meuse. Pendant un quart de siècle, il eut à cœur de former les jeunes moines à la tradition monastique de l'Eglise indivise, et fut un des grands artisans de la percée œcuménique sanctionnée par Vatican II où il joua un rôle actif.

La revue de Chevetogne « Irenikon » dont il fut longtemps le directeur présentera dans sa prochaine livraison les traits les plus saillants de cette grande figure du mouvement œcuménique contemporain.

LA SEMAINE ŒCUMENIQUE DES AVENTS A L'ABBAYE DE SAINT-MAUR

AU THOUREIL (près d'Angers), du 19 au 25 août, s'est tenue pour la huitième fois consécutive à l'Abbaye de Saint-Maur, la Semaine œcuménique des Avents. Cette session avait pour thème cette année : « Pour la Communion dans l'Eglise, quels services, quels ministères ? » Devant une participation d'une cinquantaine de catholiques et de protestants, le P. J. de Baciocchi et le Pasteur Louis Lévrier ont exposé la doctrine des ministères dans les Confessions respectives, le premier procédant à un examen de la problématique, le

second commentant la Confession de la Rochelle (1559) et les dernières décisions du Synode national de l'E.R.F. (mai 1984) sur la reconnaissance des ministères. Les deux animateurs qui sont tous deux des œcuménistes expérimentés appartenant au Groupe des Dombes, se sont appuyés sur les textes d'accord existant, y compris sur le B.E.M. pour conclure qu'une véritable « metanoia » est nécessaire pour arriver à une réelle réconciliation des ministères aujourd'hui.

REUNION DE LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE ARCIC II

A DURHAM (Grande-Bretagne), du 22 au 31 août, s'est réunie la Commission internationale de dialogue entre Anglicans et Catholiques ARCIC II, composée de vingt-quatre membres venant des cinq continents. Sur le thème « L'Eglise et le salut », les discussions ont permis d'aboutir à un progrès réel et à un projet de consensus qui sera examiné dans les mois qui viennent. Cette réunion a également permis de constater que la nouvelle Commission ARCIC II était maintenant parfaitement rodée. L'hebdomadaire « Church Times » du 7 septembre 1984 rend compte de cette réunion sous le titre : « Les conversations anglicans-catholiques : progrès substantiel ».

QUATRIEME CONFERENCE MONDIALE SUR LA RELIGION ET LA PAIX

A NAIROBI (Kenya), du 23 au 31 août, a eu lieu la quatrième Assemblée de la Conférence mondiale sur la religion et la paix. L'Assemblée qui s'est tenue 15 ans après la fondation de la conférence mondiale sur la religion et la paix (WCRP-International), s'est attachée tout particulièrement au dialogue entre des personnes engagées dans une réflexion sur la paix par conviction spirituelle. Trois thèmes ont été étudiés : « Les croyants au service de la paix », « Dignité humaine, justice sociale et épanouissement de la personne tout entière », « Paix mondiale et désarmement ».

L'Assemblée comptait 600 participants de 60 pays, délégués officiels,

représentants et observateurs d'organismes religieux et inter-religieux.

Jacqueline Rougé qui représentait « Pax Christi International » a publié dans « Le Journal de la Paix », novembre 1984, p. 2, un compte rendu qui se termine par cette conclusion : « L'éducation à la paix est apparue comme une tâche primordiale de toutes les institutions où les religions ont une influence, particulièrement dans le monde de l'enseignement et des médias. Mgr Fernandez, archevêque catholique de Delhi et président sortant de la Conférence, a fait un vibrant appel à la prière.

Nairobi aura été plus qu'une rencontre ou une prise de contact. Des croyants y auront retrouvé, aux sources de leur foi, les chemins d'une fraternité authentique. Ils ont senti qu'un même destin réunit toutes leurs communautés et qu'il leur faut de plus en plus collaborer. »

REUNION ANNUELLE DU GROUPE DE RECHERCHE ISLAMO-CHRETIEN

A RABAT (Maroc), du 26 août au 1er septembre, s'est tenue la réunion générale annuelle du Groupe de recherche islamo-chrétien (Gric). Né d'une longue et profonde amitié entre quelques chrétiens et musulmans de Tunisie, ce groupe de recherche a, depuis 1977, consacré sa recherche à l'étude du thème : « Qu'est-ce que la Parole de Dieu, selon l'islam. » Ces travaux seront prochainement publiés à Paris.

Cette année, à Rabat, la réunion a rassemblé des délégués chrétiens et musulmans de Tunisie, du Maroc, de France et de Belgique, auxquels s'étaient joints des représentants du Liban (Mgr Grégoire Haddad, archevêque melkite) et du Sénégal. Les délégués ont abordé des questions telles que l'attitude des croyants, le défi de la sécularisation, les rapports entre le temporel et le spirituel, le statut des minorités chrétiennes en terre d'islam et des minorités musulmanes en Europe.

Toutes ces questions ont été abordées d'un point de vue historique, sociologique et théologique, dans un climat d'amitié, de franchise et de liberté. La prochaine rencontre générale du Gric aura lieu en août 1985 et se tiendra à Rome.



Le pasteur Emilio Castro distribue le pain de la Sainte Cène lors d'un service célébré dans la chapelle du Centre œcuménique durant la session du Comité central. (Photo Peter Williams - C.O.E.).

SEPTEMBRE

MESSAGE ŒCUMÉNIQUE DES EGLISES CHRETIENNES AU CANADA

AU CANADA, le 1er septembre, les responsables de douze Eglises chrétiennes et groupes religieux ont publié, à l'occasion de la visite du Pape, un message pastoral sur la situation de l'œcuménisme dans le pays. Après avoir décrit les progrès accomplis sur la route de l'unité depuis cinquante ans et plus spécialement après Vatican II, les responsables du Conseil canadien des Eglises et des Grandes Eglises chrétiennes du Canada tracent le chemin de l'avenir pour une pleine Communion entre les chrétiens. Leur message s'achève sur les considérations suivantes : « Nous savons déjà que Jean-Paul II accorde une place de choix à l'œcuménisme dans ses priorités pastorales et qu'il se réjouit de nous voir cheminer ensemble. Tout comme ses prédécesseurs Jean XXIII et Paul VI, le Pape actuel parle avec détermination et fermeté du commandement de l'unité. Il pose souvent des gestes publics qui manifestent bien sa conviction profonde.

L'activité pastorale de Jean-Paul II révèle qu'il a un sens aigu de l'urgence et des exigences de la tâche œcuménique. Ainsi, en novembre

1979, lors d'une visite au Patriarche Dimitrios 1er, à Constantinople, il posait avec celui-ci le premier geste d'un dialogue qui aurait pour but « non seulement de progresser vers le rétablissement de la pleine communion entre les Eglises-sœurs catholique et orthodoxe, mais encore de contribuer aux dialogues multiples qui se développent dans le monde chrétien à la recherche de son unité ».

En rencontrant l'archevêque de Canterbury, le jour de la Pentecôte 1982, Jean-Paul II a montré que cette recherche de l'unité pouvait avoir des répercussions profondes à travers le monde entier. Ensemble, ils ont affirmé que la quête d'unité servirait la cause de la paix, de la liberté et de la dignité humaine.

Par ailleurs, Jean-Paul II n'oublie jamais de rappeler que cette œuvre de réconciliation trouve son assise dans une prière constante et la conversion du cœur. Son message à la sixième assemblée générale du Conseil œcuménique des Eglises, en juillet 1983, insistait sur ce point majeur : « Les efforts en vue d'une unité véritable présupposent l'obéissance à la volonté de Dieu et la coopération à la grâce divine ».

Lors de sa visite à l'Eglise luthérienne, à Rome, au cours de l'Avent 1983, le Pape affirmait encore : « Cette unité est le fruit du renouvellement, de la conversion et de la pénitence

quotidienne de tous les chrétiens, à la lumière de la parole de Dieu ».

Plus récemment encore (en 1984), au Conseil œcuménique des Eglises à Genève, il a repris, en les accentuant, ces voies qui mènent à l'unité ».

Pour conclure, les responsables des Eglises chrétiennes invitent tous leurs fidèles à œuvrer pour l'unité voulue par Dieu. (Texte complet du message dans la D.C. n° 1882 du 21 octobre 1984, pp. 992-994).

L'OPINION DU PASTEUR R. MEHL SUR LA « RECONNAISSANCE » DES MINISTERES

A PARIS, le 1er septembre, le journal « Réforme » a publié un article du pasteur Roger Mehl à propos des décisions du récent Synode de Dourdan où ce théologien bien connu de l'Eglise réformée de France déplore le remplacement du terme « consécration-ordination » des pasteurs par celui de « reconnaissance » des ministères. Selon lui « la consécration comporte aussi une action de grâces et surtout une invocation du Saint-Esprit (une épiclese) pour l'exercice de ce ministère. On peut redouter que le terme de reconnaissance qui n'évoque que deux acteurs, le candidat et l'Eglise, ne gomme ou n'occulte ces deux aspects essentiels ».

En outre, tout en se déclarant heureux de la reconnaissance par le synode de la diversité des ministères, Roger Mehl craint que l'on oublie la priorité du ministère pastoral, ministère de la Parole, des sacrements et de la cure d'âme, qui doit exercer une autorité sur les autres ministères. Aussi Roger Mehl affirme-t-il que « s'il en est ainsi, il nous paraît juste que la consécration-reconnaissance du ministère pastoral fasse l'objet d'une liturgie spéciale, tandis que les autres ministères partiels et temporaires continuent, comme par le passé, à faire l'objet d'une installation devant l'Eglise assemblée. A multiplier les actes de reconnaissance des ministères, on les banalise forcément. Le synode de Dourdan a en fait confondu ordination et installation. Or cette confusion n'est pas innocente ; elle est la conséquence directe de la suppression de l'engagement à vie qui était jusqu'ici demandé au candidat au ministère pastoral ».

L'ASSEMBLEE DU MUSEE DU DESERT

AU MAS SOUBEYRAN, le 2 septembre, a eu lieu l'Assemblée du Musée du Désert.

Sans perdre de vue à l'horizon la Révocation de l'Edit de Nantes, dont la commémoration se situera l'an prochain, le Musée du Désert voulait, en 1984, appeler l'attention sur ce qui a précédé, qui ne fut pas moins important : la montée graduelle des périls.

Le culte du matin, à 10 h 45, fut présidé par le Pasteur Philippe Bertrand, de l'Eglise Réformée du Saint-Esprit à Paris. L'après-midi, allocutions du Professeur Pierre Bolle, de l'Université de Grenoble et du Doyen André Gounelle, de la Faculté de théologie de Montpellier. Le message final fut donné par la Pasteure Claudette Marquet.

LA RELANCE DU DIALOGUE ANGLICAN - CATHOLIQUE

A PARIS, le 2 décembre, La Documentation catholique (n° 1880) publie un dossier sur « La relance du dialogue anglican-catholique ». Après la reprise de l'introduction du rapport final de l'ARCIC sous le titre « La déclaration de l'ARCIC sur l'Eglise », on peut lire la traduction de l'important article du cardinal Ratzinger publié dans la revue *Insight* (mars 1983) : « Le dialogue anglican-catholique : problèmes et espoirs ». Ce texte est suivi d'un article du P. Jean-Marie Tillard : « Tradition, autorité et communion universelle » et d'une intéressante note du P. Edward Yarnold : « La pluralité des formulations de la doctrine », qui tous deux expriment leurs réflexions sur l'article du cardinal Ratzinger.

POUR LES 25 ANS D'EPISCOPAT DE MGR BASILE KRIVOCHÉINE

A BRUXELLES, le 2 septembre, le nouvel exarque du Patriarcat de Moscou pour l'Europe occidentale, l'archevêque Vladimir de Rostov et de Novotcherkassk est venu concélébrer la liturgie avec Mgr Basile Krivochéine, archevêque russe de Bruxelles et de toute la Belgique, qui fêtait ses vingt-cinq ans d'épiscopat. Le 4 septembre, l'archevêque Vladimir, accompagné de Mgr Basile a aussi

rendu visite au monastère de Chevotogne (cf. *Irenikon* 1984, n° 3, p. 429).

APPEL ŒCUMENIQUE EN FAVEUR DES MINORITES CHRETIENNES EN TURQUIE

A PARIS, le 7 septembre, le Pasteur Jacques Maury, le Cardinal Lustiger et Monseigneur Mélétios, ont exprimé leur inquiétude sur le sort des minorités et en particulier des minorités chrétiennes en Turquie, dans un télégramme adressé à Monsieur Karl Ahrels, Président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Dans ce télégramme, dont le texte a été communiqué à l'Agence France-Presse, le Président de la Fédération Protestante de France, l'Archevêque de Paris et le Président du Comité inter-épiscopal orthodoxe écrivent en effet :

« Apprenant que l'Assemblée que vous présidez doit être prochainement saisie de la situation difficile des minorités en Turquie, nous tenons à vous faire part de notre propre inquiétude devant les violations persistantes des droits de l'homme dont sont victimes ces minorités, en particulier les minorités chrétiennes ».

La question des minorités en Turquie devait être examinée le 10 septembre par l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

CELEBRATION ŒCUMENIQUE CATHOLIQUE - ANGLICANE A CHALON

A CHALON, le 10 septembre, en la cathédrale St-Vincent, Mgr Le Bourgeois accueillait l'évêque anglican Mgr Kempf de Chichester et le chanoine Greenacre, son grand chancelier, pour une célébration œcuménique dont le P. Dargaud a rendu compte dans la Semaine religieuse d'Autun. Après avoir salué ses hôtes, Mgr Le Bourgeois invita l'assemblée à la prière. Le chanoine Greenacre fit le point sur les relations anglicanes-catholiques et montra que Vatican II avait été une grande libération. Mgr Kempf prit la parole après la proclamation de l'évangile : « Nos divisions ne sauraient durer pour l'éternité... ». Il rappela le jumelage entre Chichester et Chartres et commenta la parole du cardinal Mercier : « Avant de s'aimer, il faut se connaître... ». Après

le Credo, la prière universelle et le Pater, les deux évêques donnèrent la bénédiction qui devait clôturer cette veillée œcuménique.

RENCONTRE ŒCUMENIQUE AVEC LE PAPE JEAN-PAUL II A TORONTO

A TORONTO, le 14 septembre, dans le cadre de son voyage pastoral au Canada, le pape Jean-Paul II a rencontré les représentants des Eglises chrétiennes non catholiques dans la cathédrale anglicane St-Paul. Après avoir été salué par le Rd Smith et écouté un passage de l'Écriture Sainte, le pape a prononcé une allocution où il a commencé par déclarer que l'expérience des six premières années de pontificat l'ont confirmé dans sa conviction que le mouvement œcuménique est une « obligation évangélique ».

Jean-Paul II a rappelé qu'il y a exactement vingt ans, le 14 septembre 1964, en ouvrant la 3ème session générale de Vatican II, qui allait promulguer le « décret sur l'œcuménisme », Paul VI, s'adressant tout spécialement aux observateurs non catholiques, les avait assurés de son profond désir de travailler à faire disparaître les obstacles, les mésestimes et les suspicions qui empêchent encore l'unité des chrétiens.

« Vingt années après que ces mots ont été prononcés - a signalé Jean-Paul II - nous pouvons nous réjouir en constatant les grands progrès qui ont été réalisés car, effectivement, de nombreux obstacles, mésestimes et suspicions ont disparu ».

Le Pape a affirmé ensuite que « nous ne pouvons pas revenir en arrière dans cette tâche difficile mais vitale, car elle a un lien essentiel avec notre mission de proclamer le message du salut à toute l'humanité ».

Jean-Paul II rappelait, d'autre part, que la collaboration œcuménique « peut prendre bien des formes : travailler ensemble dans des programmes d'entraide, entreprendre le dialogue théologique et essayer en commun de comprendre notre passé tourmenté, coopérer dans l'action pour la justice et pour l'humanisation de la société technologique, et bien d'autres actions encore. Toutes ont une grande valeur et il faut les poursuivre avec ardeur, en particulier celles qui font avancer la vérité et nous aident à croître en charité fraternelle ».



Au Comité central, conférence de presse des femmes. C'est Madame Olivia Muchena qui a la parole. A sa gauche, Nita Barrow, Conrad Boerma, Boonmee Julkiree, Bärbel von Wartenberg et Marie Assaad. La question posée : quelle place pour les femmes dans le mouvement œcuménique. (Photo Peter Williams - C.O.E.).

« En même temps - a souligné finalement le Pape - il faut que nous rappelions la primauté des activités spirituelles que le second Concile de Vatican considérait comme l'âme même du mouvement œcuménique. Je pense à la pratique fidèle de la prière publique et privée pour la réconciliation et l'unité, et à la recherche de la conversion personnelle et de la sainteté de la vie. Sans cela, tous les autres efforts manquent de profondeur et n'ont pas la vitalité de la foi ».

(Texte complet de l'allocution dans la D. C. n° 1882, pp. 966-967).

LE PAPE REND VISITE A LA COMMUNAUTE SLOVAQUE DE RITE BYZANTIN

A TORONTO, le 15 septembre, dans le cadre de son voyage pastoral au Canada, le pape a béni l'autel de la cathédrale en construction du diocèse des Saints Cyrille et Méthode pour la communauté slovaque de rite byzantin, en présence de son archevê-

que Mgr Rusnak. Après avoir retracé l'histoire de la communauté, le pape a notamment déclaré :

« Deux événements historiques de 1980 sont tout particulièrement importants pour les Slovaques byzantins du Canada, et tous deux rendent spécialement hommage à la mémoire des saints Cyrille et Méthode. Le 13 octobre de cette même année, en effet, j'ai institué l'éparchie de Toronto, qui porte leurs noms et, le 31 décembre, j'ai déclaré ces deux saints frères, avec saint Benoît, patrons de toute l'Europe.

Saint Cyrille et saint Méthode sont considérés à juste titre comme les apôtres des Slaves. Animés d'un zèle missionnaire, ils quittèrent leur propre patrie pour commencer, en 863, à proclamer l'Évangile du Christ en Moravie et en Slovaquie. Pour pouvoir prêcher la foi au peuple, ils traduisirent en slavon les Évangiles et les ouvrages liturgiques. Ce faisant, ils couronnèrent un effort évangélisateur très fructueux. En outre, ils jetèrent les bases du développement littéraire, religieux et social des Slaves.

Ces grands saints missionnaires ont également laissé le souvenir de leur engagement à l'unité de l'Église. Ces prêtres fervents de rite byzantin menèrent à bien leur œuvre pastorale en l'union avec l'Église de Constantinople, qui les avait dépêchés, et en l'union avec l'Église de Rome, qui avait confirmé leur mission ».

(Texte complet du discours dans l'ORLF du 2 octobre 1984, p. 11).

A EDMONTON, LA RENCONTRE ŒCUMÉNIQUE DE PRIÈRE AVEC JEAN-PAUL II

A EDMONTON, le 16 septembre, dans le cadre de son voyage pastoral au Canada, le pape s'est rendu à la cathédrale de Saint-Joseph pour une « rencontre œcuménique de prière » à laquelle ont participé les évêques et les prêtres de la région, des représentants des religieux et près de deux cents représentants d'autres dénominations chrétiennes. Les différents moments de la rencontre ont été marqués par des chants de psaumes, prières communautaires, pauses de méditation sur la Parole de Dieu. Le Pape a prononcé en anglais et en français une allocution où il a notamment déclaré :

« Le Sauveur nous a promis : « Quand deux ou trois, en effet, sont réunis

en mon nom, je suis là au milieu d'eux » (Mt 18, 20). Nous le tenons pour vrai, ce soir, nous chrétiens, unis dans une prière commune. La présence du Christ remplit cette cathédrale, alors que nous célébrons ses louanges, et que nous prions pour cette unité parfaite entre chrétiens qu'Il demande à ses disciples.

La prière authentique se prolonge en service généreux, c'est pourquoi nous n'oublions pas, ce soir, les besoins immenses de nos frères et sœurs qui souffrent à travers le monde. Fidèles à répondre au Seigneur, dont l'Esprit Saint a inspiré le mouvement œcuménique, non seulement nous prions ensemble et nous ouvrons un dialogue théologique entre nous, mais nous collaborons par un effort mené en commun pour promouvoir un monde où règnent davantage la justice et la paix. En nous aidant les uns les autres, nous cherchons à devenir « le sel de la terre » et « la lumière du monde » (cf. Mt 5, 11-16). De cette manière, nous proclamons ensemble la Bonne Nouvelle de la présence de Dieu dans le monde en la personne de Jésus-Christ, qui est un avec son Église ».

(Texte complet de l'allocution dans l'ORLF du 2 octobre 1984, p. 14).

DES REPRESENTANTS D'EGLISES D'EUROPE CENTRALE DEBATTENT LA QUESTION DES DROITS DE L'HOMME

A VIENNE, les 17 et 18 septembre, treize Églises, représentant cinq nations d'Europe Centrale (Autriche, Hongrie, Pologne, République Démocratique Allemande et Tchécoslovaquie) ont discuté des droits de l'homme lors d'une rencontre œcuménique.

Cette réunion était organisée par le Programme des Églises sur les Droits de l'Homme en vue de l'application de l'Acte final d'Helsinki, parrainé conjointement par la Conférence des Églises européennes (KEK), le Conseil Canadien des Églises et le Conseil national des Églises du Christ aux États-Unis.

Après un échange d'informations relatif à l'application des droits de l'homme dans les cinq nations représentées, le bulletin de la KEK ajoute que les problèmes des droits de l'homme doivent être pris en considération selon le contexte socio-politique et économique de chaque pays ; mais également que l'implication de l'Église doit être déterminée

par l'aide nécessaire de la ou des personnes concernées. Un moyen important à la disposition de l'Eglise dans son travail en faveur des droits de l'homme est l'instruction, la prise de conscience à travers l'éducation des droits de l'homme et plus spécialement au niveau des paroisses.

Les participants ont constaté que le problème de l'efficacité dans l'intercession, la prière et le travail pastoral étaient des éléments clés dans l'implication des Eglises dans les droits de l'homme. Ils ont également exprimé leur désir de comparer différentes traditions juridiques en Europe, ainsi que leur impact et conséquences sur le concept et la pratique des droits de l'homme, afin de clarifier la confusion linguistique et mentale qui marque aujourd'hui les débats internationaux relatifs aux droits de l'homme.

VIÈME SYMPOSIUM ŒCUMÉNIQUE YOUGOSLAVE

A STUDENICA (Yougoslavie), du 26 au 30 septembre, le VIème Symposium œcuménique inter-Facultés s'est tenu au fameux monastère historique et a réuni près de 70 participants qui représentaient tous les établissements de formation théologique chrétiens de Yougoslavie.

« Le temps de l'Esprit Saint, temps de l'Eglise », tel était le thème de ce symposium qui a traité entre autres, de la théologie du Saint-Esprit dans l'Eglise catholique romaine, l'Eglise orthodoxe et le protestantisme.

Le Service orthodoxe de presse (SOP) ajoute que les symposiums œcuméniques inter-Facultés sont organisés tous les deux ans, à tour de rôle par la Faculté de théologie catholique de Ljubljana, la Faculté catholique de Zagreb et la Faculté de théologie orthodoxe de Belgrade.

LE NOUVEL AN JUIF

C'est le mercredi 26 septembre qui a marqué, pour les juifs, l'entrée dans la fête de Roch Hachana, le nouvel an juif. Ainsi, selon le calendrier juif, débute l'an 5745.

La fête de Roch Hachana rappelle le souvenir de la création de l'homme et le sacrifice d'Abraham. On l'appelle aussi « le jour de la nouvelle lune » ou « le jour de la lune cachée », car toutes les autres fêtes

juives sont célébrées au moment de la pleine lune. Roch Hachana est la seule qui coïncide avec la nouvelle lune.

Ce jour ouvre un temps de pénitence qui prend fin avec le Yom Kippour, cette année le 6 octobre. Le croyant est invité à rétablir de manière correcte ses relations avec Dieu et aussi à réparer les offenses et préjudices causés à son prochain.

Aujourd'hui, la communauté juive de France compte environ 650 000 membres. C'est la plus importante d'Europe après celle d'U.R.S.S.

LE NOUVEAU RECTEUR DE L'EGLISE ANGLICANE ST-GEORGES A PARIS

A PARIS, le 29 septembre, le P. Martin Draper a été installé dans l'Eglise anglicane Saint-Georges de ses fonctions de nouveau recteur de Paris. Il remplace le P. John Livingstone, à ce poste depuis 1975, et qui devient désormais recteur des communautés anglicanes de Nice et Vence et vicaire épiscopal. Le P. Draper, 34 ans, qui a étudié à Birmingham et Chichester, a occupé des fonctions paroissiales à Londres et fut le rédacteur en chef d'un magazine œcuménique. Il devient également le délégué épiscopal anglican

en France pour les questions œcuméniques.

UNE LETTRE PASTORALE DES EVEQUES SUISSES SUR L'ŒCUMENISME

EN SUISSE, les évêques ont adressé aux fidèles une lettre pastorale commune dont le titre précise l'objet : « Sur la voie de l'unité des chrétiens : pas encore à la moitié ». Dès le début de cette lettre, les évêques adjurent leurs ouailles de « ne pas se résigner à la scission entre chrétiens : il est vrai que c'est Dieu qui rétablira l'unité, mais nous, comme a dit le Pape à Kehrsatz, nous avons encore des barrières à abattre, des préjugés à éliminer et quelque chose à nous pardonner réciproquement. Sur cette voie il reste beaucoup à faire ». Les évêques affrontent divers problèmes œcuméniques comme celui de l'Eucharistie : « Comme l'a dit le Pape dans sa rencontre avec la Fédération des Eglises œcuméniques à Kehrsatz, la possibilité que les catholiques reçoivent l'Eucharistie chez les protestants et vice-versa non seulement ne constitue pas un petit pas, mais bien un grandissime et le plus grand de tous. Ce pas sera possible quand aura été rétablie l'unité sur les points substantiels de notre profession de foi ».



Les membres du Comité central, les membres du personnel du C.O.E., les invités et les stewards participent au culte de clôture.

(Photo Peter Williams - C.O.E.)



SECRETARIAT NATIONAL POUR L'UNITÉ DES CHRÉTIENS

17, rue de l'Assomption — 75016 Paris